ODSEF
Observatoire démographique
et statistique de l'espace francophone

Rapport de recherche

Les dynamiques démolinguistiques au Cameroun de 1960 à 2005 :

un éclairage à travers les données des recensements

Par
Patrice TANANG TCHOUALA
Hervé Joël EFON ETINZOH

AGENCE UNIVERSITAIRE DE LA FRANCOPHONIE
ORGANISATION INTERNATIONALE DE la francophonie
Relations internationales Québec
UNIVERSITÉ LAVAL

Les dynamiques démolinguistiques au Cameroun de 1960 à 2005 :

un éclairage à travers les données des recensements

Rapport de recherche

réalisé par

Patrice TANANG TCHOUALA
Hervé Joël EFON ETINZOH

sous la direction de

Richard MARCOUX, Victor PICHÉ
et Réjean LACHAPELLE

Rapport de recherche de l'ODSEF

Québec, mars 2013

Éléments de référence pour citer ce document :

TANANG TCHOUALA, Patrice et EFON ETINZOH, Hervé Joël (2013). *Les dynamiques démolinguistiques au Cameroun de 1960 à 2005.* Québec : Observatoire démographique et statistique de l'espace francophone / Université Laval, 100 p. (collection Rapport de recherche de l'ODSEF)

NOTE À PROPOS DES AUTEURS

Patrice TANANG TCHOUALA est démographe, assistant de recherche à l'Institut de formation et de recherche démographiques (IFORD) à l'Université de Yaoundé II (Cameroun). Ses principaux intérêts de recherche sont la santé de la reproduction, la santé des enfants et l'éducation. Son séjour de recherche à l'ODSEF, d'une durée de cinq mois (février à juillet 2012), s'inscrivait dans le cadre du Programme canadien de bourse du Commonwealth.

Hervé Joël EFON ETINZOH, démographe et chargé d'études à la Cellule des études et de recherche du Bureau central des recensements et des études de population (BUCREP) du Cameroun. Ses domaines d'intérêt concernent principalement les questions de fécondité et de santé de la reproduction. Il a été étroitement associé à la réalisation du 3^{e}recensement démographique du Cameroun (celui de 2005) et il est corédacteur des analyses sur le thème Natalité et fécondité.

TABLE DES MATIÈRES

LISTE DES TABLEAUX vi

LISTE DES FIGURES vii

LISTE DES CARTES vii

SIGLES ET ABRÉVIATIONS viii

INTRODUCTION 1

CHAPITRE 1 : CONTEXTE DE L'ÉTUDE 4

1.1 Diversité linguistique du Cameroun 4

1.1.1 Le phylum nilo-saharien 5

1.1.2 Le phylum chamito-sémitique 5

1.1.3 Le phylum niger-kordofan 6

1.2 Essai d'aménagement linguistique au Cameroun au cours de la période coloniale 7

1.2.1 Le Cameroun sous protectorat allemand 7

1.2.2 Du mandat à la tutelle britannique 8

1.2.3 Du mandat à la tutelle de la France 9

1.3 Politique linguistique de l'État indépendant 12

1.3.1 Ancrage institutionnel 12

1.3.2 Système éducatif comme vecteur d'alphabétisation 13

a) Système éducatif non formel 13

b) Système éducatif formel 14

CHAPITRE 2 : ASPECTS MÉTHODOLOGIQUES 18

2.1. Définitions des concepts 18

2.2 Sources des données et variables de l'étude 19

2.2.1 Sources des données 19

2.2.2 Variables dépendantes 20

a) La langue parlée 20

b) La langue d'alphabétisation 20

2.2.3 Variables indépendantes 22

2.3. Indicateurs de mesure 23

2.4. Évaluation de la qualité des données : taux de non réponse 24

2.5 Méthodes d'analyse 25

CHAPITRE 3 : SITUATION DES LANGUES NATIONALES D'ALPHABÉTISATION AU CAMEROUN 26

3.1 Caractérisation des langues nationales d'alphabétisation 26

3.1.1. Inventaire des langues nationales d'alphabétisation 26

3.1.2. Alphabétisation en langues nationales et sexe 27

3.1.3. Alphabétisation en langues nationales et âge 28

3.1.4. Alphabétisation en langues nationales et région de résidence 30

3.2. Analyse régionale de l'alphabétisme en langues nationales 31

CHAPITRE 4 : DYNAMIQUE DES LANGUES OFFICIELLES AU CAMEROUN 36

4.1. Locuteurs des langues officielles 36

4.1.1. Poids démographique des locuteurs de l'anglais 36

a) Langue anglaise et milieu de résidence des locuteurs 37

b) Langue anglaise et caractéristiques sociodémographiques des locuteurs 37

4.1.2. Poids démographique des locuteurs du français 41

a) Langue française et milieu de résidence des locuteurs 41

b) Langue française et caractéristiques sociodémographiques des locuteurs 42

4.2. Dynamique de l'alphabétisation dans les langues officielles 46

4.2.1. Évolution du poids démographique des personnes alphabétisées dans l'une (au moins) des deux langues officielles entre 1987 et 2005 46

a) Langues officielles et milieu de résidence des personnes alphabétisées 47

b) Langues officielles et caractéristiques sociodémographiques des personnes alphabétisées 48

4.2.2. Évolution du poids démographique des personnes alphabétisées en anglais 56

a) Anglophones et milieu de résidence 57

b) Anglophones et caractéristiques sociodémographiques 57

4.2.3. Évolution du poids démographique des personnes alphabétisées en français 60

c) Francophones et milieu de résidence 60

d) Francophones et caractéristiques sociodémographiques 61

4.2.4. Poids démographique des personnes alphabétisées en français et en anglais 63

a) Bilinguisme en langues officielles et milieu de résidence des personnes alphabétisées 64

b) Bilinguisme en langues officielles et caractéristiques sociodémographiques des personnes alphabétisées 64

CONCLUSION 70

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES 74

ANNEXES 78

Annexe 1 – Formulation des questions relatives au niveau d'instruction lors des RGPH de 1976, 1987 et 2005 78

Annexe 2 – Dernière classe achevée (RGPH 2005) 81

Annexe 3 – Langues nationales parlées (RGPH 2005) 82

Annexe 4 – Méthode d'estimation des anglophones et des francophones à partir du RGPH de 1987 83

Annexe 5 – Tableaux des effectifs 86

LISTE DES TABLEAUX

TABLEAU 1.1 Évolution du taux brut de scolarisation (TBS) dans le primaire, Cameroun. 16
TABLEAU 2.1 Effectif de la population du Cameroun en 1976, 1987 et 2005. 19
TABLEAU 2.2 Questions relatives à l'aptitude à parler, lire et écrire en une langue donnée.....22
TABLEAU 2.3 Taux de non-réponse des variables de l'étude 24
TABLEAU 3.1 Proportion (%) de la population alphabétisée en langues nationales par milieu de résidence, 1987 et 2005 26
TABLEAU 3.2 Les cinq langues nationales ayant le plus grand nombre de locuteurs alphabétisés par région et milieu de résidence, 2005 35
TABLEAU 4.1 Locuteurs de l'anglais par milieu de résidence, 2005.....37
TABLEAU 4.2 Locuteurs du français par milieu de résidence, 2005 41
TABLEAU 4.3 Proportion (en %) des personnes alphabétisées dans l'une des deux langues officielles par milieu de résidence, 1987 et 2005. 47
TABLEAU 4.4 Proportion (en %) des personnes alphabétisées dans l'une des deux langues officielles selon certaines caractéristiques sociodémographiques par milieu de résidence, 1987 et 2005 48
TABLEAU 4.5 Proportion (en %) des personnes alphabétisées en anglais par milieu de résidence, 1987 et 2005 57
TABLEAU 4.6 Évolution de la proportion (en %) des personnes alphabétisées en anglais selon certaines caractéristiques sociodémographiques, par milieu de résidence, 1987 et 2005 59
TABLEAU 4.7 Proportion (en %) des personnes alphabétisées en français par milieu de résidence, 1987 et 2005 60
TABLEAU 4.8 Proportion (en %) des personnes alphabétisées en français selon certaines caractéristiques sociodémographiques, par milieu de résidence, 1987 et 2005.....63
TABLEAU 4.9 Proportion des personnes alphabétisées dans les deux langues officielles par milieu de résidence, 2005.....64
TABLEAU 4.10 Proportion (en %) des personnes alphabétisées dans les deux langues officielles selon certaines caractéristiques sociodémographiques, par milieu de résidence, 2005. 65
TABLEAU 4.11 Répartition (en %) de la population résidente selon la langue officielle d'alphabétisation par milieu de résidence, 2005 68
TABLEAU A1.1 Questions relatives au niveau d'instruction, RGPH 1976.....78
TABLEAU A1.2 Questions relatives au niveau d'instruction, RGPH 1987.....79
TABLEAU A1.3 Questions relatives au niveau d'instruction, RGPH 2005.....80
TABLEAU A4. Pourcentage de personnes alphabétisées, 1987.....83
TABLEAU A4.2 Classification des modalités observées lors du RGPH, 1987.....85
TABLEAU A5.1 Répartition de la population selon la langue nationale d'alphabétisation par milieu de résidence, 2005.....86
TABLEAU A.5.2 Locuteurs de l'anglais selon certaines caractéristiques sociodémographiques par milieu de résidence, 2005.....89
TABLEAU A.5.3 Locuteurs du français selon certaines caractéristiques sociodémographiques par milieu de résidence, 2005.....90

LISTE DES FIGURES

GRAPHIQUE 3.1 Taux d'alphabétisation (%) en langues nationales selon le sexe et le milieu de résidence en 2005 28
GRAPHIQUE 3.2 Taux d'alphabétisation (%) en langues nationales par groupe d'âge selon le milieu de résidence, 2005 29
GRAPHIQUE 3.3 Taux d'alphabétisation (%) en langues nationales par région et par milieu de résidence en 2005 31
GRAPHIQUE 4.1 Évolution de la proportion (en %) des locuteurs de l'anglais par groupe d'âge selon le milieu de résidence, 2005 38
GRAPHIQUE 4.2 Proportion (en %) des locuteurs de l'anglais par région selon le milieu de résidence, 2005 40
GRAPHIQUE 4.3 Évolution de la proportion (en %) de locuteurs du français par groupe d'âge selon le milieu de résidence, 2005 43
GRAPHIQUE 4.4 Proportion (en %) des locuteurs du français par région selon le milieu de résidence, 2005 45
GRAPHIQUE 4.5 Écart homme-femme (en points de %) de la proportion des alphabétisés en langues officielles, par milieu de résidence, 1987 et 2005 50
GRAPHIQUE 4.6 Proportion (en %) des personnes alphabétisées en langues officielles par groupes d'âge, 1987 et 2005. 51
GRAPHIQUE 4.7 Proportion (en %) des personnes alphabétisées en langues officielles selon le niveau d'instruction, 1987 et 2005. 52
GRAPHIQUE 4.8 Proportion (en %) des personnes alphabétisées en langues officielles par région, 1987 et 2005 56
GRAPHIQUE 4.9 Proportion (en %) des personnes alphabétisées en anglais, en français et dans les deux langues officielles selon le milieu de résidence, 1987 et 2005 69

LISTE DES CARTES

CARTE 1.1 Formation de la République unie du Cameroun au XXe siècle. 11
CARTE 3.1 Proportion (%) des personnes de 12 ans et plus alphabétisées en langues nationales par région, 2005 30
CARTE 4.1 Proportion (en %) des locuteurs de l'anglais par région, 2005 39
CARTE 4.2 Proportion (en %) de locuteurs du français par région en 2005 44
CARTE 4.3 Proportion (en %) des personnes de 12 ans ou plus alphabétisées en langues officielles par région, 2005 54
CARTE 4.4 Proportion (en %) des personnes de 12 ans ou plus bilingues par région, 2005 66

SIGLES ET ABRÉVIATIONS

ALCAM	:	Atlas linguistique du Cameroun
ANACLAC	:	Association nationale des comités de langues camerounaises
BUCREP	:	Bureau central des recensements et des études de population du Cameroun
CABTAL	:	Cameroon Association for Bible Translation and Literacy
CERDOTOLA	:	Centre régional de recherche et de documentation sur les traditions orales et pour le développement des langues africaines
IDL	:	Indice de diversité linguistique
IPAR	:	Institut de pédagogie appliquée à vocation rurale
IPS	:	Indice de parité entre sexes
LASCOLAF	:	Langues de scolarisation dans l'enseignement fondamental en Afrique subsaharienne francophone
MINESUP	:	Ministère de l'enseignement supérieur
ODSEF	:	Observatoire démographique et statistique de l'espace francophone
OIF	:	Organisation Internationale de la Francophonie
ONG	:	Organisation non gouvernementale
OUA	:	Organisation de l'Unité Africaine
PFBL	:	Projet de formation linguistique bilingue
PNA	:	Programme national d'alphabétisation
PROPELCA	:	Projet de recherche opérationnelle pour l'enseignement des langues au Cameroun
RGPH	:	Recensement général de la population et de l'habitat
SIL	:	Société internationale de linguistique
SSE	:	Stratégie sectorielle de l'éducation
TBS	:	Taux brut de scolarisation
UNESCO	:	Organisation des nations unies pour l'éducation, la science et la culture

INTRODUCTION

En 2009, on dénombrait plus de 6 000 langues parlées dans le monde et la moitié d'entre elles était parlée par moins de 10 000 personnes (Lewis, 2009). Plusieurs recherches sur les langues (Crystal, 1999; UNESCO, 2003) prédisent qu'au cours de ce siècle, le monde entier verra plus de 50 % des langues disparaître ou s'éteindre au profit de celles dites « dominantes ». Ces constats et bien d'autres avaient déjà été faits par d'éminents linguistes, écrivains et autres experts en droit linguistique lors de la conférence mondiale sur les droits linguistiques tenue à Barcelone en juin 1996. La Déclaration universelle des droits linguistiques qui fut adoptée au sortir de cette conférence favorisa une nouvelle perception du concept de diversité linguistique en ce sens que « toutes les langues sont le patrimoine de l'humanité » et transmit la conviction selon laquelle « ce patrimoine n'est pas une propriété mais un héritage et que, comme tel, nous ne pouvons le dilapider »[1].

Au Cameroun, les langues constituent sans conteste la manifestation la plus immédiate de la diversité culturelle entendue ici comme l'expression de la créativité humaine et la somme des expériences collectives des peuples. C'est en étant soucieuse « de parfaire son unité nationale » et de promouvoir les langues nationales que la République du Cameroun a promulgué en janvier 1996 une nouvelle loi portant révision de la Constitution de 1972. Il est dit en son article 1, alinéa 3, que : « la République du Cameroun adopte l'anglais et le français comme langues officielles d'égale valeur. Elle garantit la promotion du bilinguisme sur toute l'étendue du territoire. Elle œuvre pour la protection et la promotion des langues nationales ». La particularité de cet article tient à la volonté de l'État de protéger et de promouvoir les langues nationales consignées à la seule sphère familiale et estimées à plus de 200 selon les différentes sources. C'est donc dire que les langues nationales ont connu des fortunes diverses avant 1996 selon le dynamisme des différents groupes linguistiques. Les langues officielles, quant à elles, ont toujours bénéficié de la volonté des autorités camerounaises d'unifier politiquement un pays multilingue en communiquant et en assurant une alphabétisation de la population en français et en anglais. Dans la population de 15 ans et plus, le dernier décompte opéré lors du Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH) de 2005 estime à 70 % la proportion des Camerounais alphabétisés en français ou en anglais et à 12 % la proportion des Camerounais alphabétisés en anglais et en français. Cette illustration chiffrée

[1] Déclaration disponible en ligne à : www.linguistic-declaration.org/versions/frances.pdf

semble corroborer l'idée selon laquelle la nation est arrivée, non pas à un véritable bilinguisme mais plutôt à ce que Tabi (2000) appelle « une juxtaposition linguistique » : les locuteurs des langues officielles appartenant exclusivement à l'un ou à l'autre bord.

La problématique des langues au Cameroun revêt une double importance. D'une part, les langues nationales doivent faire face à l'hégémonie institutionnelle des langues officielles qui, à travers leur « prestige », pourraient inciter les communautés à déprécier leurs propres langues. Le taux d'alphabétisation en langues nationales n'atteint que 6,4 % chez les 15 ans et plus et, d'après Breton et Fohtung (1991), certaines langues nationales seraient éteintes au Cameroun. Tout cela laisse présager une réduction de la diversité linguistique qui caractérise ce pays. Par ailleurs, les résultats enregistrés dans la promotion du bilinguisme tranchent clairement avec les ambitions affichées : Guimatsia (2010) qualifie de « négligeable » la proportion de citoyens camerounais bilingues par rapport à la population totale et Mendo Ze (1999) indique que la langue française a connu une expansion beaucoup plus rapide que l'anglais. Ce dernier reconnaît un caractère dominant au français parmi toutes les langues parlées au Cameroun en estimant à 80 % la proportion des locuteurs du français sur l'ensemble du territoire. Eu égard à ce qui précède, on peut s'interroger sur les schémas d'évolution du poids démographique des langues officielles et nationales. S'achemine-t-on vers une réduction de la diversité linguistique au Cameroun et une extinction des langues nationales en dépit des actions entreprises? La politique du bilinguisme officiel s'assimile-t-elle dans les faits à une juxtaposition des langues officielles (français et anglais)?

Ce questionnement constitue le fil conducteur de notre étude, dont l'objectif est de camper la situation des langues au Cameroun de l'indépendance à 2005. L'idée est de fournir aux décideurs, à la communauté scientifique et à tout lecteur les rudiments nécessaires à l'analyse du poids démographique des langues au Cameroun, tant sur les estimations chiffrées que sur les tendances. Ainsi, au-delà de l'analyse des langues parlées, nous examinons le dynamisme des langues d'alphabétisation. La connaissance de l'évolution du poids démographique des différents groupes linguistiques permet en effet d'envisager un aménagement linguistique sous de meilleurs auspices.

Ce rapport s'articule autour de quatre chapitres. Le premier présente les langues parlées au Cameroun ainsi que le contexte politico-historique dans lequel celles-ci ont évolué. Le deuxième précise certains éléments méthodologiques nécessaires à l'analyse des résultats produits aux deux derniers chapitres. Enfin sera analysée à partir des données des recensements de la population l'évolution du poids démographique des langues nationales (chapitre 3) et des langues officielles (chapitre 4).

CHAPITRE 1 : CONTEXTE DE L'ÉTUDE

Communément appelé « Afrique en miniature », le Cameroun est situé en Afrique centrale, au fond du golfe de Guinée, entre les 2e et 13e degrés de latitude nord et les 9e et 16e degrés de longitude est. Le pays s'étend sur une superficie de 475 650 kilomètres carrés. C'est une mosaïque d'ethnies et de cultures, de variétés géographiques et climatiques, toutes représentatives du continent africain (Le Vine, 1984), regroupées sur un même territoire qui compte à ce jour dix régions administratives[2] : Adamaoua, Centre, Est, Extrême-Nord, Littoral, Nord, Nord-Ouest, Ouest, Sud, Sud-Ouest. On y dénombre près de 248 langues nationales parlées selon Breton et Fohtung (1991), 280 langues nationales selon Leclerc[3] (2011) et 286 langues parlées selon Lewis (2009). Quelle que soit la source considérée pour dénombrer le nombre d'unités-langues parlées au Cameroun, ce dernier est classé aux côtés du Nigéria comme faisant partie des pays ayant une diversité linguistique sans pareille en Afrique. Cependant, l'indice de diversité linguistique[4] du Cameroun est supérieur à celui du Nigéria : 0,94 et 0,87 respectivement. Ce chapitre fait tout d'abord un inventaire des différentes langues nationales traditionnellement parlées sur le sol camerounais, puis décrit le contexte politico-historique de leur évolution.

1.1 Diversité linguistique du Cameroun

Parmi les travaux effectués sur les langues traditionnellement parlées au Cameroun, ceux réalisés par Breton et Fohtung, dans le cadre du programme d'élaboration de l'Atlas Linguistique du Cameroun (ALCAM), revêtent une importance particulière en ce sens qu'ils associent les données bibliographiques et celles issues du terrain en utilisant les méthodes de la linguistique et de la sociolinguistique. Ainsi, les langues dénombrées comme langues nationales camerounaises en 1983 puis en 1991 ont été regroupées en trois grandes familles de langues. Il s'agit des phylums linguistiques nilo-saharien, chamito-sémitique et niger-congo-kordofan. Il convient de souligner que l'unité-langue, telle que définie par les auteurs de

[2] Décret n° 2008/376 du 12 novembre 2008 portant organisation administrative de la république du Cameroun.

[3] Jacques Leclerc (2011), *Langue d'Afrique* : http://www.tlfq.ulaval.ca/axl/Langues/1div_cont_Afrique.htm

[4] L'indice de diversité linguistique (IDL) correspond à la probabilité que, dans un pays donné, deux personnes choisies au hasard n'aient pas la même langue maternelle. L'IDL, normalisé pour tenir compte du nombre de langues considérées, va de 0 (diversité nulle) à 1 (diversité maximale), (Unesco, 2010).

l'ALCAM, permet de dénommer une aire d'intercompréhension de plusieurs dialectes. Nous considérons comme aire linguistique toute zone où une langue est utilisée naturellement par une majorité de locuteurs natifs. Ainsi, à l'intérieur d'une aire, on peut rencontrer des locuteurs d'une autre langue maternelle venus d'ailleurs.

1.1.1 Le phylum nilo-saharien

Le phylum nilo-saharien est constitué des familles saharienne et chari-nil. Chacune de ces familles est représentée au Cameroun par une langue. Il s'agit du :

- kanuri pour la famille saharienne;
- sara-ngambay pour la famille chari-nil.

Les aires linguistiques de la langue kanuri ont été identifiées dans l'ALCAM comme étant au nord de Mora et dans l'arrondissement de Kolofata (département du Mayo Sava – nord du Cameroun). L'aire linguistique du sara-ngambay se situe aux abords de la frontière du Cameroun avec le sud du Tchad et le nord de la Centrafrique, plus précisément dans les arrondissements de Tcholliré et de Touboro ainsi que dans le département de la Bénoué, région du Nord.

1.1.2 Le phylum chamito-sémitique

Encore appelé phylum afro-asiatique, le phylum chamito-sémitique regroupe 58 langues nationales au Cameroun réparties en deux familles et localisées dans l'Extrême-Nord du Cameroun. Il s'agit de :

- la famille sémitique avec une unité-langue représentée : l'arabe choa;
- la famille tchadique avec 57 unités-langues.

La famille tchadique se subdivise en quatre branches à savoir :

- la branche ouest avec le hausa;
- la branche centre qui se subdivise en sous-branches centre-ouest et centre-est avec les groupes suivants : margui (3 langues), gbwata (7 langues), daba (5 langues), wandala (6 langues), mafa (18 langues), yedina (langue yedina), mandage (6 langues), mida'a (2 langues), munjuk (langue munjuk) et kada (langue kaɗa);

- la branche sud avec le groupe masana (4 langues);
- la branche est avec le groupe kwang (langue kera).

1.1.3 Le phylum niger-kordofan

Le phylum niger-kordofan est le plus représenté au Cameroun avec 187 langues identifiées en 1991 dans l'ALCAM. Ces langues sont réparties en trois familles à savoir :

- la famille ouest-atlantique avec la langue fufulde;
- la famille adamaoua-oubanguienne avec 39 langues regroupées en deux sous-familles :
    - la sous-famille oubanguienne constituée des langues gbaya, bangandu, baka;
    - la sous-famille adamaoua constituée de 36 langues réparties en huit groupes : samba (langue samba-leekɔ), daka (langue daga-mumi), kobo-dii ou vere-duru (10 langues), mumuye (langue mome), mbum (12 langues), fali (6 langues), nimbari (langue nimbari) et cinq langues en voie d'extinction (gey, duli, oblo, la'bi, to);
- la famille bénoué-congo avec 147 langues regroupées en quatre sous-familles :
    - la sous-famille jukunoïde constituée de six langues;
    - la sous-famille cross-river constituée des langues efik et korop;
    - la sous-famille bendi constituée de la langue boki;
    - la sous-famille bantoïde représentée par 138 langues regroupées en deux branches :
        - la branche mambiloïde avec les langues mambila, vʉte, suga, konja, njɔyamɛ;
        - la branche bantou avec 133 langues réparties en huit sous-branches : jarawan (3 langues), tivoïde (13 langues), ekoïde (langue ejagham), nyang (3 langues), béboïde (14 langues), grassfield (51 langues), mbam-tikar-ndemli (14 langues), équatoriale (34 langues).

Par ailleurs, une langue présente au Cameroun n'est pas classée parmi les trois phylums susmentionnés pour des raisons d'ordre génétique, parce qu'elle n'est apparentée à aucune langue africaine : c'est le pidgin-english. Cette langue, parlée dans la partie ouest du Cameroun comme une langue seconde, est d'origine indo-européenne avec des spécificités qui la différencient de celle parlée dans les pays voisins comme le Nigéria (Boum et Sadembouo, 1999).

Parmi les langues nationales, l'équipe ALCAM ainsi que plusieurs auteurs (Tabi, 2000; Boum et Sadembouo, 1999) attestent une fonction véhiculaire à plusieurs d'entre elles. Il s'agit du :

- fufulde au Nord du Cameroun;
- pidgin-english dans le Nord-Ouest, le Sud-Ouest, l'Ouest et le Littoral;
- basaa dans les aires du bakoko, du tunen, dans le Littoral, le Centre et le Sud;
- duala dans le Littoral et le Sud-Ouest;
- bəti-faŋ au Centre, Sud et Est. Ce glossonyme est d'ailleurs un continuum d'intercompréhension des dialectes : eki, eton, mvələ, ewondo, yebəkɔlɔ, omvaŋ, bulu, mvaɲ, ntumu, faŋ.

En dépit de cette « richesse » linguistique, chaque puissance colonisatrice a imprimé son sceau linguistique au Cameroun en institutionnalisant comme langue tour à tour l'allemand, l'anglais et le français.

1.2 Essai d'aménagement linguistique au Cameroun au cours de la période coloniale

Avant le XXe siècle, le territoire camerounais a été au centre des rivalités des grandes puissances européennes qui se disputaient le contrôle des côtes ouest et centre africaines. L'Allemagne fut la première puissance qui signa avec les chefs locaux, le 12 juillet 1884, le traité qui plaça le territoire camerounais sous son protectorat. Suivirent les tutelles britannique et française.

1.2.1 Le Cameroun sous protectorat allemand

De 1884 à 1916, le territoire camerounais fut sous la protection du Reich. Dans la quête du continent noir, la participation des missions fut encouragée. Bien évidemment, les missions virent dans l'évangélisation le but principal de leur tâche, à côté de la mission civilisatrice et politique de l'empire allemand (Stumpf, 1979). Néanmoins, elles reconnaissaient que la foi chrétienne ne pouvait être coupée de la vie, et que la lecture de la Bible ne pouvait se faire sans scolarisation.

Sur le plan linguistique, ce fut en 1910 que gouvernement colonial légiféra à travers l'arrêté du gouverneur Seitz concernant les écoles. Il ressort de ce texte qu'on ne pouvait enseigner

aucune autre langue vivante que la langue vernaculaire particulière du village ou l'allemand, et ce n'était qu'avec la permission du gouverneur qu'on pouvait remplacer la langue vernaculaire locale par une langue apparentée (Stumpf, 1979). Cette approche convenait aux missionnaires catholiques (les pères Pallotins), arrivés au Cameroun en 1890, qui avaient choisi de laisser au père responsable d'une station la liberté de décider de la langue dans laquelle la documentation pour l'évangélisation serait produite (Mveng et Beling, 1977). Pendant que les missionnaires protestants offraient des enseignements en duala, bali ou bulu (presbytériens américains dans le sud de la colonie), les missionnaires catholiques dispensaient leurs enseignements en allemand aux jeunes qui en étaient friands tout en évangélisant, selon le milieu, en duala, ewondo, ngumba, basaa et bakweri (Tabi, 2000). Les catholiques allemands traduisirent la Bible en langue ewondo, langue dans laquelle ils approfondirent leurs recherches.

Sous le protectorat de Berlin, la langue allemande s'est très peu répandue au Cameroun à cause de la brièveté de la période coloniale et de la faible pénétration dans le territoire camerounais qui, selon Mveng et Beling (1977), n'était pas achevée en 1914 au moment où la guerre éclata. Stumpf (1979) souligne qu'il n'existait en 1912 que quatre écoles gouvernementales allemandes, avec 833 élèves.

À la suite de la campagne victorieuse des forces franco-britanniques sur les Allemands en territoire camerounais en 1916, l'anglais et le français furent introduits au Cameroun aux côtés des 248 langues vernaculaires (Mveng et Beling, 1977). En 1919, ce fut le début de l'administration française au Cameroun oriental et britannique au Cameroun occidental.

1.2.2 Du mandat à la tutelle britannique

Durant le mandat et la tutelle britannique au Cameroun occidental (1919-1961), l'expansion de la langue anglaise est restée très limitée, contenue par le pidgin-english qui a continué à s'étendre. Stumpf (1979) souligne que l'administration britannique préférait se servir des écoles en place plutôt que de se lancer dans une refonte complète du système scolaire comme ce fut le cas dans l'autre partie du Cameroun. Aussi indique-t-il que les écoles existantes (sauf deux) étaient des institutions confessionnelles. L'administration encourageait les catéchistes et les enseignants à continuer leur tâche comme auparavant, mais en remplaçant l'allemand par l'anglais. Bien plus, la politique de l'*Indirect Rule* des Britanniques avait accordé une place importante aux langues autochtones dans le système scolaire (Echu, 1999). Le Royaume-Uni

avait placé la formation du caractère[5] au centre de la pédagogie qui devrait être mise en œuvre à travers quatre types d'écoles présentes en 1922 au Cameroun occidental (Stumpf, 1979) :

- les écoles gouvernementales composées de deux écoles techniques;
- les écoles de l'administration indigène;
- les écoles missionnaires qui ne concernaient ici que les écoles catholiques;
- les écoles indigènes non reconnues (écoles de brousse). Cette dernière catégorie était le produit des anciennes écoles de la Basler Missionnary où l'on enseignait encore l'allemand, le duala et le bali.

Au moment de la réunification des deux Cameroun en 1961, le Southern Cameroon comptait plus de 50 000 élèves dans l'enseignement primaire et près de 500 dans deux collèges : l'un catholique et l'autre protestant (Mveng et Beling, 1977).

1.2.3 Du mandat à la tutelle de la France

La France possédait une expérience coloniale en Afrique noire avant son implantation au Cameroun, contrairement à l'Allemagne en 1884. De ce fait, l'éducation était conçue de manière à diffuser la langue française, ce qui devait faciliter, à terme, les échanges avec les « indigènes ». Pour Stumpf (1979), le gouvernement colonial français mit davantage de moyens à la disposition du Cameroun pour la scolarisation qu'il ne le fit à l'Afrique Équatoriale Française (à laquelle celui-ci fut rattaché administrativement). Dans le même ordre d'idées, il indique que 23 écoles furent rouvertes en 1916, et en 1921 l'enseignement fut organisé avec méthode et prévoyance autour de trois piliers :

- l'école du village où l'on commençait par l'enseignement du français parlé appliqué à la vie, l'hygiène, l'agriculture;
- l'école régionale où l'on procédait à l'enseignement méthodique et précis de la langue française;
- les cours d'adultes où l'on initiait ceux qui étaient dépourvus de toute instruction en français parlé, lecture et écriture.

[5] Habitude de travail, d'honnêteté, d'humanisme, de solidarité et de discipline.

Pour s'assurer de la diffusion du français, le gouvernement colonial décida que : « aucune école ne sera autorisée si l'enseignement n'y est donné en français. L'enseignement de toute autre langue est interdit »[6]. Cette interdiction sera réitérée à la conférence de Brazzaville tenue en 1944 : « l'enseignement doit être donné en langue française, l'emploi pédagogique des dialectes locaux parlés étant absolument interdit aussi bien dans les écoles privées que dans les écoles publiques ». Cette politique bénéficia de l'enthousiasme des parents qui ne trouvèrent pas nécessaire d'envoyer leurs enfants dans les écoles de « brousse » pour apprendre une langue vernaculaire puisque le français était une langue monnayable alors que leur langue vernaculaire ne l'était pas (Tabi, 2000). Mendo Ze (1999) souligne d'ailleurs que cette interdiction sera appliquée avec zèle et rigueur jusqu'en 1958 sur tout le territoire du Cameroun oriental. Le nombre d'écoliers fréquentant les établissements reconnus passa de près de 100 000 en 1939 à environ 350 000 en 1960 (Mveng et Beling, 1977).

La première Assemblée législative et le premier gouvernement autonome du Cameroun, qui devaient préparer l'indépendance du pays (de 1957 à 1960), n'ont pas daigné se pencher sur la question des langues et par conséquent rien ne fut changé dans le système scolaire jusqu'à l'indépendance (Stumpf, 1979). Le mutisme des députés serait le fait de l'aspiration des jeunes camerounais pour l'école française. Bien plus, la problématique des langues vernaculaires aurait pu agir comme catalyseur d'une crise d'unité nationale dans un contexte de forte hétérogénéité linguistique[7]. C'est donc au gré des faits historiques que le Cameroun a évolué vers un bilinguisme anglais-français. Ces deux langues ont été érigées en 1961 (lors de la réunification des deux parties du Cameroun) en langues officielles de la République fédérale.

[6] Arrêté de Brazzaville du 28 décembre 1920 du Gouverneur général A. F. E. Victor Augagneur.
[7] Ibid.

CARTE 1.1 Formation de la République unie du Cameroun au XXe siècle.

Source : *Atlas de la République unie du Cameroun*, 1979.

1.3 Politique linguistique de l'État indépendant

1.3.1 Ancrage institutionnel

Après son accession à l'indépendance, le gouvernement camerounais mit en place une politique de promotion des langues officielles : le français dans la partie orientale et l'anglais dans la partie occidentale. En 1972, le Cameroun est passé d'un État fédéral à un État unitaire avec en toile de fond l'adoption d'une constitution où il est indiqué que la République unie du Cameroun est désormais un État unitaire, bilingue et centralisé. L'objectif affiché est de « promouvoir dans l'ensemble du pays la pratique courante de l'anglais et du français par chaque citoyen et de fournir à l'État les moyens de communiquer avec les citoyens dans les deux langues » (Tabi, 2000). À ce titre, tous les documents officiels sont systématiquement produits en français et en anglais afin d'être accessibles à tout citoyen désireux de les consulter. Ce n'est qu'avec l'avènement de la nouvelle constitution de janvier 1996 que l'État du Cameroun va se prononcer officiellement en faveur de la promotion des langues nationales (article 1, alinéa 3). À ce jour, la réglementation en vigueur au Cameroun en matière linguistique s'appuie sur plusieurs textes internationaux auxquels le pays a adhéré ou qu'il a ratifiés. Il s'agit notamment :

- de la déclaration universelle de l'UNESCO sur la diversité culturelle, adoptée le 2 novembre 2001 par la 31e session de la Conférence générale de l'UNESCO à Paris. Son plan d'action invite chaque État membre de l'UNESCO à prendre les mesures appropriées pour :
    - sauvegarder le patrimoine linguistique de l'humanité et soutenir l'expression, la création et la diffusion dans le plus grand nombre possible de langues;
    - encourager la diversité linguistique dans le respect de la langue maternelle à tous les niveaux de l'éducation, partout où c'est possible, et stimuler l'apprentissage du plurilinguisme dès le plus jeune âge;
    - promouvoir la diversité linguistique dans l'espace numérique et encourager l'accès universel, à travers les réseaux mondiaux, à toutes les informations qui relèvent du domaine public;
- de la convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles, adoptée le 20 octobre 2005 à Paris, soulignant la nécessité d'intégrer la diversité linguistique et culturelle, en tant qu'élément stratégique, dans les politiques nationales et régionales de développement;
- du plan d'action linguistique pour l'Afrique, adopté en juillet 1986 à la 22e session ordinaire de l'OUA à Addis Abeba. Les objectifs et les principes de ce plan sont, entre autres, de veiller à ce que toutes les langues utilisées à l'intérieur des États membres

soient reconnues et acceptées comme source d'enrichissement culturel mutuel et d'encourager une plus grande utilisation des langues africaines comme véhicules d'instruction à tous les niveaux;

- la loi n° 98/004 du 4 avril 1998 portant sur l'orientation de l'éducation au Cameroun.

Par ailleurs, le Cameroun a officiellement adhéré à l'Organisation des pays ayant la langue française en partage en 1991 (dont il était membre associé depuis 1975) et a rejoint le Commonwealth en 1995. L'appartenance du Cameroun à ces deux organisations va lui permettre de bénéficier de divers appuis, tant techniques que financiers, pour la promotion des langues officielles via le système éducatif. C'est véritablement ce dernier qui sera le champ de la mise en œuvre de la politique linguistique de l'État du Cameroun.

1.3.2 Système éducatif comme vecteur d'alphabétisation

Le système éducatif au Cameroun comprend une partie formelle (système scolaire) et une partie non formelle, dont l'objectif principal est d'assurer l'alphabétisation de masse.

a) Système éducatif non formel

Le processus d'alphabétisation par le système éducatif non formel repose sur les efforts conjugués de l'administration et des partenaires au développement.

Le gouvernement camerounais a lancé dès les années 1960 une vaste campagne d'alphabétisation de masse. Cette « Campagne nationale d'alphabétisation » fut connue entre autres sous le nom d'« école sous l'arbre » dans les zones rurales, où paysans et paysannes étaient ciblés. Bien plus, conscient de ce que les fonctionnaires sont ses représentants et même ses porte-parole aux yeux de la population, l'État a lancé dès 1986 un projet d'enseignement de l'anglais aux fonctionnaires, qui deviendra en 1990 le Projet de formation linguistique bilingue (PFLB), avec un volet d'enseignement de la langue française pour les anglophones (Guimatsia, 2010).

En 2002, le Programme national d'alphabétisation (PNA) a été lancé par le Ministère de la Jeunesse avec pour objectif d'éradiquer progressivement l'analphabétisme et l'illettrisme au sein de la population adulte grâce à l'alphabétisation fonctionnelle en langues officielles (anglais-français). Ainsi, 1 500 centres d'alphabétisation ont été ouverts ou réhabilités et plus de

105 000 Camerounais des deux sexes ont été alphabétisés en langues officielles (Mbala, 2010).

Par ailleurs, sur le plan privé, selon l'UNESCO, 76 comités de langue promouvant une approche bilingue impliquant les langues nationales et les langues officielles étaient actifs en 2003 dans l'alphabétisation et l'éducation non formelle des adultes (UNESCO, 2003). Cependant, Mbala (2010) souligne que les actions les plus significatives en matière de promotion des langues nationales ont été menées sur le terrain par le Projet de recherche opérationnelle pour l'enseignement des langues au Cameroun (PROPELCA), les associations telles que l'Association nationale des comités de langues camerounaises (ANACLAC), le Centre régional de recherche et de documentation sur les traditions orales et pour le développement des langues africaines (CERDOTOLA), la Cameroon Association for Bible Translation and Literacy (CABTAL) et les ONG, dont la Société internationale de Linguistique (SIL)[8].

b) Système éducatif formel

Dès les années 1960, le Cameroun va consentir à de nombreux efforts dans le domaine de la scolarisation, en s'appuyant sur les infrastructures héritées de la colonisation : les effectifs des enfants scolarisés à l'école primaire passeront de 421 000 élèves en 1960 à 901 000 élèves en 1970 (UNESCO, 1972). Malgré ces avancées significatives en matière de scolarisation, le rendement du système scolaire sera jugé faible (UNESCO, 1972) face aux enjeux du développement économique et du progrès social. La réforme de l'école primaire qui sera appliquée à cet effet en 1975 dans les classes de première année, et en 1981 dans tous les cours, aura comme objectifs d'alphabétiser un nombre considérable de jeunes, d'assurer la formation pratique d'adolescents doués qui deviendraient des leaders du développement sur le terrain, entraînant les jeunes analphabètes à des travaux bien conduits, et enfin de préparer une élite pour les enseignements secondaires, techniques et agricoles et, au-delà, pour l'enseignement supérieur (UNESCO, 1972). On parle alors de « ruralisation de l'enseignement »[9]. En 1969 déjà, l'Institut de pédagogie appliquée à vocation rurale (IPAR)

[8] La SIL est présente au Cameroun depuis 1968 et participe activement aux activités d'alphabétisation dans les langues nationales à travers la formation du personnel enseignant et l'élaboration du matériel pédagogique (SIL, 2007).

[9] « Quand je dis ruralisation de l'enseignement, je n'entends pas un enseignement au rabais, dispensé à je ne sais quel fils de paysans. Ruralisation, pour l'Union Nationale Camerounaise et le Gouvernement,

avait été créé à Yaoundé, et en 1974 une structure similaire avait été créée à Buéa (dans l'ex-Cameroun occidental anglophone) pour implémenter cette réforme (Epah, 2007). En 1976, la proportion des personnes illettrées au sein des 10 ans et plus était estimée à 43,6 % (RGPH, 1976).

Depuis 1998, la loi n° 98/004 du 4 avril 1998 portant sur l'orientation de l'éducation fixe le cadre général de l'éducation au Cameroun. Le système éducatif, qui constitue le principal vecteur d'alphabétisation en français et en anglais, est organisé en deux sous-systèmes : l'anglophone et le francophone. Ces sous-systèmes éducatifs, par lesquels est réaffirmée l'option nationale du biculturalisme, coexistent en conservant chacun sa spécificité dans les méthodes d'évaluation et les certifications. Chacun est organisé de la manière suivante :

- - l'enseignement maternel d'une durée de deux ans;
- - l'enseignement primaire d'une durée de six ans;
- - l'enseignement secondaire général ou technique d'une durée de sept ans;
- - l'enseignement post-primaire d'une durée de deux ans;
- - l'enseignement normal d'une durée de deux à trois ans.

Le dernier ordre d'enseignement, l'enseignement supérieur, qui est commun aux deux sous-systèmes, est régi depuis 2001 par la loi n° 005 du 16 avril 2001 portant orientation de l'enseignement supérieur au Cameroun. Le paysage éducatif camerounais comprend aussi bien des établissements publics que privés laïcs et confessionnels à tous les niveaux d'enseignement.

D'après la Stratégie sectorielle de l'éducation de 2006, l'enseignement primaire a pour vocation d'inculquer les outils d'apprentissage essentiels (lecture, écriture, expression orale, comptage, résolution des problèmes) et les contenus éducatifs fondamentaux (connaissances, aptitudes, valeurs, attitudes) dont les jeunes camerounais ont besoin pour résoudre les problèmes immédiats de survie et d'apprentissage tout au long de la vie. Une attention particulière est donc portée à la maîtrise des langues officielles (anglais et français) à ce niveau. Les niveaux d'enseignement secondaire et supérieur quant à eux ont pour mission d'inculquer aux jeunes camerounais les valeurs éthiques universelles, de leur faire connaître, comprendre et apprécier

---

signifie l'adaptation de l'éducation aux réalités de ce pays qui est essentiellement agricole », Ahmadou Ahidjo (Unesco, 1972).

la diversité culturelle camerounaise, de développer en eux le sens de l'initiative et l'esprit d'entreprise et de promouvoir l'excellence dans tous les domaines de la connaissance.

Entre 1990 et 1997, on a noté une baisse du taux brut de scolarisation dans le primaire (de 96,3 % à 81,6 %), due probablement à la conjoncture économique défavorable. Les années 2000 ont été marquées par une hausse de la couverture scolaire, à la faveur de la suppression des frais d'écolage dans les établissements publics d'enseignement primaire. Le taux brut de scolarisation qui se situe au-dessus de 100 % (tableau 1.1) ne signifie pas toutefois que tous les enfants en âge d'être scolarisés le sont, car l'âge des élèves peut déborder le groupe d'âge considéré au dénominateur. Soulignons aussi que l'école publique est laïque et l'enseignement primaire obligatoire au Cameroun.

TABLEAU 1.1 Évolution du taux brut de scolarisation (TBS) dans le primaire, Cameroun.

Années	TBS (%)	Effectifs scolarisés
1985-1986	–	1 705 319
1990-1991	96,3	1 964 146
1995-1996	81,2	1 874 873
1996-1997	81,6	1 931 129
1997-1998	83,4	2 023 809
1998-1999	85,7	2 133 707
1999-2000	87,7	2 237 083
2000-2001	102,8	2 689 052
2001-2002	104,7	2 723 371
2002-2003	105,4	2 798 523
2003-2004	100,1	2 906 732

Source : République du Cameroun (2006)

Tout en consacrant le bilinguisme (officiel) comme facteur d'unité et d'intégration, l'État s'est engagé, par la Loi d'orientation de l'éducation de 1998, à promouvoir les langues nationales par la composante scolaire. Cependant, le projet d'introduction des langues nationales dans l'enseignement formel au Cameroun est encore dans sa phase expérimentale. On notera que chacune des dix régions du Cameroun compte au moins un établissement pilote, privé ou

public, où s'expérimentent les méthodologies convergentes langues officielles/langues nationales (Mbala, 2010).

Entre autres initiatives gouvernementales en ce sens, on notera la création d'un département et d'un laboratoire de Langues et cultures camerounaises à l'École normale supérieure de Yaoundé par arrêté n° 08/0223 MINESUP/DDES du 3 septembre 2008, avec pour mission de former des professeurs qualifiés pour l'enseignement du patrimoine linguistique et culturel national dans les lycées et collèges de l'enseignement secondaire.

En somme, le profil sociolinguistique du Cameroun, dressé par Bidja'a (1999), décline 253 langues présentes au Cameroun en deux langues majeures (français et anglais), quatre langues spéciales (allemand, espagnol, latin et pidgin-english) et 247 langues nationales.

CHAPITRE 2 : ASPECTS MÉTHODOLOGIQUES

La problématique du dénombrement des locuteurs appartenant à un groupe linguistique donné, en contexte multilingue, a fait l'objet de plusieurs essais de la part des démographes, des linguistes ou des sociolinguistes depuis quelques décennies, sans qu'une base consensuelle d'observation ne se dégage. Nonobstant la qualité des données linguistiques collectées lors des recensements de population, la définition des concepts et l'élaboration des méthodes d'estimation des locuteurs en une langue donnée font partie des principaux défis de la démolinguistique. C'est pourquoi il importe ici de préciser le sens des concepts, les indicateurs de mesure et les sources de données qui seront utilisés dans les analyses.

2.1. Définitions des concepts

Définie dans le dictionnaire *Larousse* (2011) comme « un système de signes vocaux propre à une communauté d'individus qui l'utilisent pour s'exprimer et communiquer entre eux », la langue est appréhendée dans la littérature sous plusieurs variantes. Dans le cadre de cette étude, ce sont les définitions suivantes, retenues par l'OIF, qui sont utilisées.

Langue maternelle : Première langue apprise ou parlée à la maison dans l'enfance par une personne.

Langue nationale : Langue traditionnellement parlée et qui sert de communication dans tout ou une partie du territoire d'une nation.

Langue vernaculaire : Langue première utilisée entre personnes d'un même groupe. C'est la langue de l'identité. Celle-ci sera assimilée à la langue nationale dans le contexte de l'étude.

Langue véhiculaire : Langue utilisée entre locuteurs n'ayant pas la même langue première. C'est la langue fonctionnelle des échanges.

Langue officielle : Langue faisant l'objet d'un statut légal et utilisée au sein des institutions publiques.

Alphabète : Toute personne sachant à la fois lire avec compréhension et écrire un bref et simple exposé des faits de sa vie quotidienne (UNESCO, 1958).

Francophone : Personne capable de faire face, en français, aux situations de communication courante.

Francophone partiel : Personne ayant une compétence réduite en français, lui permettant de faire face à un nombre limité de situations.

Anglophone : Personne capable de faire face, en anglais, aux situations de communication courante.

Groupe linguistique : Collectivité humaine qui partage une même langue.

2.2 Sources des données et variables de l'étude

2.2.1 Sources des données

Les données utilisées dans cette étude sont celles issues des RGPH du Cameroun. À ce jour, trois RGPH ont déjà été réalisés au Cameroun. Le premier a eu lieu en 1976, le deuxième en 1987 et le dernier en 2005. La connaissance de l'état et de la structure de la population est demeurée l'objectif principal de chacun de ces RGPH. On retiendra globalement que la population du Cameroun est passée de 7 663 246 habitants en 1976 à 10 493 655 habitants en 1987 pour s'établir à 17 463 836 habitants en 2005, soit un taux d'accroissement moyen annuel de 2,9 % et 2,8 % respectivement pour les deux périodes intercensitaires (tableau 2.1).

TABLEAU 2.1 Effectif de la population du Cameroun en 1976, 1987 et 2005.

Recensement	RGPH 1976	RGPH 1987	RGPH 2005
Période du dénombrement	9 au 24 avril 1976	14 au 28 avril 1987	11 au 30 nov. 2005
Taille de la population	7 663 246	10 493 655	17 463 836
Taux d'accroissement moyen annuel (%)	–	2,9	2,8

Source : BUCREP, 2010.

D'une opération à l'autre, les données sociodémographiques recueillies n'ont pas fondamentalement changé. Par contre, on notera que la saisie de l'information permettant de traiter de la problématique de la dynamique des langues au Cameroun a considérablement évolué. Si en 1976 aucune question n'a été posée sur les langues parlées, on s'est contenté en 1987 d'enregistrer les langues d'alphabétisation selon le regroupement présenté dans le tableau 2.2. Le questionnaire utilisé lors du RGPH de 2005 se distingue de celui des deux précédentes opérations dans la mesure où les aptitudes à lire et à écrire en langues nationales et langues officielles ont été saisies distinctement. De ce fait, la perspective de l'analyse comparative entre deux recensements se trouve limitée aux variables renseignées lors du recensement le plus ancien.

Les principales sources de données de cette étude sont donc les RGPH de 1987 et de 2005. Soulignons toutefois que nous aurons recours aux résultats de l'inventaire des langues nationales parlées au Cameroun, réalisé en 1983 et complété en 1991, pour rendre compte du dynamisme des langues nationales.

2.2.2 Variables dépendantes

Deux types de variables sont distingués ici : les variables dépendantes et les variables indépendantes. Les variables dépendantes sont la langue parlée et la langue d'alphabétisation.

a) La langue parlée

Parmi les trois recensements déjà organisés au Cameroun, les données sur les langues parlées ont été collectées uniquement au RGPH de 2005. Lors de ce dénombrement, chaque personne recensée âgée de 12 ans ou plus devait indiquer si elle parlait le français ou l'anglais (tableau 2.2).

b) La langue d'alphabétisation

Les langues d'alphabétisation ont été saisies en 1987 et en 2005 lors des RGPH à travers l'aptitude des recensés, âgés de 11 ans ou plus et de 12 ans ou plus respectivement, à lire et à écrire en une langue donnée (tableau 2.2).

Cependant, on note quelques spécificités d'un recensement à l'autre. En 1987, une question a suffi pour savoir si le recensé savait lire et écrire en une langue donnée. En fonction de sa réponse, il était classé dans l'une des catégories suivantes :

- langue officielle (AF) s'il déclarait pouvoir lire et écrire en anglais ou en français;
- langue nationale (LN) si la condition précédente n'était pas vérifiée et s'il déclarait pouvoir lire et écrire en au moins une des langues nationales;
- autre langue (AU) si aucune des deux conditions précédentes n'était vérifiée et s'il déclarait pouvoir lire et écrire en une autre langue;
- illettré (IL) s'il déclarait ne pouvoir ni lire ni écrire.

La variable de la langue d'alphabétisation ne permet pas en 1987 de dénombrer les personnes alphabétisées en anglais qui ne le sont pas en français et vice-versa. L'autre restriction de cette approche de mesure concerne l'exclusivité des modalités de la variable. En effet, les recensés alphabétisés dans une (au moins) des langues nationales et qui déclaraient l'être également dans une (au moins) des deux langues officielles ont systématiquement été classés dans la catégorie AF. Ainsi, il n'est pas possible d'avoir une estimation directe du nombre de personnes alphabétisées en langues nationales à partir des données du RGPH de 1987.

En 2005, les deux principales insuffisances qui viennent d'être évoquées ont été levées lors du dénombrement de la population. En plus de collecter séparément (deux questions) les données sur les langues nationales et les langues officielles lues et écrites, une distinction a également été faite entre le français et l'anglais pour ce qui est des langues officielles (tableau 2.2). Aucune donnée sur les autres langues étrangères (allemand, espagnol, chinois, etc.) n'a été collectée en 2005.

TABLEAU 2.2 Questions relatives à l'aptitude à parler, lire et écrire en une langue donnée

Sources	Formulation de la question	Modalités						Population cible
RGPH 1976	–	–						–
RGPH 1987	Est-ce que… sait lire et écrire? Encercler le numéro correspondant au symbole approprié	**P25** **1. AF** (Sait lire et écrire français ou anglais) **2. LN** (Sait lire et écrire uniquement une langue nationale) **3. AU** (Sait lire et écrire uniquement une autre langue) **4. IL** (Ne sait ni lire ni écrire)						Population de 11 ans et plus
RGPH 2005	Quelles langues nationales le recensé sait-il lire et écrire? Le recensé sait-il lire, écrire et parler une des langues officielles?	Voir en annexe la liste des 85 langues nationales recensées						Population de 12 ans et plus
		anglais			**français**			
		L/R (read) **- Oui** **- Non**	**E/W (write)** **- Oui** **- Non**	P/S (speak) - Oui - Non	**L/R (lire)** **- Oui** **- Non**	**E/W (écrire)** **- Oui** **- Non**	P/S (parler) - Oui - Non	

2.2.3 Variables indépendantes

Plusieurs recherches sur les langues en Afrique subsaharienne (Marcoux et Konaté, 2008; Niang, 2010; Konaté, 2010) ont mis en exergue les liens existant entre certaines variables ou caractéristiques sociodémographiques des individus et la dynamique des groupes linguistiques. Il s'agit pour l'essentiel de la région de résidence, du milieu de résidence (urbain/rural), du sexe, de l'âge et du niveau d'instruction. Nous désagrégons nos résultats suivant ces caractéristiques, et ce d'autant plus que la méthodologie de collecte des données relatives à ces cinq variables fut quasiment la même lors des RGPH de 1987 et de 2005.

S'agissant du niveau d'instruction, il est considéré ici comme le plus haut niveau d'éducation atteint par un individu dans un système éducatif donné. Plusieurs questions permettant de mesurer le niveau d'instruction de la population ont été posées au cours des trois RGPH du Cameroun aux personnes âgées de 3 ans et plus en 1987 et 2005 et aux personnes âgées de 4 ans et plus en 1976. Celles-ci portaient notamment sur le type d'enseignement, la dernière classe suivie et le diplôme le plus élevé pour tous les recensés ayant déjà fréquenté un établissement scolaire au moment du dénombrement. Le tableau A.1 en annexe présente la formulation des différentes questions lors des recensements de 1976, 1987 et 2005.

Aucune différence notoire n'est à relever sur la qualité de l'information recueillie pour ce qui est du niveau d'instruction des individus, malgré l'écart observé entre les dates de dénombrement. En effet, le recensement de novembre 2005 a enregistré, pour chaque individu fréquentant un établissement scolaire au moment du dénombrement, non pas la classe suivie mais la dernière classe suivie avec succès. Les modalités suivantes permettront de décrire le niveau d'instruction de la population :

- Aucun, pour les personnes n'ayant jamais fréquenté un établissement scolaire;
- Primaire, pour celles qui ont fréquenté en dernier lieu un établissement scolaire d'enseignement primaire;
- Secondaire ou plus, pour celles qui ont fréquenté en dernier lieu un établissement scolaire d'enseignement secondaire ou supérieur.

2.3. Indicateurs de mesure

Sauf mention explicite du contraire, les indicateurs ci-dessus définis se rapportent à la population des personnes âgées de 12 ans ou plus au moment du dénombrement.

Proportion des locuteurs d'une langue donnée : effectif des personnes qui déclarent parler une langue donnée, exprimé en pourcentage de la population de 12 ans et plus.

Taux d'alphabétisation en une langue donnée : pourcentage de la population qui déclare savoir lire et écrire dans une langue donnée. Lorsque cette langue est le français, on parlera de francophone. De même, s'il s'agit de l'anglais, on parlera d'anglophone.

Taux global d'alphabétisation : pourcentage de la population qui déclare savoir lire et écrire, quelle que soit la langue.

Dans le souci d'évaluer le niveau d'alphabétisation de la population du Cameroun en 1987 dans chaque langue d'enseignement, des mesures indirectes du taux d'alphabétisation ont été réalisées. Comme nous l'avons souligné plus haut, les recensés alphabétisés en anglais ont été regroupés dans la même catégorie que ceux alphabétisés en français (AF). Pour dissocier cette

catégorie en deux groupes (francophones et anglophones), nous nous sommes servis de la variable Type d'enseignement suivi.

2.4. Évaluation de la qualité des données : taux de non réponse

Lorsque les non-réponses sont importantes pour une variable donnée, cette dernière ne permet plus d'apprécier la réalité qu'elle désigne mais reflèterait plutôt la difficulté à collecter ce type information au sein de la population. Une variable de cette nature est susceptible de biaiser les analyses. Il importe donc d'évaluer la qualité des variables retenues pour cette étude avant leur utilisation à travers les taux de non-réponse. La population considérée ici est celle âgée de 12 ans et plus, population de référence pour cette étude (tableau 2.3).

TABLEAU 2.3 Taux de non-réponse des variables de l'étude

Variables	Taux de non-réponse	
	RGPH 1987	RGPH 2005
Région de résidence	0,0	0,0
Milieu de résidence	0,0	0,0
Sexe	0,0	0,0
Âge	0,0	0,0
Type d'enseignement suivi	0,4	0,0
Aptitude à parler en langue française	–	0,0
Aptitude à parler en langue anglaise	–	0,1
Aptitude à lire en langue française	–	0,0
Aptitude à lire en langue anglaise	–	0,0
Aptitude à écrire en langue française	–	0,0
Aptitude à écrire en langue anglaise	–	0,1
Aptitude à lire et à écrire en une langue nationale au moins	–	0,0
Aptitude à lire et à écrire en une langue quelconque	0,1	0,0
Effectif total des personnes de 12 ans et plus	**6 383 544**	**11 114 495**

2.5 Méthodes d'analyse

Cette étude exploratoire décrit les dynamiques démolinguistiques des différents groupes linguistiques par des méthodes d'analyse descriptive. D'une part, il s'agit de présenter le niveau atteint par les différentes variables et différents indicateurs retenus pour l'étude et de comparer éventuellement leurs évolutions. D'autre part, la production des tableaux de contingence permet de définir, au moyen de deux ou plusieurs variables de l'étude, des catégories correspondant aux attributs des groupes linguistiques. Cette différenciation permet de mieux interpréter les niveaux atteints et les tendances. Pour ce faire, nous recourons autant que possible aux éléments du contexte.

CHAPITRE 3 : SITUATION DES LANGUES NATIONALES D'ALPHABÉTISATION AU CAMEROUN

Ce chapitre décrit les langues nationales dans lesquelles les personnes recensées au Cameroun en 2005 ont déclaré savoir lire et écrire, ainsi que leur poids démographique. L'analyse est faite pour chaque milieu de résidence (rural/urbain) et concerne d'une part l'ensemble des langues nationales (première section) et d'autre part les langues nationales ayant le plus grand nombre de locuteurs alphabétisés dans chaque région administrative (deuxième section).

3.1 Caractérisation des langues nationales d'alphabétisation

En 2005, on dénombrait 5,6 % de personnes de 12 ans et plus alphabétisées en langues nationales au Cameroun, dont 6,3 % parmi les citadins et 4,9 % chez ceux vivant en milieu rural (tableau 3.1). On ne saurait se prononcer sur une éventuelle baisse ou hausse du taux d'alphabétisme en langues nationales entre 1987 et 2005 compte tenu du mode de recueil de l'information lors de ces deux opérations (voir chapitre 2). Cependant, soulignons que 2,2 % des personnes de 12 ans et plus recensées en 1987 au Cameroun étaient alphabétisés exclusivement en langues nationales – 2,5 % en milieu urbain et 2,0 % en milieu rural.

TABLEAU 3.1 Proportion (%) de la population alphabétisée en langues nationales par milieu de résidence, 1987 et 2005

Milieu de résidence	Proportion (%) des personnes alphabétisées *exclusivement* dans les langues nationales RGPH 1987	Taux d'alphabétisation en langues nationales RGPH 2005
Urbain	2,5	6,3
Rural	2,0	4,9
Ensemble	**2,2**	**5,6**

3.1.1. Inventaire des langues nationales d'alphabétisation

Le traitement des données du RGPH de 2005 relatives aux langues nationales a permis de dénombrer 85 langues nationales dans lesquelles les personnes recensées déclaraient savoir

lire et écrire. Ainsi, 0,87 % de recensés déclaraient en 2005 savoir lire et écrire dans la langue bulu, 0,79 % en ewondo, 0,78 % en bassaa, 0,35 % en duala et 0,31 % en arabe. Ces cinq langues appartiennent à la catégorie des langues que Breton et Fohtung (1993) qualifient de « langues standardisées ». Les autres langues peuvent être réparties en deux groupes, à savoir celles comptant entre 0,28 et 0,01 % de recensés qui y sont alphabétisés (54 langues) et celles en comptant moins de 0,01 % (26 langues). Ces faibles taux d'alphabétisation (tableau A.5.1 en annexe) sont le reflet d'une part de la diversité linguistique assez prononcée du Cameroun et d'autre part des expériences embryonnaires d'alphabétisation qu'a connues le pays. En outre, les langues ayant une tradition écrite, du fait de l'œuvre des missionnaires lors de la colonisation ou des actions des pouvoirs publics et des ONG après les indépendances, comptent relativement plus de personnes alphabétisées que les autres langues, et ce, indépendamment du poids démographique du groupe de leurs locuteurs.

En ce qui concerne les langues nationales d'alphabétisation en milieu urbain, les langues bassaa (0,99 %), ewondo (0,82 %), duala (0,60 %), bulu (0,50 %) et arabe (0,38 %) sont également celles comptant les effectifs les plus importants en termes de personnes sachant les lire et écrire. Par contre, en milieu rural, c'est le fufulde qui occupe la cinquième place, avec près de 0,22 % d'alphabètes, supplantant ainsi la langue duala, qui est surtout présente en milieu urbain.

Les écarts considérables que l'on peut observer entre les taux d'alphabétisation en langues nationales et les niveaux de scolarisation au Cameroun sont dus entre autres au fait que l'alphabétisation dans les langues nationales au Cameroun relève essentiellement de l'enseignement non formel, en dépit des quelques expérimentations d'enseignement des langues nationales dans le système scolaire. Toutefois, il convient de souligner que le choix de collecter la principale langue nationale d'alphabétisation lors du recensement pourrait sous-estimer les effectifs des personnes alphabètes en langues nationales.

3.1.2. Alphabétisation en langues nationales et sexe

Le graphique 3.1 illustre les différences selon le sexe des proportions de personnes alphabétisées en langues nationales au Cameroun en 2005 : 7,2 % des personnes recensées sont alphabètes en langues nationales parmi les hommes, contre 4,1 % chez les femmes. Cette différence serait une conséquence de la valeur différente accordée à chaque sexe dans la

société traditionnelle camerounaise, où l'homme peut prétendre à une éducation alors que la femme est consignée aux tâches ménagères. Les écarts selon le milieu de résidence sont plus prononcés chez les femmes : en milieu urbain, 5,0 % sont alphabétisées en langues nationales, contre seulement 3,3 % en milieu rural. Chez les hommes résidant en milieu urbain, 7,6 % d'entre eux sont alphabétisés en langues nationales, contre 6,7 % chez leurs congénères en milieu rural.

GRAPHIQUE 3.1 Taux d'alphabétisation (%) en langues nationales selon le sexe et le milieu de résidence en 2005

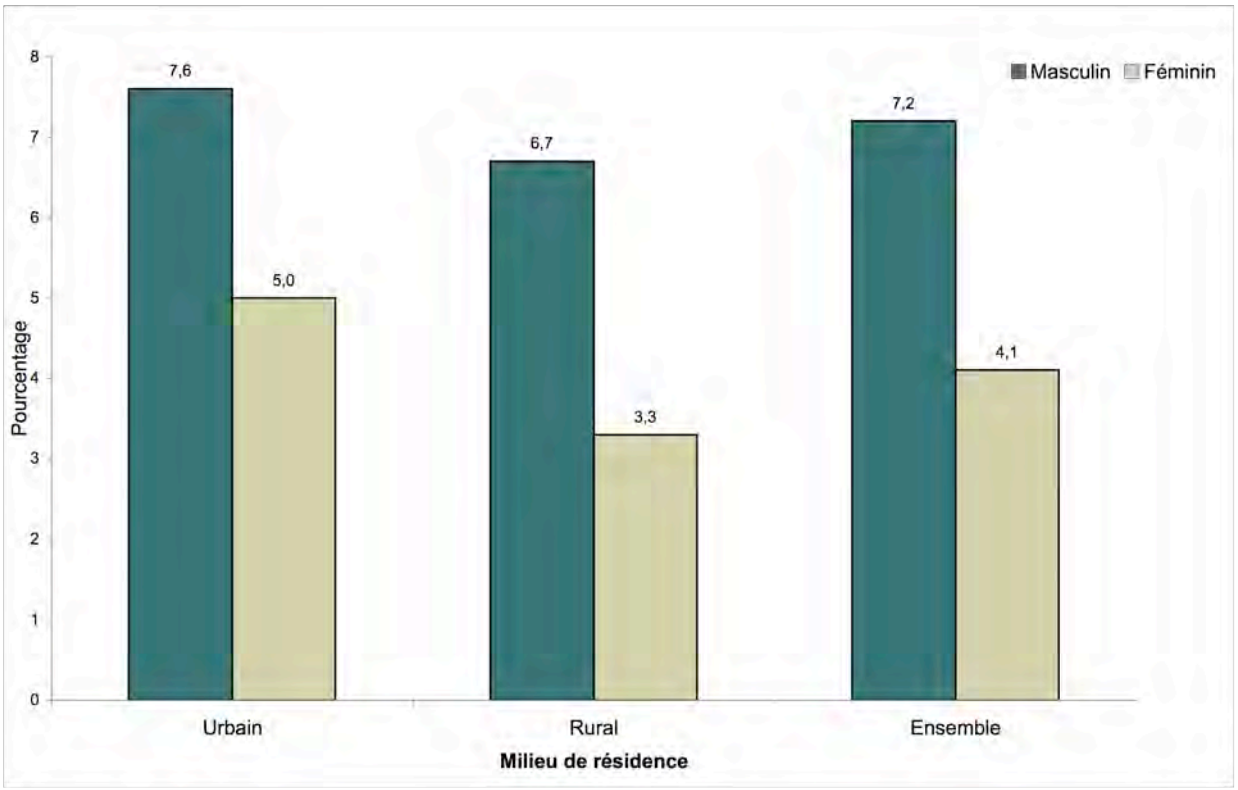

Source : RGPH 2005

3.1.3. Alphabétisation en langues nationales et âge

Les résultats de l'analyse de l'alphabétisation en langues nationales selon le groupe d'âge des personnes recensées, illustrés par le graphique 3.2, mettent en évidence un effet de génération. L'essentiel des alphabètes en langues nationales se retrouve au sein des plus anciennes générations, et ce, quel que soit le milieu de résidence considéré. Les jeunes générations (1991-1993, 1986-1990 et 1981-1985, soit les 12-14 ans, 15-19 ans et 20-24 ans au moment du

recensement de 2005) ne sont quasiment pas alphabétisées en langues nationales et ce n'est qu'à partir du groupe d'âge 25-29 ans qu'on note quelques recensés alphabètes en langues nationales (0,1 % d'entre eux). Cette proportion d'alphabétisés en langues nationales croît avec le groupe d'âge et atteint son maximum au sein des 55-59 ans avec 16,8 % (21,2 % en milieu urbain et 13,8 % en milieu rural) pour décroître ensuite jusqu'à 4,6 % (6,4 % en milieu urbain et 3,8 % en milieu rural) chez les 85 ans et plus. Les générations nées avant les années d'indépendance (notamment 1941-1945, 1946-1950 et 1951-1955) affichent les plus grandes proportions d'alphabétisés en langues nationales en leur sein. Ces tendances demeurent inchangées à l'échelle de chaque région.

GRAPHIQUE 3.2 Taux d'alphabétisation (%) en langues nationales par groupe d'âge selon le milieu de résidence, 2005

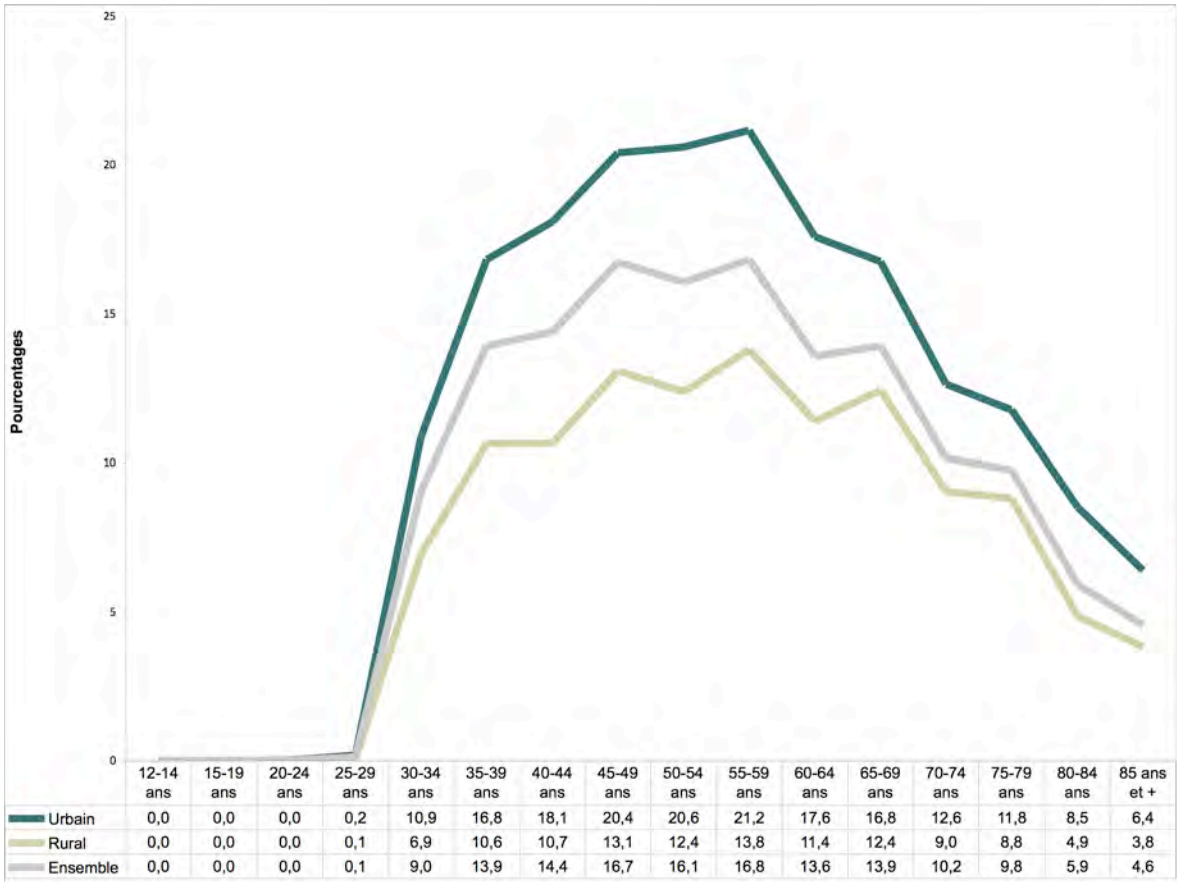

	12-14 ans	15-19 ans	20-24 ans	25-29 ans	30-34 ans	35-39 ans	40-44 ans	45-49 ans	50-54 ans	55-59 ans	60-64 ans	65-69 ans	70-74 ans	75-79 ans	80-84 ans	85 ans et +
Urbain	0,0	0,0	0,0	0,2	10,9	16,8	18,1	20,4	20,6	21,2	17,6	16,8	12,6	11,8	8,5	6,4
Rural	0,0	0,0	0,0	0,1	6,9	10,6	10,7	13,1	12,4	13,8	11,4	12,4	9,0	8,8	4,9	3,8
Ensemble	0,0	0,0	0,0	0,1	9,0	13,9	14,4	16,7	16,1	16,8	13,6	13,9	10,2	9,8	5,9	4,6

Source : RGPH 2005

3.1.4. Alphabétisation en langues nationales et région de résidence

L'analyse régionale des taux d'alphabétisation en langues nationales au Cameroun permet de relever des différences. La carte 3.1 donne une bonne image de ces différences, que l'on peut regrouper en trois grands ensembles. Le premier groupe est composé des régions comptant moins de 5 % de personnes alphabétisées en langues nationales. Il s'agit des régions de l'Est (4,9 %), de l'Adamaoua (4,8 %), du Sud-Ouest (4,2 %), du Nord (2,6 %), de l'Extrême-Nord (2,3 %), de l'Ouest (2,2 %) et du Nord-Ouest (1,6 %). Le deuxième groupe comprend les régions du Centre (9,8 %) et du Littoral (7,5 %). La région du Sud constitue à elle seule le dernier ensemble, avec 22,2 % d'habitants alphabétisés en langues nationales.

CARTE 3.1 Proportion (%) des personnes de 12 ans et plus alphabétisées en langues nationales par région, 2005

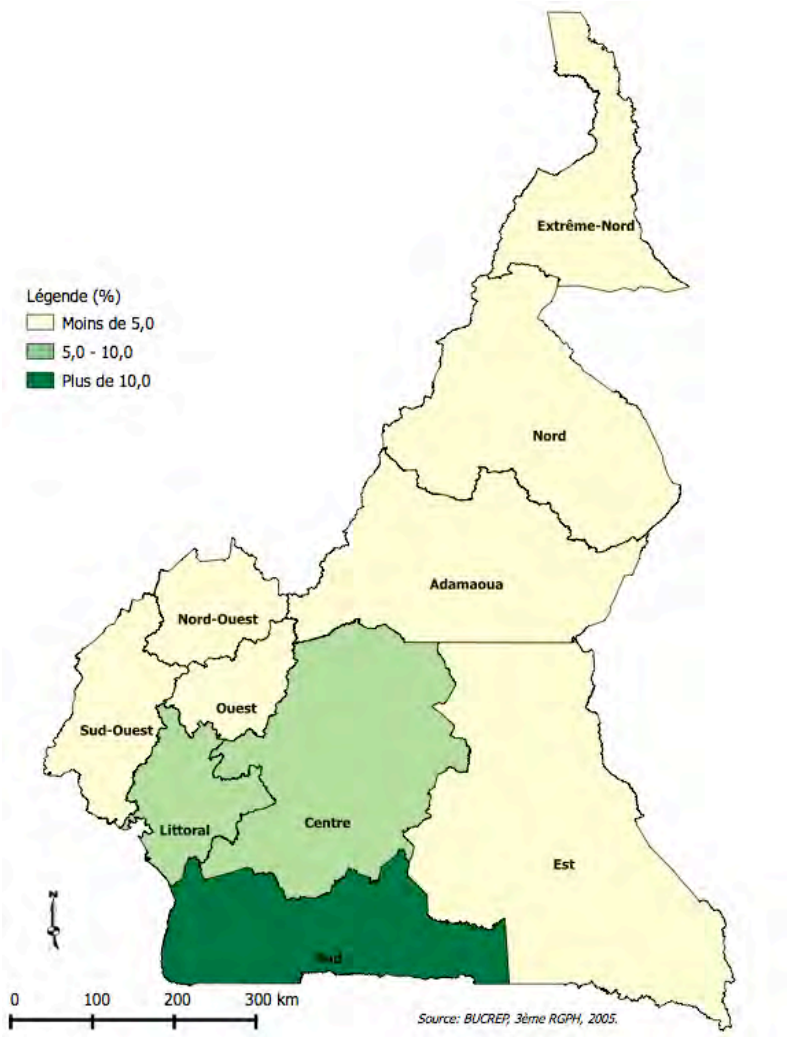

Les analyses montrent que c'est en milieu rural dans les régions du Centre, du Littoral et du Sud que l'on a les plus grandes proportions de personnes alphabétisées dans les langues nationales (graphique 3.3). Ces disparités sont le reflet de l'évolution sociohistorique du Cameroun : l'enseignement de ces langues a été initialement dispensé par les missionnaires qui ont précédé ou suivi les voies de pénétration coloniale à partir de la côte atlantique : axes Kribi-Ebolowa-Yaoundé et Douala-Edéa-Yaoundé. Les autres régions, qu'on pourrait qualifier de difficillement accessibles, n'ont été que faiblement touchées par ce processus d'alphabétisation en langues nationales.

GRAPHIQUE 3.3 Taux d'alphabétisation (%) en langues nationales par région et par milieu de résidence en 2005

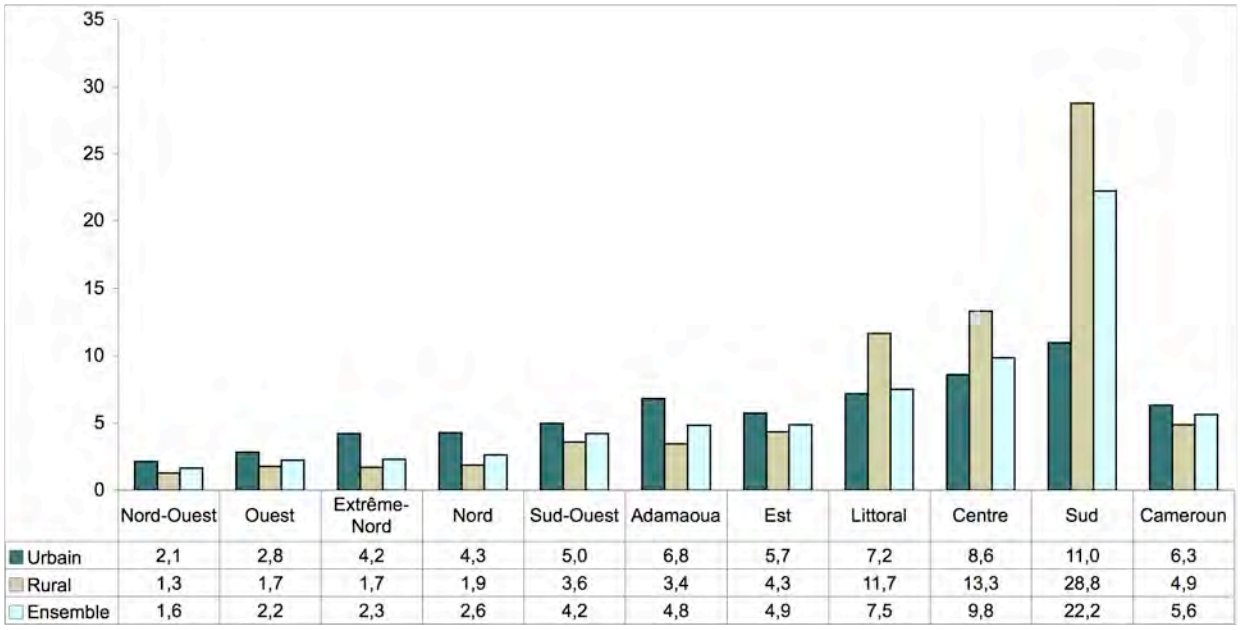

	Nord-Ouest	Ouest	Extrême-Nord	Nord	Sud-Ouest	Adamaoua	Est	Littoral	Centre	Sud	Cameroun
Urbain	2,1	2,8	4,2	4,3	5,0	6,8	5,7	7,2	8,6	11,0	6,3
Rural	1,3	1,7	1,7	1,9	3,6	3,4	4,3	11,7	13,3	28,8	4,9
Ensemble	1,6	2,2	2,3	2,6	4,2	4,8	4,9	7,5	9,8	22,2	5,6

Source : RGPH 2005

3.2. Analyse régionale de l'alphabétisme en langues nationales

Cette section décrit la situation de l'alphabétisme en langues nationales dans chaque région en faisant référence à chaque fois aux cinq langues nationales majoritaires qui ont été déclarées par les recensés comme leur principale langue d'alphabétisation. Les résultats des analyses consignés dans le tableau 3.2 mettent en évidence le caractère local des langues nationales que savent lire et écrire les personnes recensées.

Dans la région de l'Adamaoua, le fufulde est la langue nationale dans laquelle les recensés ont été les plus nombreux à déclarer savoir lire et écrire, avec 1,5 % d'entre eux déclarant être alphabétisés en cette langue (1,99 % en milieu urbain et 1,15 % en milieu rural). Le fufulde est suivi dans la région par l'arabe (1,00 %), le gbaya (0,99 %), le dii (0,20 %) et le mundang (0,18 %). Ces cinq langues sont également les plus citées en milieu urbain. Par contre, la langue manbila (0,07 %) occupe la cinquième position en milieu rural, remplaçant ainsi le mundang parmi les cinq langues les plus citées par les personnes alphabétisées en langues nationales. Soulignons que la région de l'Adamaoua constitue l'aire linguistique des langues standardisées fulfulde et gbaya.

Les départements de la région du Centre relèvent de l'aire de la langue beti-fang, excepté le Nyong-et-Kellé (prolongement de l'aire bassaa) et le Grand Mbam dont le nord appartient à l'aire du vute (mambiloïde) et du tikari tandis que le sud est subdivisé entre les langues du groupe bafia et ceux du groupe mbam. De ce fait, les langues ewondo (3,49 %), bassaa (1,99 %), bulu (0,99 %), eton (0,56 %) et les autres langues beti (0,41 %) sont les langues nationales les plus citées par les résidents de la région du Centre comme celles dans lesquelles ils savent lire et écrire. Le milieu rural se distingue du milieu urbain par des taux d'alphabétisation plus élevés en ewondo (5,93 % contre 2,59 %), bassaa (3,35 % contre 1,49 %), bulu (1,28 % contre 0,89 %) et eton (0,64 % contre 0,53 %). La langue mundang du groupe mbum occupe la cinquième position en milieu urbain avec 0,30 % de personnes sachant la lire et l'écrire.

La région de l'Est correspond en partie à une marge de la sous-branche bantou, notamment les groupes orientaux du bantou équatorial, mais aussi l'aire des langues de la famille adamaoua-oubanguienne. En 2005, près de 1,11 % (1,16 % en milieu rural contre 1,02 % en milieu urbain) des personnes de la région déclaraient savoir lire et écrire en kako. Si dans l'ensemble la langue kako est suivie du gbaya (0,60 %), du makaa (0,43 %), du bulu (0,42 %) et de l'arabe (0,41 %), la classification varie en fonction du milieu de résidence : la langue fufulde est citée par 0,58 % d'alphabètes en milieu urbain, suivie du gbaya (0,55 %), de l'arabe (0,55 %) et du makaa (0,44 %), alors qu'en milieu rural, la langue gbaya (0,63 %) vient en deuxième position, suivie par le koozime (0,53 %), le bulu (0,44 %) et le makaa (0,43 %).

La grande majorité des groupes linguistiques de la région de l'Extrême-Nord appartient à la famille tchadique, qui constitue le fond autochtone principal. S'y ajoutent deux langues de la

sous-famille adamaoua (tupuri et mundang) et deux langues de grande extension dont les origines sont hors du Cameroun (arabe et fufulde). Contrairement aux langues de la famille tchadique, ces quatre dernières sont d'une standardisation certaine. Ainsi, nombre de résidents de la région de l'Extrême-Nord déclaraient en 2005 savoir lire et écrire le fufulde (0,43 %), l'arabe (0,43 %), le tupuri (0,40 %), le mundang (0,23 %) ou le masana (0,18 %). Toutes proportions gardées, ce sont ces langues qui sont majoritairement citées par les quelque 4,2 % de personnes alphabétisées dans les langues nationales en milieu urbain. En milieu rural, le tupuri (0,34 %) occupe la première place des langues d'alphabétisation, tandis que le musgum (0,16 %) fait partie des cinq langues majoritaires.

La région du Littoral présente une certaine homogénéité selon le milieu de résidence en ce qui concerne les deux principales langues nationales que les recensés savent lire et écrire. En effet, 2,35 % (7,44 % en milieu rural et 1,96 % en milieu urbain) de la population de 12 ans et plus affirment savoir lire et écrire dans la langue bassaa tandis que 1,76 % (1,91 % en milieu rural et 1,75 % en milieu urbain) indiquent savoir lire et écrire dans la langue duala. Les autres langues nationales que savent lire et écrire les populations résidentes de la région du Littoral dans l'ensemble et celles résidant en milieu urbain en particulier sont, dans l'ordre décroissant des proportions : le fefe, le medumba et l'ewondo.

Les analyses montrent que la région du Nord est la zone d'expansion de l'alphabétisation dans la langue fufulde (0,70 % d'alphabètes). C'est le cas en milieu rural (0,54 %), mais c'est l'arabe (1,20 %), langue de l'islamisation, qui est citée majoritairement comme langue dans laquelle les résidents du milieu urbain de la région du Nord savent lire et écrire. À l'instar des autres régions septentrionales du Cameroun, les langues tupuri et mundang sont relevées comme langues nationales d'alphabétisation.

La région du Nord-Ouest se caractérise par un émiettement linguistique. Cependant, la langue lamnso se distingue des autres avec 0,52 % d'alphabètes dans l'ensemble de la région –0,80 % en milieu urbain et 0,34 % en milieu rural. Les autres langues dans lesquelles savent lire et écrire les moins de 0,15 % de la population alaphabétisée restants sont, par ordre décroissant des proportions d'alphabètes : l'arabe, le limbum, le kom et le mundang pour l'ensemble de la région; l'arabe, le limbum, le meta et le kom en milieu rural, le kom, le bali, le limbum et le mundang en milieu urbain.

La région de l'Ouest est l'aire linguistique des langues appartenant à la sous-branche grassfield. Dans cette région, que ce soit en milieu urbain ou en milieu rural, la langue bamoun, encore appelée Shʉ paməm, dont l'écriture a été inventée par le Sultant Njoya avant la Première Guerre mondiale, est la langue nationale d'alphabétisation de la majorité des résidents – soit 0,65 % (0,66 % en milieu urbain contre 0,63 % en milieu rural). L'aire linguistique de la langue Shʉ paməm s'étend dans tout le département du Noun, qui constitue près de la moitié de la superficie de la région. Les autres langues citées par les alphabètes de la région sont : l'arabe (0,23 %), le ghomala (0,22 %), le fefe (0,21 %) et la langue medumba (0,12 %). Ces dernières sont également les principales langues d'alphabétisation des résidents des milieux urbain et rural.

La région du Sud du Cameroun occupe essentiellement la partie méridionale de l'aire de la langue beti-fang. Avec un taux d'alphabétisation dans la langue bulu de 16,37 % pour la région, la prédominance de cette langue est autant prononcée en milieu rural (22,07 %) qu'en milieu urbain (6,63 %). Elle est suivie dans la région et en milieu rural par les langues ewondo, ntoumou et d'autres langues du complexe beti-fang, regroupées ici sous le glossonyme de beti, et de la langue mundang. S'agissant du milieu urbain, la langue ewondo (0,93 %) occupe la deuxième place, suivie des langues mundang (0,71 %), bassaa (0,45 %) et ntoumou (0,25 %).

Le Sud-Ouest est le lieu d'un morcellement des langues de groupes divers. La branche bantou y prédomine notamment avec 0,61 % d'alphabètes dans la langue akoose, 0,56 % pour le kenyang, 0,43 % pour le mundang, 0,38 % pour le bakweri et 0,30 % pour l'ejagham. S'agissant du milieu rural, la langue akoose compte le plus grand nombre d'alphabètes (0,80 %) tandis que la langue bakweri est la principale langue nationale dans laquelle les personnes résidant en milieu urbain savent lire et écrire (0,58 %).

En somme, l'étude des langues nationales dans lesquelles les personnes de 12 ans et plus savent lire et écrire met en relief la diversité linguistique du Cameroun. Cependant, la faible proportion de personnes alphabétisées dans celles-ci (moins de 6 %) interpelle toute la communauté éducative. En l'absence d'une politique d'alphabétisation en langue nationale plus volontariste et mieux ciblée, l'extinction de certaines langues nationales est à craindre, car elles ne cessent d'être dépréciées au fil du temps par les jeunes générations qui accordent une valeur monnayable aux langues officielles que sont le français et l'anglais. Les initiatives

expérimentales, comme les projets PROPELCA et LASCOLAF, bien que louables, demeurent parcellaires et mériteraient d'être mises en œuvre sur l'ensemble du territoire national.

TABLEAU 3.2 Les cinq langues nationales ayant le plus grand nombre de locuteurs alphabétisés par région et milieu de résidence, 2005

Région	Milieu de résidence	Langue 1		Langue 2		Langue 3		Langue 4		Langue 5		Effectifs Totaux
		Langue	%	Langue	%	Langue	%	Langue	%	Langue	%	
Adamaoua	Urbain	Fufulde	1,99	Arabe	1,50	Gbaya	1,02	Mundang	0,33	Dii	0,29	219 180
	Rural	Fufulde	1,15	Gbaya	0,97	Arabe	0,64	Dii	0,13	Mambila	0,07	311 551
	Ensemble	Fufulde	1,50	Arabe	1,00	Gbaya	0,99	Dii	0,20	Mundang	0,18	530 731
Centre	Urbain	Ewondo	2,59	Bassaa	1,49	Bulu	0,89	Eton	0,53	Mundang	0,30	1 531 805
	Rural	Ewondo	5,93	Bassaa	3,35	Bulu	1,28	Beti	0,93	Eton	0,64	558 438
	Ensemble	Ewondo	3,49	Bassaa	1,99	Bulu	0,99	Eton	0,56	Beti	0,41	2 090 243
Est	Urbain	Kako	1,02	Fufulde	0,58	Gbaya	0,55	Arabe	0,55	Makaa	0,44	179 361
	Rural	Kako	1,16	Gbaya	0,63	Koozime	0,53	Bulu	0,44	Makaa	0,43	288 851
	Ensemble	Kako	1,11	Gbaya	0,60	Makaa	0,43	Bulu	0,42	Arabe	0,41	468 212
Extrême-Nord	Urbain	Fufulde	1,07	Arabe	0,73	Tupuri	0,57	Mundang	0,50	Masana	0,29	438 188
	Rural	Tupuri	0,34	Arabe	0,33	Fufulde	0,22	Musgum	0,16	Masana	0,14	1 331 279
	Ensemble	Fufulde	0,43	Arabe	0,43	Tupuri	0,40	Mundang	0,23	Masana	0,18	1 769 467
Littoral	Urbain	Bassaa	1,96	Duala	1,75	Fefe	0,34	Medumba	0,32	Ewondo	0,28	1 662 527
	Rural	Bassaa	7,44	Duala	1,91	Ewondo	0,32	Fefe	0,26	Mundang	0,20	127 957
	Ensemble	Bassaa	2,35	Duala	1,76	Fefe	0,34	Medumba	0,30	Ewondo	0,28	1 790 484
Nord	Urbain	Arabe	1,20	Fufulde	1,07	Mundang	0,42	Tupuri	0,31	Mundani	0,26	300 903
	Rural	Fufulde	0,54	Tupuri	0,32	Arabe	0,22	Mundang	0,21	Mundani	0,12	675 455
	Ensemble	Fufulde	0,70	Arabe	0,52	Tupuri	0,32	Mundang	0,27	Mundani	0,16	976 358
Nord-Ouest	Urbain	Lamnso	0,80	Kom	0,12	Bali	0,12	Limbum	0,11	Mundang	0,11	436 526
	Rural	Lamnso	0,34	Arabe	0,13	Limbum	0,11	Meta	0,07	Kom	0,07	668 778
	Ensemble	Lamnso	0,52	Arabe	0,12	Limbum	0,11	Kom	0,09	Mundang	0,07	1 105 304
Ouest	Urbain	Bamoun	0,66	Ghomal	0,33	Arabe	0,29	Fefe	0,27	Medumba	0,25	473 308
	Rural	Bamoun	0,63	Arabe	0,19	Fefe	0,16	Ghomala	0,14	Medumba	0,13	599 095
	Ensemble	Bamoun	0,65	Arabe	0,23	Ghomala	0,22	Fefe	0,21	Medumba	0,18	1 072 403
Sud	Urbain	Bulu	6,63	Ewondo	0,93	Mundang	0,71	Bassaa	0,45	Ntoumou	0,25	157 305
	Rural	Bulu	22,07	Ewondo	2,58	Ntoumou	1,47	Beti	0,91	Mundang	0,43	271 661
	Ensemble	Bulu	16,39	Ewondo	1,97	Ntoumou	1,02	Beti	0,65	Mundang	0,54	428 966
Sud-Ouest	Urbain	Bakweri	0,58	Mundan	0,54	Kenyang	0,51	Akoose	0,37	Bakossi	0,35	394 959
	Rural	Akoose	0,80	Kenyang	0,60	Mundang	0,34	Ejagham	0,26	Bakweri	0,22	487 368
	Ensemble	Akoose	0,61	Kenyang	0,56	Mundang	0,43	Bakweri	0,38	Ejagham	0,30	882 327
Total	Urbain	Bassaa	0,99	Ewondo	0,82	Duala	0,6	Bulu	0,5	Arabe	0,38	5 794 062
	Rural	Bulu	1,26	Ewondo	0,77	Bassaa	0,55	Arabe	0,23	Fufulde	0,22	5 320 433
	Ensemble	Bulu	0,87	Ewondo	0,79	Bassaa	0,78	Duala	0,35	Arabe	0,31	11 114 495

CHAPITRE 4 : DYNAMIQUE DES LANGUES OFFICIELLES AU CAMEROUN

Ce chapitre offre un aperçu général sur les langues officielles au Cameroun. Après une présentation du nombre et de la proportion des locuteurs, de leur répartition selon certaines caractéristiques sociodémographiques et du niveau d'alphabétisation dans ces langues, est abordée l'évolution de la proportion des personnes alphabétisées en langues officielles entre 1987 et 2005.

4.1. Locuteurs des langues officielles

Dans le cadre de cette étude, les locuteurs des langues officielles sont considérés comme les personnes de 12 ans et plus s'exprimant en français ou en anglais, c'est-à-dire ayant déclaré savoir parler l'une ou l'autre de ces langues. L'analyse sera circonscrite à la présentation des locuteurs en langues officielles en 2005, en raison du fait que les données sur les langues parlées ont été collectées uniquement au RGPH de 2005.

4.1.1. Poids démographique des locuteurs de l'anglais

Les données issues du 3e recensement révèlent qu'en 2005 on dénombrait au Cameroun 2 683 741 personnes pouvant s'exprimer en anglais, soit 24,1 % de la population de 12 ans et plus. S'il est vrai qu'à l'échelle nationale cette proportion semble bien faible eu égard au statut de langue officielle de l'anglais, il n'en demeure pas moins qu'au regard du poids démographique des 12 ans et plus dans les deux régions anglophones du pays (9,9 % pour la région du Nord-Ouest et 7,9 % pour la région du Sud-Ouest), la valeur atteinte est plutôt élevée. Bien des efforts ont été faits par les pouvoirs publics pour le renforcement de l'enseignement de l'anglais, à travers la création, sur l'ensemble du territoire national, d'établissements d'enseignement primaire et secondaire bilingues (français et anglais). Il en est de même du lancement en 1990 du PFLB, avec pour corollaire la multiplication des centres linguistiques pilotes dans les dix chefs-lieux de région, centres dans lesquels un accent particulier est mis sur l'élocution en anglais. S'ajoutent aussi, ces récentes décennies, des centres de formation bilingue à capitaux privés.

a) Langue anglaise et milieu de résidence des locuteurs

Les locuteurs de l'anglais se répartissent différemment en fonction du milieu de résidence. Le tableau 4.1 met en lumière une nette prédominance des anglophones en ville. Parmi les personnes résidant en ville, en effet, 1 702 320, soit 29,4 %, s'expriment en anglais, alors qu'à la campagne, seulement 981 421 personnes (18,4 %) le font. Une bonne partie des centres publics et privés bilingues ainsi créés sont en très grande majorité implantés en ville, vivier de brassage humain et socle de modernité.

TABLEAU 4.1 Locuteurs de l'anglais par milieu de résidence, 2005

Milieu de résidence	Locuteurs de l'anglais	
	%	Effectifs
Urbain	29,4	1 702 320
Rural	18,4	981 421
Ensemble	24,1	2 683 741

b) Langue anglaise et caractéristiques sociodémographiques des locuteurs

L'analyse des locuteurs anglophones sous le prisme de certaines caractéristiques sociodémographiques laisse apercevoir certains éléments de différenciation, au premier rang desquels se trouve le sexe.

Ainsi, pour l'ensemble des personnes de sexe masculin de 12 ans et plus résidant au Cameroun en 2005, 1 475 319, soit 27,3 %, étaient anglophones (tableau A.5.2 en annexe). Cette proportion était moindre chez les femmes : tout juste 21,2 % d'entre elles pouvaient s'exprimer en anglais. Cette situation est à mettre en relation avec la tendance générale observée à propos du niveau d'instruction, les hommes étant relativement plus instruits que les femmes, quelle que soit la tranche d'âge considérée (Ngoufo, 2010). La proportion d'anglophones est plus élevée chez les hommes que chez les femmes tant en milieu urbain qu'en milieu rural.

L' analyse selon l'âge permet de se rendre compte que l'aptitude à s'exprimer en anglais est positivement associée à la jeunesse. Les jeunes générations affichent en effet les proportions

les plus élevées de locuteurs par rapport aux générations anciennes. Au niveau national, ces proportions sont supérieures à 20 % chez les locuteurs âgés de 12 à 49 ans, elles tombent en deçà de 20 % à partir de 50 ans et descendent même à moins de 10 % chez les 65 ans et plus. Cela serait sans doute lié à l'expansion postindépendance et postunification de la scolarisation en général de l'enseignement de l'anglais, en particulier au bénéfice des personnes nées à la fin des années 1960, mais surtout pour celles nées dans les années 1970 et 1980. Le graphique 4.1 illustre cette évolution des locuteurs de l'anglais en fonction de l'âge. La tendance observée au niveau national se poursuit quel que soit le milieu de résidence, même si on peut remarquer, comme nous l'avons dit plus haut, que ces proportions sont bien plus élevées en ville qu'à la campagne.

GRAPHIQUE 4.1 Évolution de la proportion (en %) des locuteurs de l'anglais par groupe d'âge selon le milieu de résidence, 2005

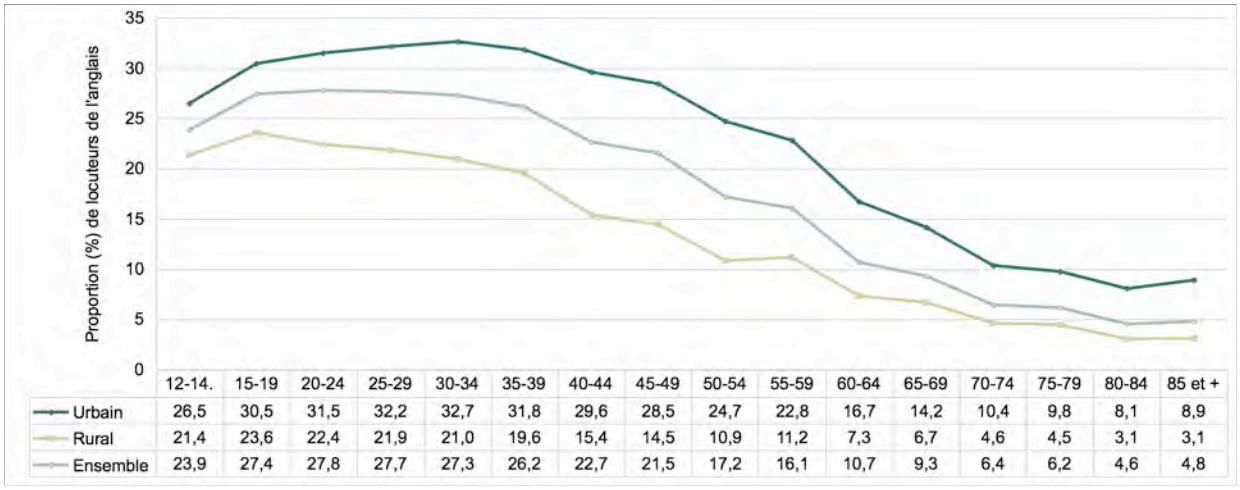

	12-14.	15-19	20-24	25-29	30-34	35-39	40-44	45-49	50-54	55-59	60-64	65-69	70-74	75-79	80-84	85 et +
Urbain	26,5	30,5	31,5	32,2	32,7	31,8	29,6	28,5	24,7	22,8	16,7	14,2	10,4	9,8	8,1	8,9
Rural	21,4	23,6	22,4	21,9	21,0	19,6	15,4	14,5	10,9	11,2	7,3	6,7	4,6	4,5	3,1	3,1
Ensemble	23,9	27,4	27,8	27,7	27,3	26,2	22,7	21,5	17,2	16,1	10,7	9,3	6,4	6,2	4,6	4,8

Source : RGPH 2005

La proportion des locuteurs de l'anglais varie d'une région à une autre. Abstraction faite des régions originellement anglophones (Nord-Ouest et Sud-Ouest, avec près de 53 % de la population anglophone du pays), où la proportion des locuteurs est largement au-delà de la moyenne nationale (67,3 % et 76,6 % respectivement), toutes les autres régions ont des valeurs inférieures à la moyenne nationale. Les régions du Littoral et du Centre, qui abritent les deux grandes métropoles du pays, lieu d'implantation de la majorité des établissements d'enseignement bilingue tous niveaux confondus, se démarquent des autres régions avec une proportion de locuteurs de l'anglais de 23,7 % et 20,6 % respectivement. Les régions de l'Extrême-Nord et du Nord apparaissent comme celles ayant les plus faibles proportions de

locuteurs de l'anglais, aussi bien en ville qu'à la campagne. Cela peut s'expliquer, entre autres, par le niveau d'instruction, car ces régions sont celles qui présentent les niveaux d'instruction les plus faibles du pays.

CARTE 4.1 Proportion (en %) des locuteurs de l'anglais par région, 2005

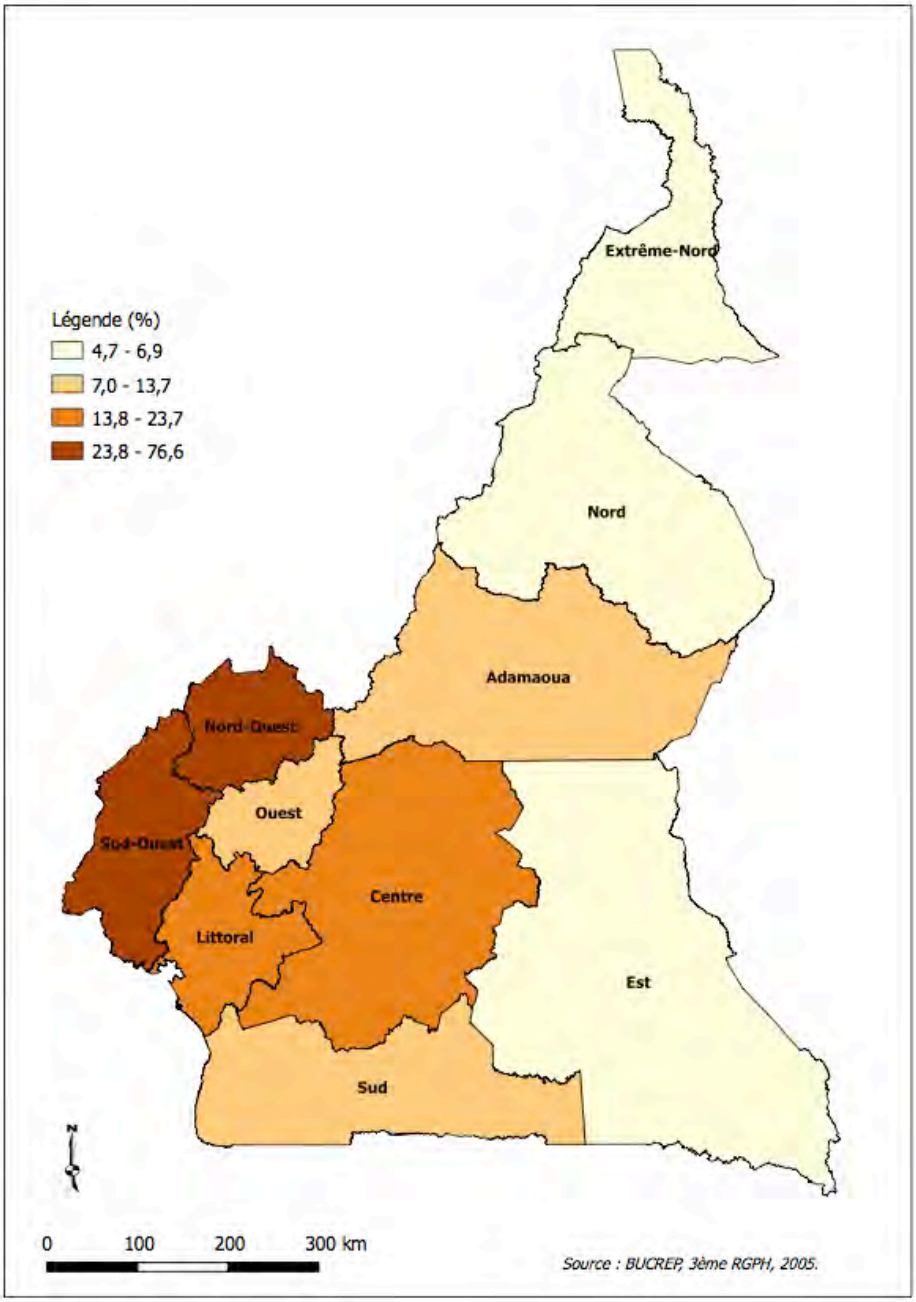

Le graphique 4.2 montre que cette variation régionale de la proportion de locuteurs de l'anglais est également influencée par le milieu de résidence. Quelle que soit la région considérée, la proportion des anglophones passe du simple au double, voire au triple, de la campagne à la ville, si l'on excepte les régions du Littoral (20,5 % contre 24,0 %), du Nord-Ouest (58,7 % contre 80,6 %), du Sud (11,7 % contre 17,1 %) et du Sud-Ouest (69,8 % contre 85,1 %).

GRAPHIQUE 4.2 Proportion (en %) des locuteurs de l'anglais par région selon le milieu de résidence, 2005

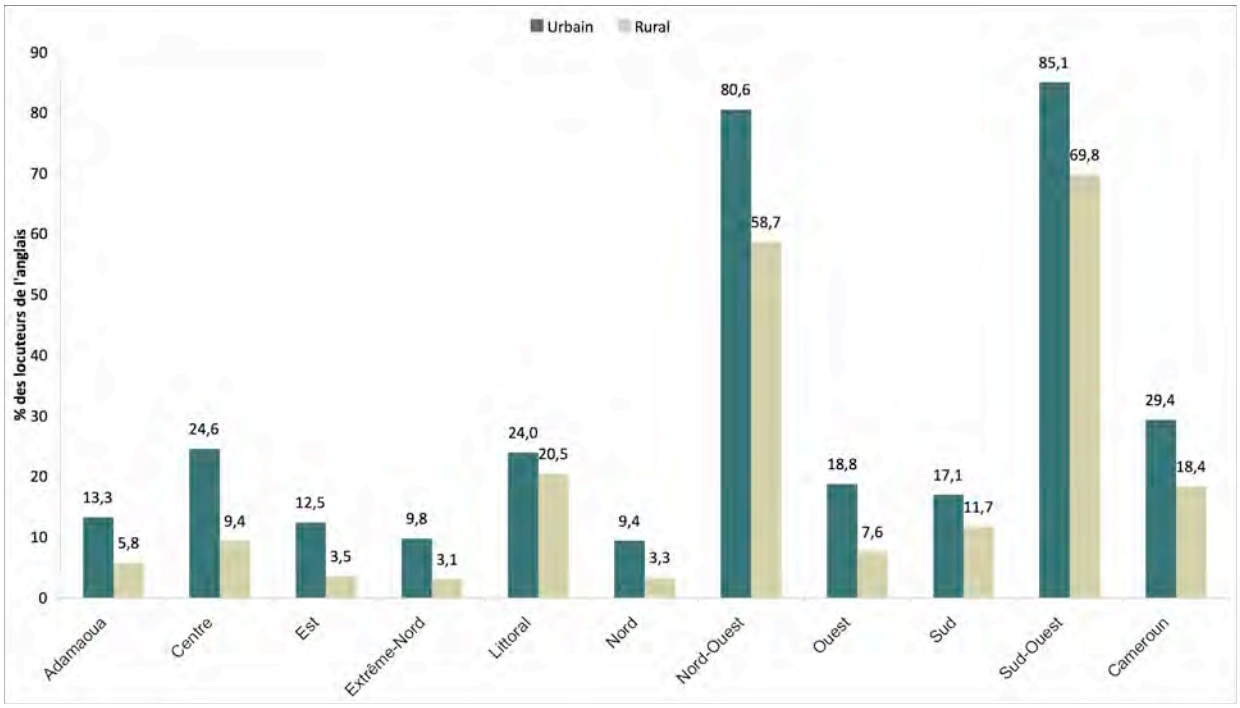

Source : RGPH 2005

Au total, la proportion de personnes s'exprimant en anglais varie selon le sexe, selon le milieu de résidence et selon la région considérée. Les jeunes générations sont également plus représentées parmi ces locuteurs. C'est dire l'expansion que pourrait connaître l'anglais dans les décennies à venir dans un contexte où la connaissance de l'anglais et la capacité de le parler sont presque toujours synonymes d'atouts et d'opportunités. Comme l'a mis en évidence Aroga (1997), dans une étude menée auprès des élèves de fin du secondaire, les jeunes francophones et anglophones sont favorables à l'anglais dans la mesure où il peut leur assurer une instruction de qualité et une rémunération élevée. Qu'en est-il de l'autre langue officielle, le français?

4.1.2. Poids démographique des locuteurs du français

Alors que l'aire de prédilection de l'anglais est circonscrite à deux régions sur les dix que compte le Cameroun, le français est la première langue officielle dans les huit autres. Le nombre de personnes déclarant pouvoir s'exprimer en français était évalué au recensement de 2005 à 6 408 241, soit 57,7 % des personnes âgées de 12 ans et plus. Au-delà de cette statistique, la progression de l'aptitude à parler français est un fait réel dans les ménages, même si dans les faits le français parlé par les Camerounais est grandement influencé par des emprunts aux langues nationales, à l'anglais et au pidgin (Boum et Sadembouo, 1999) et est caractérisé par de nombreux néologismes français propres au Cameroun (Tabi, 2000).

a) Langue française et milieu de résidence des locuteurs

L'examen des locuteurs du français selon le milieu de résidence laisse voir une plus forte implantation des francophones en ville. En effet, 4 361 137, soit 75,3 % des personnes résidant en ville, parlent français, ce qui représente en valeur absolue plus du double de ceux résidant à la campagne. Ceci est bien illustré par le tableau 4.2, où l'on remarque qu'au recensement de 2005, alors que la moyenne est de 57,7 % au niveau national, seuls 38,5 % de la population en milieu rural déclarent parler français. Le fait que Yaoundé, la capitale politique, et Douala, la capitale économique, villes millionnaires, soient situées toutes deux dans la zone francophone pourrait expliquer cette forte proportion de locuteurs du français en ville.

TABLEAU 4.2 Locuteurs du français par milieu de résidence, 2005

Milieu de résidence	Locuteurs du français	
	%	Effectifs
Urbain	75,3	4 361 137
Rural	36,5	2 047 104
Ensemble	57,7	6 408 241

b) Langue française et caractéristiques sociodémographiques des locuteurs

La proportion de locuteurs du français varie selon certaines caractéristiques sociodémographiques.

En ce qui a trait au sexe, le tableau A.5.3 (en annexe) révèle que parmi les hommes résidant au Cameroun en 2005, 3 385 014, soit 62,6 %, parlent français, ce qui est nettement supérieur à la moyenne nationale (57,7 %). Parmi les femmes, 3 023 227, soit 53,0 % seulement, parlent français. La scolarisation préférentielle des garçons jusqu'à une période récente pourrait expliquer cet écart homme-femme dans la population de locuteurs du français. Le milieu de résidence renforce ce constat, car l'écart homme-femme est de 5,9 points en faveur des hommes en milieu urbain (78,2 % contre 72,3 %) contre 11,5 points en milieu rural (44,6 % contre 33,1 %).

L'approche selon l'âge met en évidence une évolution de la proportion de locuteurs du français en fonction de l'âge. Globalement, la proportion est plus élevée chez les jeunes générations et décroît progressivement chez les anciennes générations. Des 12-14 ans aux 50-54 ans (en 2005), la proportion est supérieure à 50 %, puis, au-delà de 55ans, elle se réduit considérablement. Le graphique 4.3 permet de remarquer que pour les 12 à 49 ans les proportions de locuteurs du français sont quasi constantes au niveau national, cette quasi-constance étant plus marquée en ville.

Pour ce qui est de l'analyse régionale des locuteurs du français, des disparités notables sont observées. On peut distinguer trois catégories de régions. On a tout d'abord les régions ayant plus de 50 % de leur population constituée de locuteurs du français, le Centre (90,5 %), le Littoral (89,7 %), le Sud (88,3 %), l'Ouest (76,9 %) et l'Est (71,5 %). Ces régions affichent de manière générale les niveaux de scolarisation les plus élevés.

GRAPHIQUE 4.3 Évolution de la proportion (en %) de locuteurs du français par groupe d'âge selon le milieu de résidence, 2005

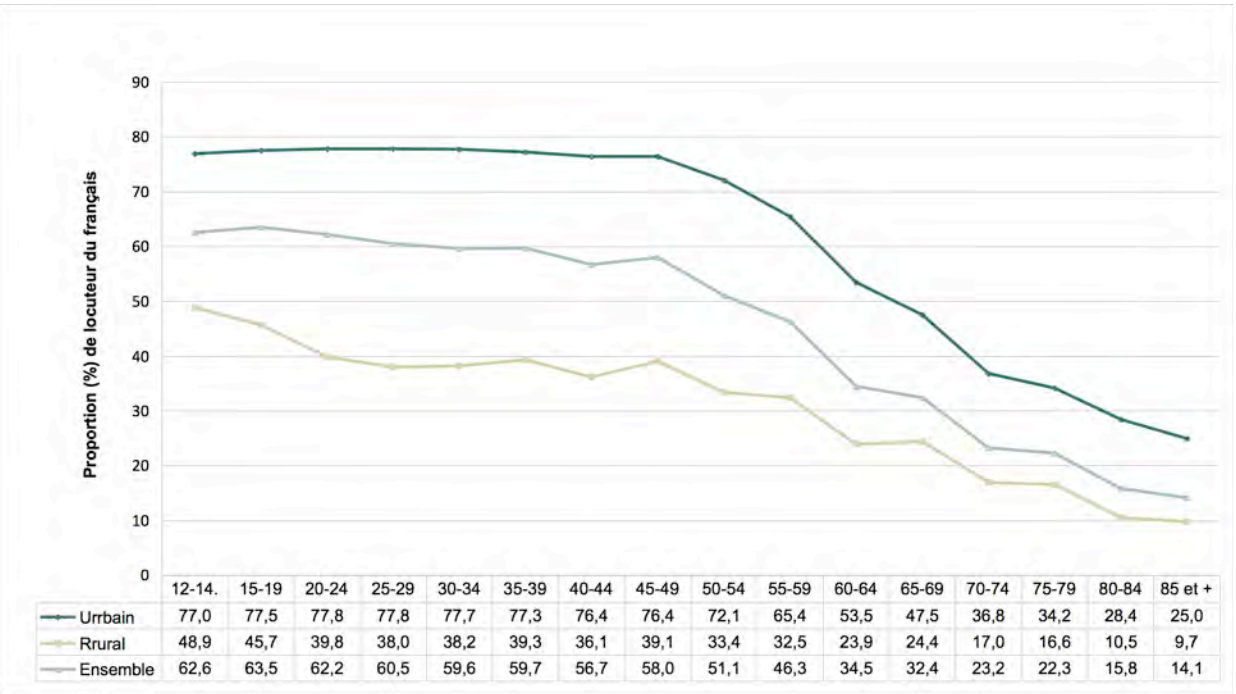

	12-14.	15-19	20-24	25-29	30-34	35-39	40-44	45-49	50-54	55-59	60-64	65-69	70-74	75-79	80-84	85 et +
Urrbain	77,0	77,5	77,8	77,8	77,7	77,3	76,4	76,4	72,1	65,4	53,5	47,5	36,8	34,2	28,4	25,0
Rrural	48,9	45,7	39,8	38,0	38,2	39,3	36,1	39,1	33,4	32,5	23,9	24,4	17,0	16,6	10,5	9,7
Ensemble	62,6	63,5	62,2	60,5	59,6	59,7	56,7	58,0	51,1	46,3	34,5	32,4	23,2	22,3	15,8	14,1

Source : RGPH 2005

Le deuxième groupe, constitué de l'Adamaoua (40,6 %), du Nord (34,3 %) et de l'Extrême-Nord (26,7 %), et le troisième, constitué du Sud-Ouest (20,9 %) et du Nord-Ouest (15,0 %), regroupent des régions dont la proportion des locuteurs francophones est inférieure à 50 %. Si pour les régions septentrionales (Adamaoua, Extrême-Nord et Nord) le niveau de scolarisation, comme relevé plus haut, pourrait expliquer ces proportions plutôt moyennes, le cas des régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest s'explique par le fait de l'adoption de l'anglais comme première langue officielle. En effet, la part relative des locuteurs du français de ces deux régions dans l'ensemble de la population francophone du pays (5,5 %) est largement en deçà du poids démographique de ces régions dans la population nationale (17,8 %). Cependant, la progression du français dans ces régions anglophones est indéniable au regard de sa vitalité ethnolinguistique, du fait notamment d'une majorité de locuteurs de cette langue sur l'ensemble du territoire national et de l'appui formel (prépondérance dans l'administration, dans les médias, etc.) dont il jouit (Aroga, 1997).

CARTE 4.2 Proportion (en %) de locuteurs du français par région en 2005

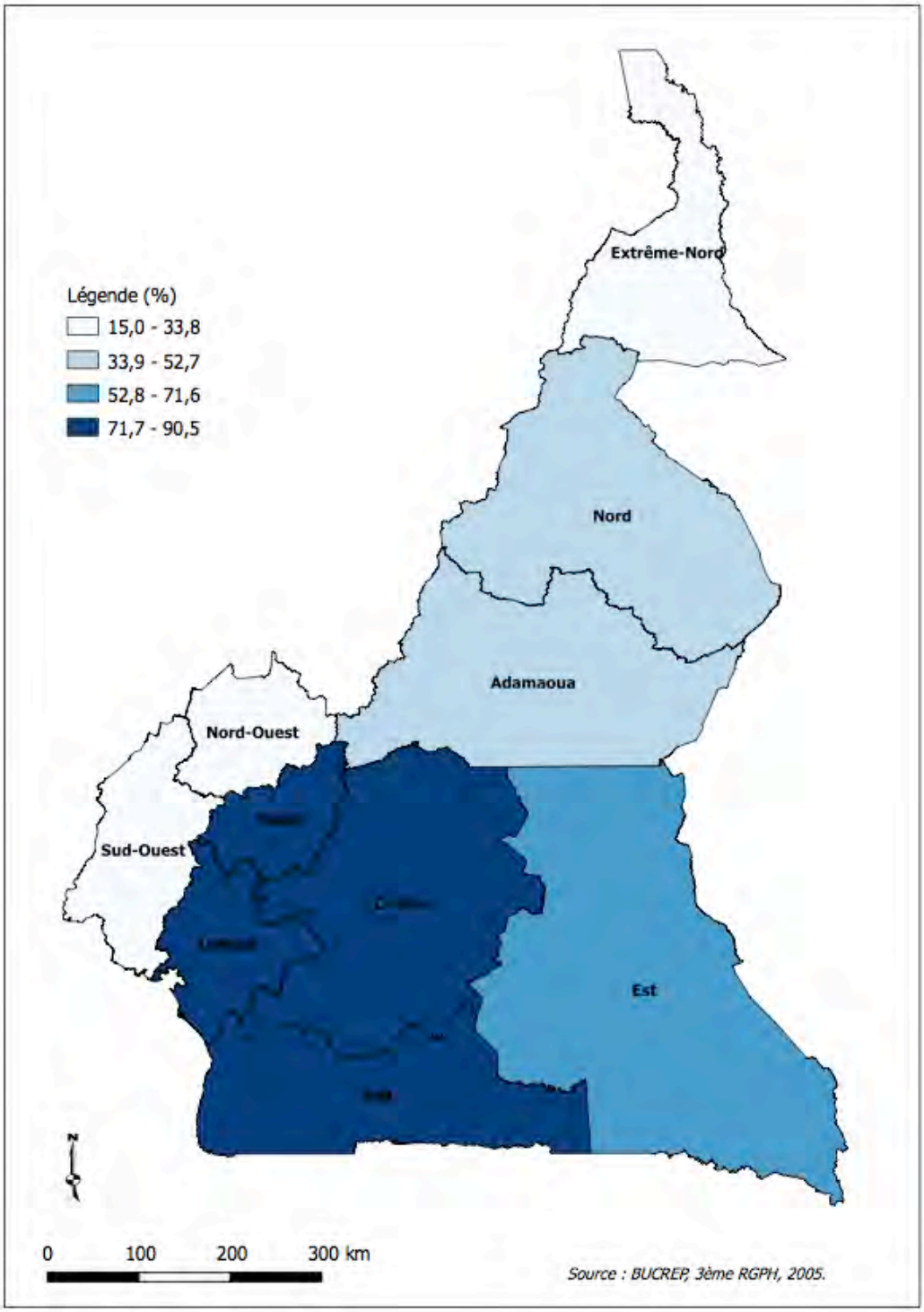

Le graphique 4.4 renseigne davantage sur la différenciation en fonction du milieu de résidence pour chaque région. Ainsi, on note que les régions ayant les plus fortes proportions de locuteurs du français ont des écarts urbain-rural moindres (93,0 % contre 83,5 % pour le Centre, 91,0 % contre 72,7 % pour le Littoral, 95,6 % contre 84,1 % pour le Sud et 83,6 % contre 64,0 % pour l'Est). À contrario, dans les régions ayant les plus faibles proportions de francophones, ces écarts vont pratiquement du simple au double (Adamaoua, Nord et Extrême-Nord en particulier).

GRAPHIQUE 4.4 Proportion (en %) des locuteurs du français par région selon le milieu de résidence, 2005

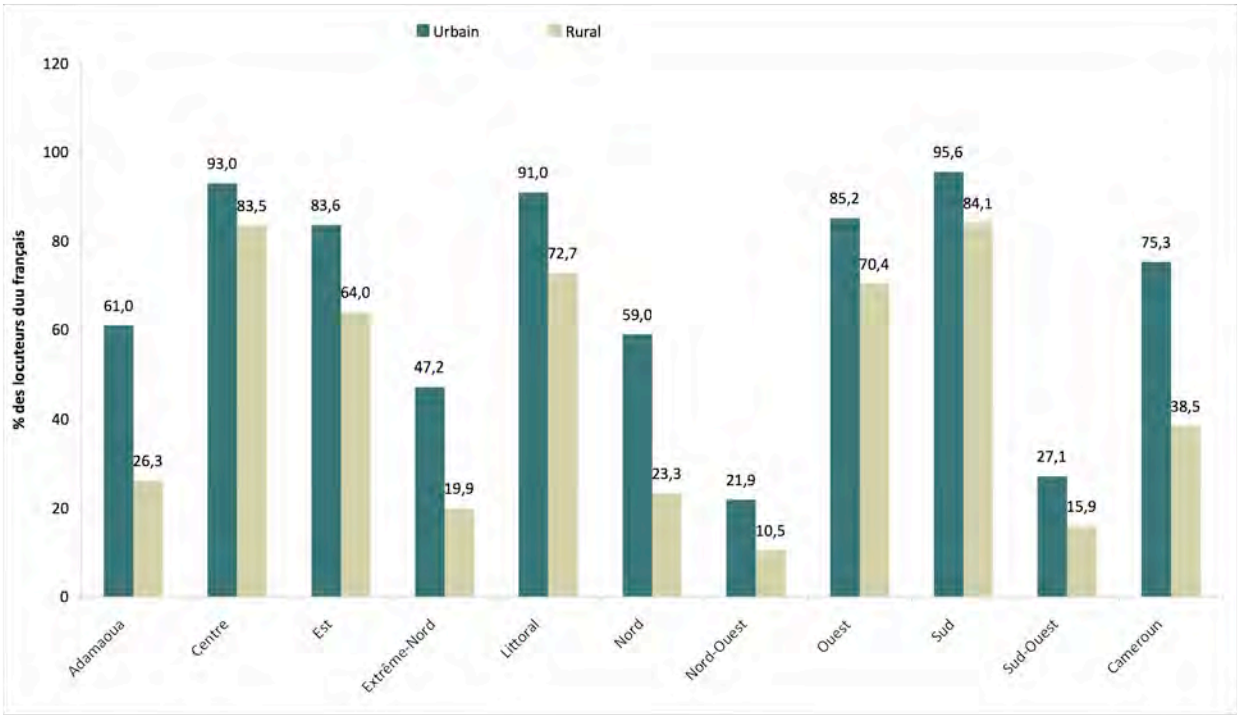

Source : RGPH 2005

4.2. Dynamique de l'alphabétisation dans les langues officielles

Bien que l'aptitude des recensés à lire et à écrire en une langue donnée ait été saisie au cours des deux derniers recensements (personnes âgées de 11 ans et plus en 1987 et 12 ans et plus en 2005), il n'a pas été possible en 1987 de dénombrer les personnes alphabétisées en anglais qui ne l'étaient pas en français et vice-versa. Comme nous l'avons relevé plus haut, des mesures indirectes ont permis d'estimer le niveau d'alphabétisation dans chaque langue d'enseignement (annexe 4), ce qui rend possible dans le cadre de cette étude une analyse de l'évolution jusqu'en 2005, la distinction ayant alors été faite entre le français et l'anglais lors de la collecte des données (tableau 2.2).

La capacité à lire et à écrire dans une langue quelconque résulte dans une grande mesure non seulement de la scolarisation passée et actuelle de la population concernée, mais également des stratégies individuelles d'insertion et d'intégration dans un milieu donné (Ngoufo, 2010). L'anglais et le français, langues officielles du Cameroun, n'échappent pas à cette donne et représentent l'un des héritages les plus probants du fait colonial. Ainsi, dès les années 1920, les administrations coloniales, françaises notamment, s'engagent à diffuser l'instruction, exclusivement en leurs langues, à travers la création d'écoles publiques et privées dans l'ensemble du pays (Mbala, 2010). À partir de ce moment, le nombre d'alphabétisés en français et en anglais va connaître une évolution qui sera dynamisée au lendemain de l'indépendance et de la réunification, avec l'adoption du français et de l'anglais comme langues officielles. Aussi bien au niveau du système éducatif formel que du non formel (Campagne nationale d'alphabétisation des années 1960, Programme national d'alphabétisation des années 2000, etc.) des actions fortes ont contribué significativement à accroître le nombre d'alphabétisés en langues officielles.

4.2.1. Évolution du poids démographique des personnes alphabétisées dans l'une (au moins) des deux langues officielles entre 1987 et 2005

Les données de recensement, en raison de leur caractère exhaustif, permettent de se faire une idée assez précise du poids démographique des personnes sachant lire et écrire dans l'une des deux langues officielles du Cameroun. Même si, comme nous l'avons relevé plus haut, quelques améliorations méthodologiques sont faites d'un recensement à l'autre (population de

référence, modalités des variables plus précises, etc.), il est possible de tracer approximativement l'évolution de l'alphabétisation.

Ainsi la proportion des personnes alphabétisées en langues officielles a connu une nette augmentation entre 1987 et 2005, passant de 53,3 % à 71,2 %. Cette augmentation est à mettre en relation avec l'intérêt croissant pour la scolarisation des enfants, aussi bien par les pouvoirs publics que par les ménages (Ngoufo, 2010).

a) Langues officielles et milieu de résidence des personnes alphabétisées

La proportion de personnes alphabétisées est fortement influencée par le milieu de résidence. En 1987 déjà, l'écart urbain-rural était de 34 points en faveur de la ville (74,2 % contre 40,2 %). Cette tendance s'est quasiment maintenue en 2005 (87,3 % contre 53,8 %), avec seulement 0,5 point en moins (tableau 4.3). Au fil du temps, les différences urbain-rural de scolarisation s'estompent légèrement et cela pourrait expliquer cette quasi-constance dans l'évolution des proportions d'alphabétisés entre 1987 et 2005. Bien que le taux de fréquentation scolaire des enfants[10] de 6-14 ans soit passé de 73,1 % en 1987 à 75,1 % en 2005, cela correspond à une baisse de 5 points (89,3 % à 84,0 %) en milieu urbain, pour une hausse de 3 points (64,2 % à 67,9 %) en milieu rural.

TABLEAU 4.3 Proportion (en %) des personnes alphabétisées dans l'une des deux langues officielles par milieu de résidence, 1987 et 2005.

Milieu de résidence	Année	
	1987	**2005**
Urbain	74,2	87,3
Rural	40,2	53,8
Ensemble	**53,3**	**71,2**

[10] Le taux de fréquentation scolaire des enfants de 6-14 ans ou taux de scolarisation globale (TSG) est calculé en rapportant le nombre total d'élèves âgés de 6 à 14 ans inscrits dans un établissement scolaire (tous les cycles confondus) à l'effectif total de la population scolarisable âgée de 6 à 14 ans.

b) Langues officielles et caractéristiques sociodémographiques des personnes alphabétisées

L'examen des personnes alphabétisées en langues officielles selon certaines caractéristiques sociodémographiques met en évidence des disparités selon l'âge, selon la région, selon le niveau d'instruction, et surtout selon le sexe (tableau 4.4).

TABLEAU 4.4 Proportion (en %) des personnes alphabétisées dans l'une des deux langues officielles selon certaines caractéristiques sociodémographiques par milieu de résidence, 1987 et 2005

Caractéristiques sociodémographiques	Milieu de résidence					
	Urbain		Rural		Ensemble	
	1987	2005	1987	2005	1987	2005
Sexe						
Masculin	80,9	90,1	49,9	61,6	62,7	76,9
Féminin	67,0	84,4	32,2	46,7	44,6	65,8
Groupe d'âge						
12-14	89,9	92,3	75,8	68,1	81,1	79,9
15-19	88,6	92,8	64,3	67,3	75,7	81,6
20-24	85,2	90,8	53,5	56,6	69,3	76,7
25-29	80,8	89,7	45,3	53,7	61,4	74,1
30-34	76,6	88,5	38,2	52,5	54,3	72,0
35-39	66,9	87,2	33,4	51,6	45,9	70,8
40-44	53,7	84,7	23,6	45,4	33,1	65,5
45-49	47,2	85,5	21,8	53,7	29,4	69,8
50-54	36,3	80,0	16,2	46,3	21,3	61,7
55-59	31,3	74,1	15,9	43,5	19,7	56,3
60-64	23,7	60,8	10,4	33,8	13,1	43,4
65-69	18,9	53,7	9,0	31,9	11,0	39,5
70-74	12,3	43,2	5,8	25,2	6,9	30,9
75-79	11,0	40,9	5,5	23,5	6,5	29,2
80-84	7,0	35,6	3,1	18,6	3,7	23,6
85 et +	21,1	33,3	5,9	18,1	9,0	22,5
Niveau d'instruction						
Aucun	2,4	12,0	0,6	0,7	0,9	3,6
Primaire	95,8	97,3	94,9	88,9	95,3	92,7
Secondaire ou +	98,5	99,9	98,4	99,9	98,5	99,9
Région de résidence						
Adamaoua	41,1	62,3	15,7	31,1	25,0	44,0
Centre	87,6	95,1	65,0	82,8	76,8	91,8
Est	73,3	81,5	52,3	58,5	58,4	67,3
Extrême-Nord	33,4	52,6	11,3	27,1	15,8	33,4
Littoral	83,4	94,7	57,3	78,2	78,3	93,5
Nord	42,3	60,0	13,2	27,4	21,2	37,4
Nord-Ouest	78,2	89,3	50,3	66,6	56,7	75,6
Ouest	77,4	89,2	51,4	71,2	59,7	79,1
Sud	86,7	96,2	66,8	88,8	72,3	91,5
Sud-Ouest	83,1	93,1	60,4	76,4	68,1	83,9
Ensemble	**74,2**	**87,3**	**40,2**	**53,8**	**53,3**	**71,2**

En 2005, parmi les hommes résidant au Cameroun, 76,9 %, étaient alphabétisés en langues officielles, contre 65,8 % chez les femmes. La scolarisation différentielle en faveur du sexe masculin, mise en évidence par plusieurs études, pourrait expliquer cet écart homme-femme d'alphabétisation en langues officielles. L'indice de parité de sexe[11] en 2005 est en effet de respectivement 0,95, 0,89 et 0,81 pour les niveaux primaire, secondaire et supérieur (Ngoufo, 2010). Le milieu de résidence renforce davantage l'écart homme-femme en matière d'alphabétisation : de 5,7 points en ville (90,1 % contre 84,4 %), il passe à 14,9 points à la campagne (61,6 % contre 46,7 %).

Cette situation était déjà observable en 1987. Alors que la proportion des hommes alphabétisés en langues officielles était de 62,7 %, celle des femmes était de seulement 44,6 % et cet écart en faveur des hommes était un peu plus marqué en milieu rural (13,9 points en ville contre 17,7 points à la campagne). Le graphique 4.5 met en évidence l'évolution de l'écart homme-femme en matière d'alphabétisation en langues officielles. Si au niveau national l'écart s'est resserré de 1987 à 2005 (de 18,1 points à 11,1 points), il faut tout de même relever que c'est surtout dans les villes que l'alphabétisation des femmes s'est renforcée (écart passant de 13,9 à 5,7 points).

[11] L'indice de parité entre sexes (IPS) est calculé en faisant le rapport entre le taux brut de scolarisation des filles et le taux brut de scolarisation des garçons pour un cycle d'enseignement donné. Plus il est proche de 1, moins grande est la différence entre filles et garçons en matière de scolarisation.

GRAPHIQUE 4.5 Écart homme-femme (en points de %) de la proportion des alphabétisés en langues officielles, par milieu de résidence, 1987 et 2005

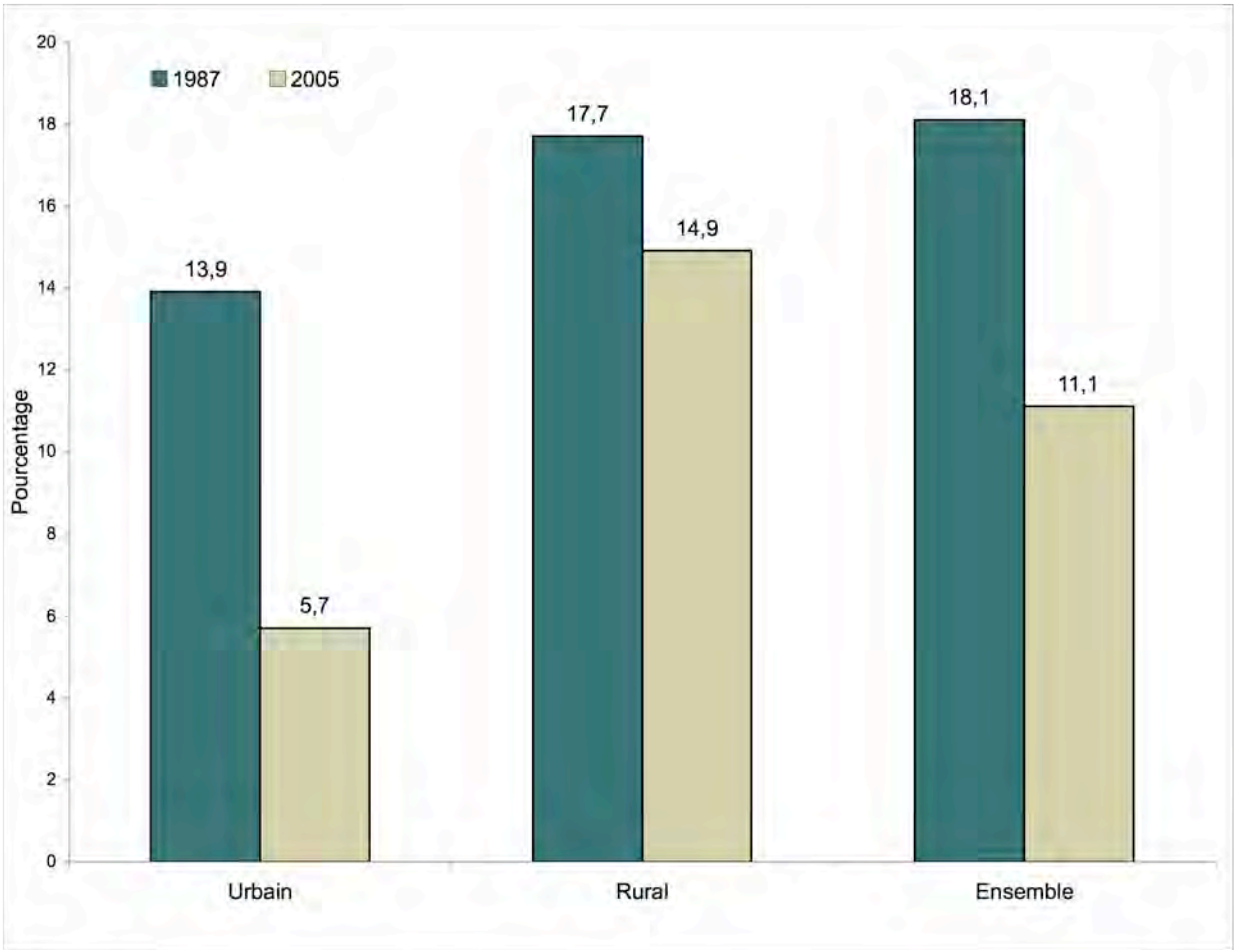

Source : RGPH 1987 et 2005

Les éléments de modernité associés à la ville (emplois salariés et niveaux de revenu élevés, scolarisation élevée, etc.) et l'action des pouvoirs publics ont joué certainement un rôle dans le recul des pesanteurs socioculturelles, frein à la scolarisation, et donc à l'alphabétisation des jeunes filles et des femmes. Comme l'a montré Wakam (2002), dans les ménages dirigés par des femmes ayant un niveau d'instruction élevé, la scolarisation des filles est assurée au même titre que celle des garçons.

L'examen de la structure de l'alphabétisation en langues officielles selon l'âge révèle globalement une diminution de la proportion d'alphabétisés au fur et à mesure que l'âge augmente (tableau 4.4 et graphique 4.6). Cette tendance est observable aussi bien en 1987 qu'en 2005, quoiqu'en 2005 ce soit le groupe d'âge des 15-19 ans qui affiche la plus forte

proportion d'alphabétisés (81,6 %). On observe également un décalage dans le rythme de diminution des personnes alphabétisées. Ainsi, la courbe descend régulièrement et rapidement en 1987, alors qu'en 2005 la diminution est plus faible pour les 12 à 49 ans, puis s'accélère pour les 50 ans et plus. La proportion de personnes alphabétisées par groupe d'âge entre les deux dates a fortement augmenté, parfois de plus de 25 points, surtout pour les groupes d'âge de 35 à 70 ans. Ces derniers ont bénéficié des progrès en matière de scolarisation liés aux actions menées dans les années 1970 et 1980 en faveur de l'alphabétisation à travers l'éducation formelle et non formelle (Lizarzaburu, 1983). Toutes ces observations sont valables quel que soit le milieu de résidence.

GRAPHIQUE 4.6 Proportion (en %) des personnes alphabétisées en langues officielles par groupes d'âge, 1987 et 2005.

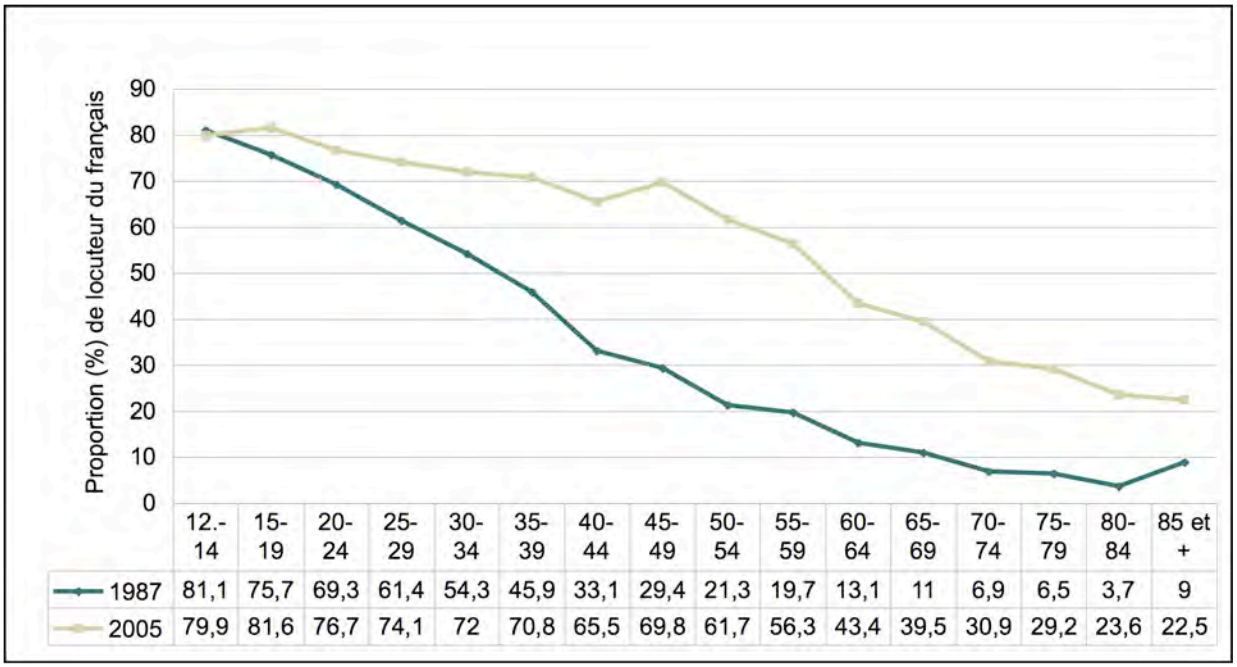

	12.-14	15-19	20-24	25-29	30-34	35-39	40-44	45-49	50-54	55-59	60-64	65-69	70-74	75-79	80-84	85 et +
1987	81,1	75,7	69,3	61,4	54,3	45,9	33,1	29,4	21,3	19,7	13,1	11	6,9	6,5	3,7	9
2005	79,9	81,6	76,7	74,1	72	70,8	65,5	69,8	61,7	56,3	43,4	39,5	30,9	29,2	23,6	22,5

Source : RGPH 1987 et 2005

De façon générale, l'alphabétisation est fortement corrélée au niveau d'instruction au sein d'une population donnée, ce qui a été abondamment mis en évidence dans la littérature. Au 3e RGPH, celui de 2005, la proportion des personnes alphabétisées en langues officielles croît de fait avec l'augmentation du niveau d'instruction (tableau 4.4). Elle est ainsi très faible pour les personnes n'ayant aucun niveau d'instruction (3,6 %), et supérieure à 90 % pour les personnes de niveau primaire ou plus (92,7 % pour le primaire, près de 100 % pour le secondaire ou plus). Déjà, en

1987, cette tendance était observable, avec des proportions d'alphabétisés de respectivement 0,9 %, 95,3 % et 98,5 % pour les personnes sans instruction, de niveau primaire et de niveau secondaire ou plus (graphique 4.7). Il faut tout de même noter qu'entre 1987 et 2005 la proportion d'alphabétisés de niveau primaire a baissé de 2,6 points (passant de 95,3 % à 92,7 %), alors que celle des personnes alphabétisées sans instruction passait de 0,9 % à 3,6 %.

Cette évolution est cependant différentielle selon le milieu de résidence. En milieu urbain, la proportion d'alphabétisés est supérieure de 9,6 points pour les personnes sans instruction, alors qu'en milieu rural elle n'a quasiment pas évolué (0,1 point). Au niveau du primaire, une légère augmentation de la proportion d'alphabétisés en milieu urbain contraste avec une baisse en milieu rural.

GRAPHIQUE 4.7 Proportion (en %) des personnes alphabétisées en langues officielles selon le niveau d'instruction, 1987 et 2005.

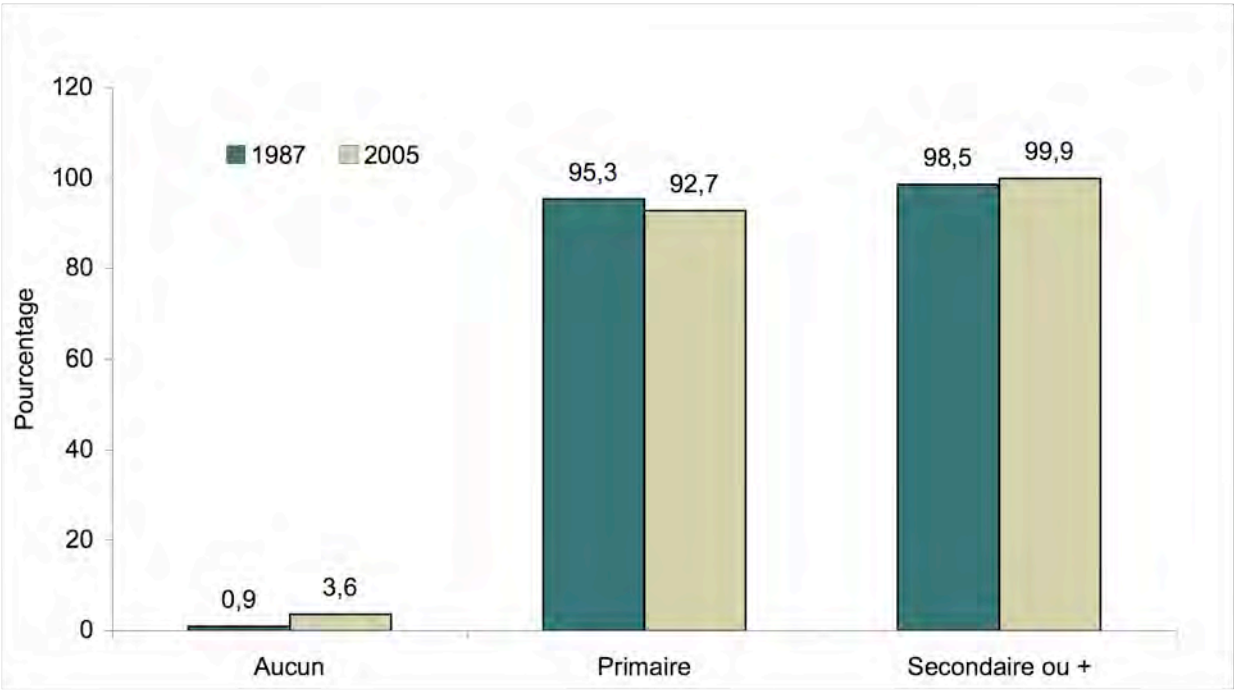

Notons pour terminer que le niveau général d'instruction au sein de la population va encore structurer l'alphabétisation en langues officielles pour les décennies à venir.

L'approche régionale de l'alphabétisation en langues officielles met en lumière d'importantes disparités spatiales, aussi bien dans les niveaux observés en 2005 que dans les évolutions depuis 1987 (tableau 4.4). En 2005, le taux d'alphabétisation en langues officielles est supérieur à 50 % dans 7 régions sur les 10 que compte le pays. Les régions abritant les plus fortes proportions d'alphabétisés sont le Littoral (93,5 %), le Centre (91,8 %) et le Sud (91,5 %). Les régions septentrionales, notamment l'Adamaoua (44,0 %), le Nord (37,4 %) et l'Extrême-Nord (33,4 %), apparaissent comme étant les moins alphabétisées. Ces disparités sont explicables par les trois types de facteurs suivants :

- facteurs historiques : ancienneté relative de l'implantation coloniale et ses bénéfices induits en termes de scolarisation (favorisant le Littoral, le Centre, le Sud, le Sud-Ouest, etc.);
- facteurs géographiques : situation dans des zones agroécologiques présentant des contraintes pour la mise en œuvre idoine des projets de scolarisation, mais aussi, pour les régions septentrionales, en lien avec une motivation sous-optimale des parties prenantes;
- facteurs socioculturels : désintérêt affiché de certaines populations jusqu'à une période récente pour l'instruction (et préférence pour certaines activités lucratives), dynamisme particulier d'autres populations dans la maîtrise de l'environnement, notamment à travers la scolarisation.

Il convient également de mentionner la polarisation des deux métropoles nationales, Yaoundé et Douala, pour leurs régions respectives (Centre et Littoral).

CARTE 4.3 Proportion (en %) des personnes de 12 ans ou plus alphabétisées en langues officielles par région, 2005

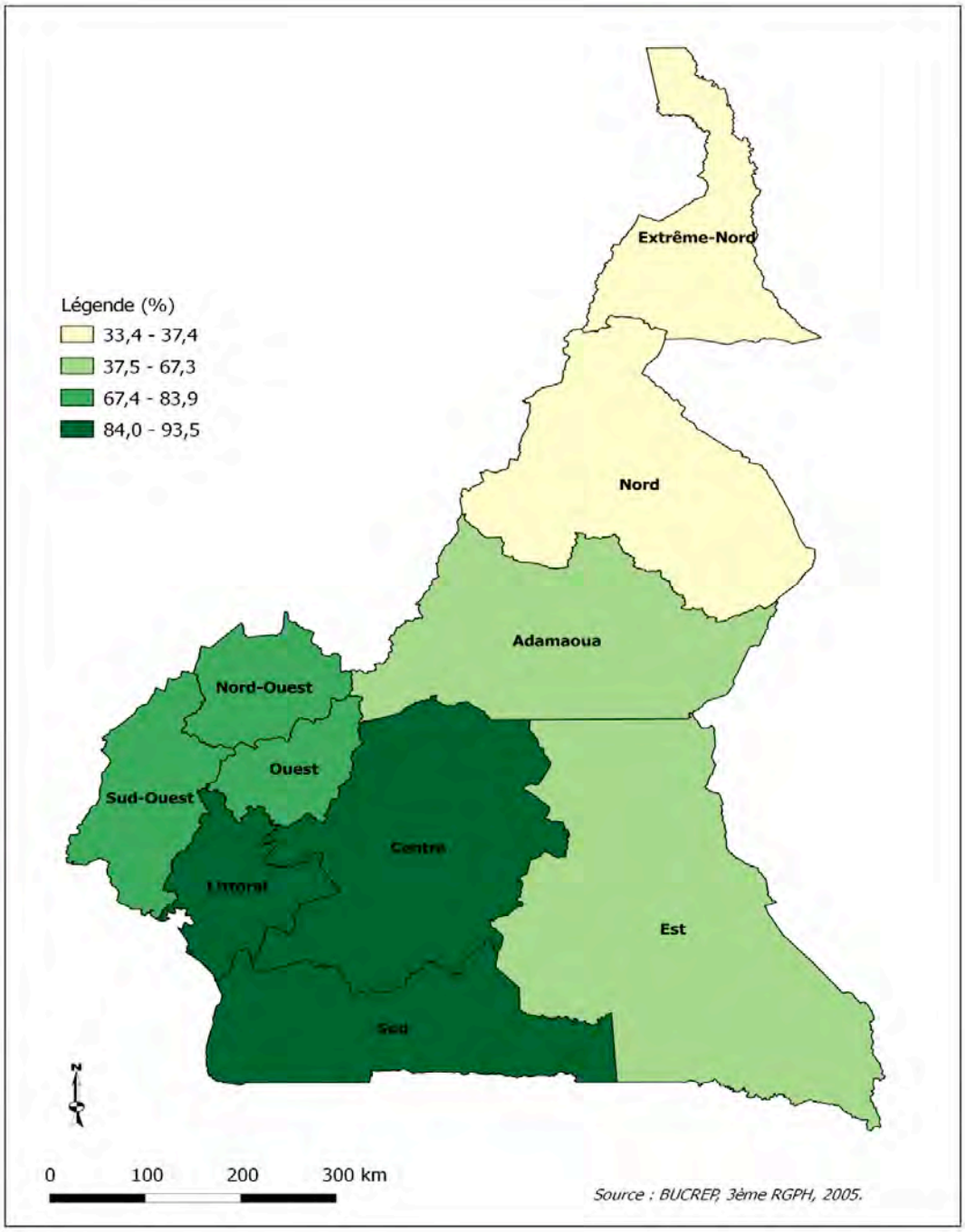

L'analyse par milieu de résidence permet de remarquer que dans les régions ayant un faible niveau d'alphabétisation (Adamaoua, Nord, Extrême-Nord), les écarts urbain-rural sont très marqués en faveur de la ville, allant au-delà de 25 points. Dans les régions du Centre et du Sud, les écarts entre ville et campagne sont peu perceptibles.

Les proportions de personnes alphabétisées ont connu des évolutions diverses entre 1987 et 2005. Les plus fortes augmentations ont touché les régions de l'Ouest (de 59,7 % à 79,1 %), de l'Adamaoua (de 25,0 % à 44,0 %) et du Nord-Ouest (de 56,7 % à 75,6 %). Le cas de l'Adamaoua est particulier, du fait de la création d'une université par les pouvoirs publics, ce qui a drainé des populations constituées majoritairement de jeunes plus instruits. Outre la scolarisation différentielle, la mobilité résidentielle, bien au-delà de la dynamique naturelle, pourrait également expliquer les rythmes différenciés d'alphabétisation en langues officielles. En 2005, la migration interne est très élevée (le volume des migrants internes représente 91,1 % des migrants) et cette tendance était déjà observable en 1987, car les migrants internes représentaient alors 91,6 % (Youana, 2010). Cette migration interne constitue une composante importante de l'accroissement de la population pour plusieurs régions, principalement le Littoral et le Centre, et dans une moindre mesure le Sud-Ouest.

L'Est, le Littoral et le Sud-Ouest sont les régions dans lesquelles la proportion d'alphabétisées a le moins augmenté entre 1987 et 2005, comme le met en évidence le graphique 4.8. Si pour le Littoral et le Sud-Ouest la timidité de cette augmentation résulte d'un certain tassement (les proportions d'alphabétisés étant déjà élevées en 1987), pour l'Est, c'est le milieu de résidence (région encore fortement rurale) et les contraintes inhérentes à la situation géographique qui pourraient expliquer cette lente progression.

GRAPHIQUE 4.8 Proportion (en %) des personnes alphabétisées en langues officielles par région, 1987 et 2005

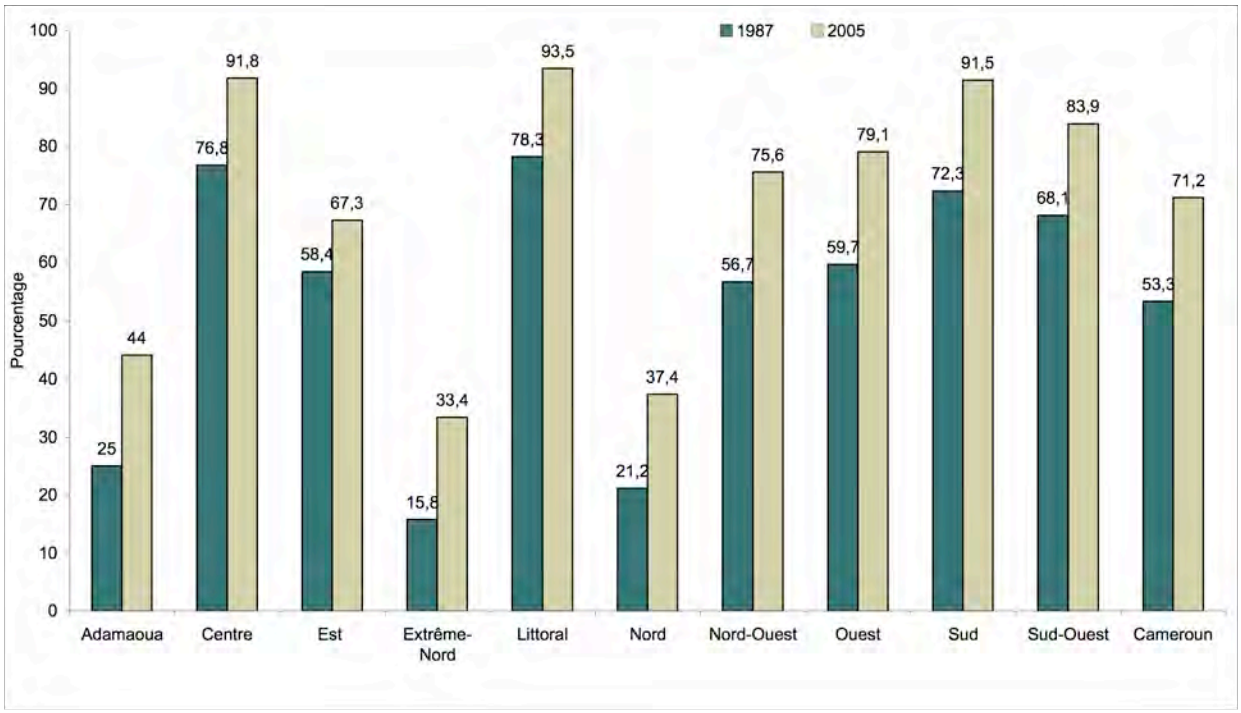

Source : RGPH 1987 et 2005

Globalement, le niveau d'alphabétisation en langues officielles au Cameroun a beaucoup progressé entre 1987 et 2005. Cette évolution est fortement liée aux différences de niveau d'instruction entre hommes et femmes et entre les groupes d'âge. La proportion d'alphabétisés continue à être structurée par le territoire, avec en toile de fond le milieu de résidence, notamment dans les régions où d'importantes disparités ont été observées. Ce constat amène à s'interroger sur les comportements associés à chacune de ces langues officielles. Comment se présente l'évolution de l'alphabétisation en anglais, en français et concomitamment dans les deux langues?

4.2.2. Évolution du poids démographique des personnes alphabétisées en anglais

La proportion de personnes sachant lire et écrire en anglais était de 25,2 % en 2005. Elle a plus que doublé par rapport à 1987, où elle était de 12,2 % (voir annexe 4 pour les calculs pour 1987). L'essor de l'anglais s'explique par les efforts accrus des pouvoirs publics (déjà évoqués plus haut), les initiatives privées de création d'établissements anglophones et bilingues, et

surtout la prise de conscience croissante, par une large frange des ménages urbains et de la société civile, des atouts de l'anglais.

a) Anglophones et milieu de résidence

La proportion de personnes alphabétisées en anglais a évolué différemment selon le milieu de résidence. Alors qu'en ville elle est passée de 14,9 % à 30,7 % entre 1987 et 2005, elle n'a été que de 6,8 points à la campagne (de 12,5 % à 19,3 %) dans la même période (tableau 4.5). De même, l'écart urbain-rural, de 2,4 points en faveur du milieu urbain en 1987, est passé à 11,4 points, toujours en faveur du milieu urbain, en 2005.

TABLEAU 4.5 Proportion (en %) des personnes alphabétisées en anglais par milieu de résidence, 1987 et 2005

Milieu de résidence	Personnes alphabétisées en anglais	
	1987	**2005**
Urbain	14,9	30,7
Rural	12,5	19,3
Ensemble	13,4	**25,3**

b) Anglophones et caractéristiques sociodémographiques

La proportion de personnes sachant lire et écrire en anglais varie selon le sexe (tableau 4.6). En 2005, parmi les hommes, 28,3 % étaient alphabétisés en anglais, contre 22,3 % chez les femmes. Cette tendance était déjà observable en 1987 (16,4 % chez les hommes et 10,6 % chez les femmes), et l'écart homme-femme est resté quasiment constant entre les deux recensements (5,8 en 1987 et 6,0 en 2005). Dans la mesure où l'indice de parité de sexe évoqué plus haut est en faveur des hommes, quel que soit le niveau d'instruction, les différences de scolarisation entre sexes expliquent, dans une certaine mesure, les écarts homme-femme d'alphabétisation en anglais.

L'examen de la proportion de personnes alphabétisées en anglais selon l'âge met en évidence le constat global établi pour les langues officielles, selon lequel la proportion d'alphabétisés

diminue presque toujours au fur et à mesure que l'âge augmente (tableau 4.6). Entre 12 et 49 ans, elle est au-dessus de 20 % et, après 50 ans, elle est en deçà, voire à moins de 10 % pour les 65 ans et plus (tableau 4.6). Cette tendance était déjà globalement observable en 1987. Remarquons que pour les 15 à 59 ans, la proportion d'alphabétisés s'est accrue d'au moins 10 points entre les deux dates.

La proportion de personnes ayant déclaré savoir lire et écrire en anglais est associée au niveau d'instruction (tableau 4.6). En 2005, 39,4 % des personnes de niveau secondaire ou plus étaient alphabétisées en anglais. Cette proportion était de respectivement 28,7 % et 0,7 % pour les personnes du primaire et celles sans instruction. Au recensement de 1987, c'était chez les personnes de niveau primaire qu'on retrouvait les plus fortes proportions d'alphabétisés en anglais (26,3 %). La proportion globale de personnes alphabétisées en anglais a augmenté entre les deux dates, davantage pour les personnes de niveau secondaire ou plus (de 19,9 % à 39,4 %) que pour celles de niveau primaire (26,3 % à 28,7 %).

La région de résidence est également un élément de différenciation de la proportion des personnes alphabétisées en anglais (tableau 4.6). Trois catégories peuvent être constituées à partir des données de 2005. Le premier groupe, qui comprend le Sud-Ouest (78,3 %) et le Nord-Ouest (71,3 %), régions historiquement anglophones du Cameroun, présente des proportions très élevées d'alphabétisés en anglais. Le deuxième groupe, constitué du Littoral (23,6 %), du Centre (22,6 %), du Sud (15,3 %) et de l'Ouest (13,1 %), régions dans lesquelles les niveaux d'instruction sont compris entre 10 et 25 %, se caractérise globalement par une forte implantation des établissements anglophones et bilingues. Enfin, la troisième catégorie regroupe les régions ayant de très faibles proportions d'alphabétisés en anglais : l'Adamaoua (8,5 %), l'Est (7,3 %), le Nord (5,5 %) et l'Extrême-Nord (5,0 %). Cette catégorisation n'était pas perceptible en 1987, où en dehors du Sud-Ouest (65,3 %) et du Nord-Ouest (55,6 %), toutes les régions avaient moins de 10 % d'alphabétisés en anglais. C'est dire que la progression de l'alphabétisation en anglais a été relativement forte, parfois très forte entre les deux recensements, notamment dans le Centre (passant de 5,4 % à 22,6 %) et le Littoral (passant de 6,1 % à 23,6 %).

Au total, l'alphabétisation en anglais est en plein essor au Cameroun. La proportion des personnes alphabétisées en anglais varie globalement suivant les groupes d'âge, les différences d'instruction entre hommes et femmes, selon les régions et d'un lieu de résidence à l'autre. Cette dynamique s'inscrit-elle dans un mouvement d'ensemble, ou se fait-elle au détriment du français, première langue officielle de la majorité des Camerounais?

TABLEAU 4.6 Évolution de la proportion (en %) des personnes alphabétisées en anglais selon certaines caractéristiques sociodémographiques, par milieu de résidence, 1987 et 2005

Caractéristiques sociodémographiques	Milieu de résidence					
	Urbain		Rural		Ensemble	
	1987	2005	1987	2005	1987	2005
Sexe						
Masculin	17,6	33,4	15,6	22,4	16,4	28,3
Féminin	12,0	27,9	9,9	16,5	10,6	22,3
Groupe d'âge						
12-14	18,0	29,2	25,8	24,1	22,9	26,6
15-19	16,5	33,8	22,5	26,0	19,7	30,4
20-24	17,9	33,5	18,3	23,4	18,1	29,3
25-29	16,9	32,9	14,2	22,2	15,4	28,3
30-34	15,4	33,0	10,4	21,1	12,5	27,5
35-39	14,1	31,8	9,2	19,4	11,0	26,0
40-44	11,2	29,3	5,6	14,9	7,3	22,3
45-49	9,6	28,2	4,6	14,8	6,1	21,5
50-54	6,8	24,2	3,1	11,0	4,0	17,0
55-59	5,2	22,3	2,5	10,6	3,2	15,5
60-64	4,2	15,9	1,7	7,4	2,2	10,4
65-69	3,5	13,3	1,5	6,7	1,9	9,0
70-74	3,0	9,7	0,7	4,9	1,1	6,4
75-79	2,5	9,2	1,4	4,8	1,6	6,2
80-84	2,1	7,7	0,8	3,5	1,0	4,7
85 et +	2,4	8,9	1,4	3,7	1,6	5,2
Niveau d'instruction						
Aucun	0,2	2,0	0,2	0,3	0,2	0,7
Primaire	19,7	27,3	30,8	29,7	26,3	28,7
Secondaire ou +	19,5	39,1	21,6	40,5	19,9	39,4
Région de résidence						
Adamaoua	2,9	13,3	0,9	5,2	1,6	8,5
Centre	9,6	27,3	0,8	9,8	5,4	22,6
Est	3,0	13,5	0,3	3,4	1,0	7,3
Extrême-Nord	1,2	10,2	0,1	3,3	0,3	5,0
Littoral	6,0	24,1	6,4	17,7	6,1	23,6
Nord	1,9	10,6	0,2	3,2	0,6	5,5
Nord-Ouest	74,1	83,3	50,1	63,5	55,6	71,3
Ouest	3,5	20,3	1,0	7,4	1,8	13,1
Sud	4,5	19,7	1,1	12,8	2,0	15,3
Sud-Ouest	77,1	85,2	59,3	72,7	65,3	78,3
Ensemble	**14,9**	**30,6**	**12,5**	**19,3**	**13,4**	**25,2**

4.2.3. Évolution du poids démographique des personnes alphabétisées en français

Le calcul indirect des proportions de personnes alphabétisées en français en 1987 (voir annexe 4) permet d'apprécier l'évolution de leur poids démographique en 2005 et de dégager certaines tendances. Rappelons qu'en 2005 la capacité à lire et à écrire en français a été saisie au directement.

En 2005, on comptait 57,6 % de personnes sachant lire et écrire en français au Cameroun. Ce niveau était de 41,1 % en 1987, soit une augmentation de 16,5 points entre les deux dates.

c) Francophones et milieu de résidence

La proportion de personnes sachant lire et écrire en français diffère selon le milieu de résidence. En 2005, près de trois quarts (74,1 %) de la population résidant en ville est alphabétisée en français, contre 39,7 % des personnes résidant à la campagne. Situation plus que similaire en 1987, avec une proportion deux fois plus élevée en ville qu'à la campagne (62,5 % contre 28,0 %). En somme, bien que la proportion de personnes alphabétisées en français ait progressé entre les deux dates, l'écart urbain-rural est resté quasiment le même (tableau 4.7).

TABLEAU 4.7 Proportion (en %) des personnes alphabétisées en français par milieu de résidence, 1987 et 2005

Milieu de résidence	Personnes alphabétisées en français	
	1987	2005
Urbain	62,5	74,1
Rural	28,0	39,7
Ensemble	**41,3**	**57,6**

d) Francophones et caractéristiques sociodémographiques

L'analyse selon le sexe montre en 2005 une proportion de personnes alphabétisées en français bien supérieure parmi les hommes (62,7 %, contre 52,9 % chez les femmes) (tableau 4.8). En 1987, l'écart homme-femme était encore plus important, de 14,0 points en faveur des hommes (48,6 % contre 34,6 %). Cette réduction entre 1987 et 2005 est attribuable à l'amélioration de la scolarisation des jeunes filles et des femmes, comme nous l'avons relevé plus haut.

L'approche selon l'âge permet de constater que, comme pour les personnes alphabétisées en anglais, la proportion de personnes alphabétisées en français diminue globalement lorsque l'âge augmente, et ce pour les deux recensements (tableau 4.8). Cette proportion est supérieure à 50 % en 2005 chez les 12-54 ans, alors qu'en 1987, elle ne l'était que pour les 12-24 ans. Cela montre un maintien durable des acquis d'alphabétisation. On remarque également que chez les personnes âgées de 65 ans et plus, ces proportions se sont considérablement accrues, avec parfois plus de 20 points d'écart entre 1987 et 2005 (pour les 65-74 ans).

Le tableau 4.8 révèle également que la proportion d'alphabétisés en français varie en fonction du niveau d'instruction. Elle augmente très rapidement : de 3,0 % en 2005 chez les personnes n'ayant aucune instruction à 69,4 % chez celles de niveau primaire, puis à plus de 80 % chez celles de niveau secondaire ou plus. La tendance était quasiment la même en 1987, où la proportion de personnes de niveau secondaire ou plus alphabétisées en français (86,4 %) était nettement supérieure à celle de niveau primaire (69,0 %). Il est évident de manière générale que les acquis cumulés d'alphabétisation se bonifient en fonction du nombre d'années d'études accomplies, en français notamment, et même dans un contexte plurilingue comme celui du Cameroun.

La proportion d'alphabétisés en français présente d'importantes disparités en fonction des régions. En plus des trois catégories de régions segmentées par la scolarisation différentielle, les deux régions de colonisation britannique se démarquent en 2005. Le premier groupe est constitué des régions ayant des proportions d'alphabétisés en français supérieures à 80 %. Il s'agit du Centre (88,8 %), du Littoral (88,1 %) et du Sud (88,2 %), dont les niveaux d'instruction sont globalement parmi les plus élevés, tous niveaux confondus. Ces régions affichaient en 2005 les proportions les plus élevées de personnes de 15 ans et plus instruites (91,7 % pour le Littoral, 90,9 % pour le Centre et 89,9 % pour le Sud) (Ngoufo, 2010). Le deuxième groupe,

constitué de l'Ouest (76,5 %) et de l'Est (66,5 %), regroupe des régions dont la proportion d'alphabétisés en français est comprise entre 60 et 80 %, régions également médianes dans le niveau d'instruction. Le troisième groupe, dont la proportion est comprise entre 30 et 50 % d'alphabétisés en français, rassemble les régions de l'Adamaoua (42,2 %), du Nord (36,8 %) et de l'Extrême-Nord (32,8 %), régions qui affichent quasi systématiquement les niveaux d'instruction les plus bas du pays.

Les régions du Sud-Ouest (18,0 %) et du Nord-Ouest (12,6 %) ont les plus faibles proportions d'alphabétisés en français, et cela s'explique, entre autres, par leur histoire coloniale évoquée plus haut.

Entre 1987 et 2005, l'évolution de ces proportions a été différentielle d'une région à l'autre (tableau 4.8). Ainsi, en ce qui concerne l'augmentation en points de pourcentage de la proportion d'alphabétisés en français, la plus forte semble avoir été enregistrée dans les régions de l'Adamaoua (18,2 points) et de l'Ouest (18,1 points), qui n'appartiennent pas au groupe de tête en 2005. Les régions de l'Extrême-Nord (de 15,7 % à 32,8 %) et du Nord (de 21, 0 % à 36,8 %) affichent également en 18 ans une augmentation importante de la proportion d'alphabétisés. Pour ce qui est des régions du Sud-Ouest et du Nord-Ouest, les proportions d'alphabétisés, bien que les points d'augmentation ne soient pas les plus élevés, ont été multipliées pratiquement par 6 pour le Nord-Ouest (de 2,0 % à 12,6 %) et par 5 pour le Sud-Ouest (3,8 % à 18,0 %). Cela pourrait traduire une forte dynamique du français dans ces régions. On notera enfin que la proportion d'alphabétisés n'a pas beaucoup évolué dans la région de l'Est (58,1 % à 66,5 %). De même, les régions du Centre, du Littoral et, dans une moindre mesure, du Sud, dans lesquelles la proportion d'alphabétisés était déjà élevée en 1987, ont connu une augmentation plutôt modérée.

Au regard de l'analyse qui précède, force est de reconnaître que l'alphabétisation en français progresse au Cameroun. La proportion des personnes alphabétisées en français est passée de 41,3 % à 57,6 en 18 ans. Cette progression est sous-tendue par la scolarisation différentielle entre hommes et femmes, selon les groupes d'âge et entre les régions. L'augmentation de cette proportion, qui s'inscrit dans un mouvement d'ensemble, est également influencée par la région et le milieu de résidence.

TABLEAU 4.8 Proportion (en %) des personnes alphabétisées en français selon certaines caractéristiques sociodémographiques, par milieu de résidence, 1987 et 2005

Caractéristiques sociodémographiques	Milieu de résidence					
	Urbain		Rural		Ensemble	
	1987	2005	1987	2005	1987	2005
Sexe						
Masculin	68,1	76,9	34,8	46,2	48,6	62,7
Féminin	56,5	71,3	22,4	33,9	34,6	52,9
Groupe d'âge						
12-14	71,9	76,9	49,9	49,6	58,2	62,9
15-19	72,3	77,7	41,8	49,0	56,1	65,1
20-24	71,2	76,4	35,5	39,8	53,2	61,3
25-29	69,9	75,7	31,7	37,3	49,0	59,0
30-34	67,9	75,4	28,3	37,4	44,9	58,0
35-39	58,5	75,1	24,7	38,0	37,3	57,9
40-44	47,1	74,4	18,3	34,9	27,4	55,1
45-49	40,8	75,6	17,5	42,9	24,4	59,5
50-54	31,6	71,3	13,2	38,3	17,9	53,4
55-59	27,6	64,1	13,5	35,3	17,0	47,4
60-64	20,3	52,3	8,8	28,1	11,1	36,7
65-69	16,0	45,6	7,6	26,6	9,2	33,2
70-74	9,7	36,6	5,1	21,2	5,9	26,0
75-79	9,2	34,2	4,2	19,5	5,1	24,2
80-84	4,9	30,0	2,3	15,5	2,7	19,8
85 et +	18,9	27,0	4,4	14,9	7,4	18,4
Niveau d'instruction						
Aucun	2,2	10,0	0,4	0,5	0,8	3,0
Primaire	76,1	76,8	64,1	63,5	69,0	69,4
Secondaire ou plus	87,7	87,8	81,0	77,6	86,4	85,4
Région de résidence						
Adamaoua	39,7	60,2	15,0	29,5	24,0	42,2
Centre	85,1	91,4	64,7	81,5	75,4	88,8
Est	72,6	80,3	52,2	58,0	58,1	66,5
Extrême-Nord	33,1	51,4	11,2	26,7	15,7	32,8
Littoral	79,7	89,5	51,3	69,9	74,1	88,1
Nord	41,8	59,0	13,0	26,9	21,0	36,8
Nord-Ouest	7,2	19,0	0,5	8,5	2,0	12,6
Ouest	75,3	85,5	50,7	69,5	58,5	76,6
Sud	85,4	93,5	66,1	85,2	71,4	88,2
Sud-Ouest	8,4	23,5	1,5	13,5	3,8	18,0
Ensemble	62,5	74,1	28,0	39,7	41,3	57,6

4.2.4. Poids démographique des personnes alphabétisées en français et en anglais

L'analyse de la proportion des personnes sachant à la fois lire, écrire, voire parler dans les deux langues officielles, le français et l'anglais, permet de situer le niveau réel du bilinguisme en langues officielles au Cameroun. Elle permet également d'évaluer l'ensemble des politiques de promotion du bilinguisme mises en œuvre, dans un contexte longtemps caractérisé par une juxtaposition de l'anglais et du français (Tabi, 2000). Eu égard aux limites de la collecte des

données relatives aux langues officielles en 1987 décrites plus haut, ce qui a conduit à l'estimation indirecte des alphabétisés en anglais et en français et a révélé la difficulté de déterminer la proportion de bilingues parmi ces alphabétisés, il est apparu judicieux dans cette section de présenter simplement la situation du bilinguisme en 2005.

Les données du 3e recensement démographique révèlent que 1 293 502 personnes résidant au Cameroun en 2005, soit 11,6 %, ont déclaré savoir lire et écrire tant en français qu'en anglais.

a) Bilinguisme en langues officielles et milieu de résidence

La proportion de personnes alphabétisées en français et en anglais varie selon le milieu de résidence. Cette proportion est de 17,5 % chez les personnes résidant en ville contre 5,2 % chez celles qui résident à la campagne, ce que révèle le tableau 4.9. Même si au lendemain de l'unification la pratique courante de l'anglais et du français par chaque citoyen dans l'ensemble du pays est le leitmotiv de l'État unitaire, il reste que la mise en œuvre effective d'un tel projet bénéficie en priorité aux citadins, car à la campagne les pesanteurs socioculturelles sont plus vivaces. De plus, les initiatives privées de création de centres de formation bilingues ciblent prioritairement les chefs-lieux de régions et les villes en général.

TABLEAU 4.9 Proportion des personnes alphabétisées dans les deux langues officielles par milieu de résidence, 2005

Milieu de résidence	Personnes alphabétisées dans les deux langues officielles	
	%	Effectifs
Urbain	17,5	1 014 293
Rural	5,2	279 209
Ensemble	**11,6**	**1 293 502**

b) Bilinguisme en langues officielles et caractéristiques sociodémographiques

Le sexe apparait également comme un élément de différenciation de la proportion des alphabétisés bilingues. L'écart homme-femme est en effet de 4,8 points (14,1 % chez les

hommes contre 9,3 % chez les femmes) en faveur des hommes (tableau 4.10), et est encore plus grand pour les personnes vivant en ville (5,4 points). Cela est à mettre en relation également, en grande partie, avec la scolarisation différentielle selon le sexe.

TABLEAU 4.10 Proportion (en %) des personnes alphabétisées dans les deux langues officielles selon certaines caractéristiques sociodémographiques, par milieu de résidence, 2005.

Caractéristiques sociodémographiques	Milieu de résidence					
	Urbain		Rural		Ensemble	
	%	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs
Sexe						
Masculin	20,2	584 411	7,1	177 252	14,1	761 663
Féminin	14,8	429 882	3,6	101 957	9,3	531 839
Groupe d'âge						
12-14	13,8	85 418	5,6	36 270	9,6	121 688
15-19	18,7	205 170	7,7	66 163	13,9	271 333
20-24	19,1	185 483	6,5	44 319	13,9	229 802
25-29	18,9	146 165	5,8	34 750	13,2	180 915
30-34	19,9	116 839	6,0	29 736	13,5	146 575
35-39	19,7	89 510	5,7	22 468	13,2	111 978
40-44	18,9	69 078	4,4	15 398	11,8	84 476
45-49	18,3	53 311	4,0	11 366	11,2	64 677
50-54	15,5	33 174	2,9	7 484	8,7	40 658
55-59	12,3	15 701	2,5	4 420	6,6	20 121
60-64	7,4	7 547	1,7	3 101	3,7	10 648
65-69	5,2	3 709	1,4	1 906	2,7	5 615
70-74	3,1	1 661	0,8	994	1,5	2 655
75-79	2,5	716	0,7	437	1,3	1 153
80-84	2,1	410	0,4	203	0,9	613
85 et plus	2,6	401	0,5	194	1,1	595
Région de résidence						
Adamaoua	11,2	24 541	3,6	11 152	6,7	35 693
Centre	23,6	361 830	8,5	47 704	19,6	409 534
Est	12,3	22 017	3,0	8 635	6,5	30 652
Extrême-Nord	9,0	39 324	2,9	38 154	4,4	77 478
Littoral	18,9	313 873	9,3	11 926	18,2	325 799
Nord	9,7	29 182	2,8	18 720	4,9	47 902
Nord-Ouest	13,0	56 774	5,4	35 900	8,4	92 674
Ouest	16,6	78 454	5,8	34 568	10,5	113 022
Sud	17,0	26 806	9,2	24 890	12,1	51 696
Sud-Ouest	15,6	61 492	9,8	47 560	12,4	109 052
Ensemble	**17,5**	**1014293**	**5,2**	**279 209**	**11,6**	**1 293 502**

La proportion d'alphabétisés bilingues augmente au fil du temps, ce qu'illustre la répartition par âge. Les anciennes générations ont de très faibles proportions d'alphabétisés bilingues, proportions qui augmentent progressivement chez les plus jeunes, et cette tendance générale est observée quel que soit le milieu de résidence.

Au niveau régional, il apparaît d'importantes disparités spatiales de la proportion d'alphabétisés bilingues (carte 4.4).

CARTE 4.4 Proportion (en %) des personnes de 12 ans ou plus bilingues par région, 2005

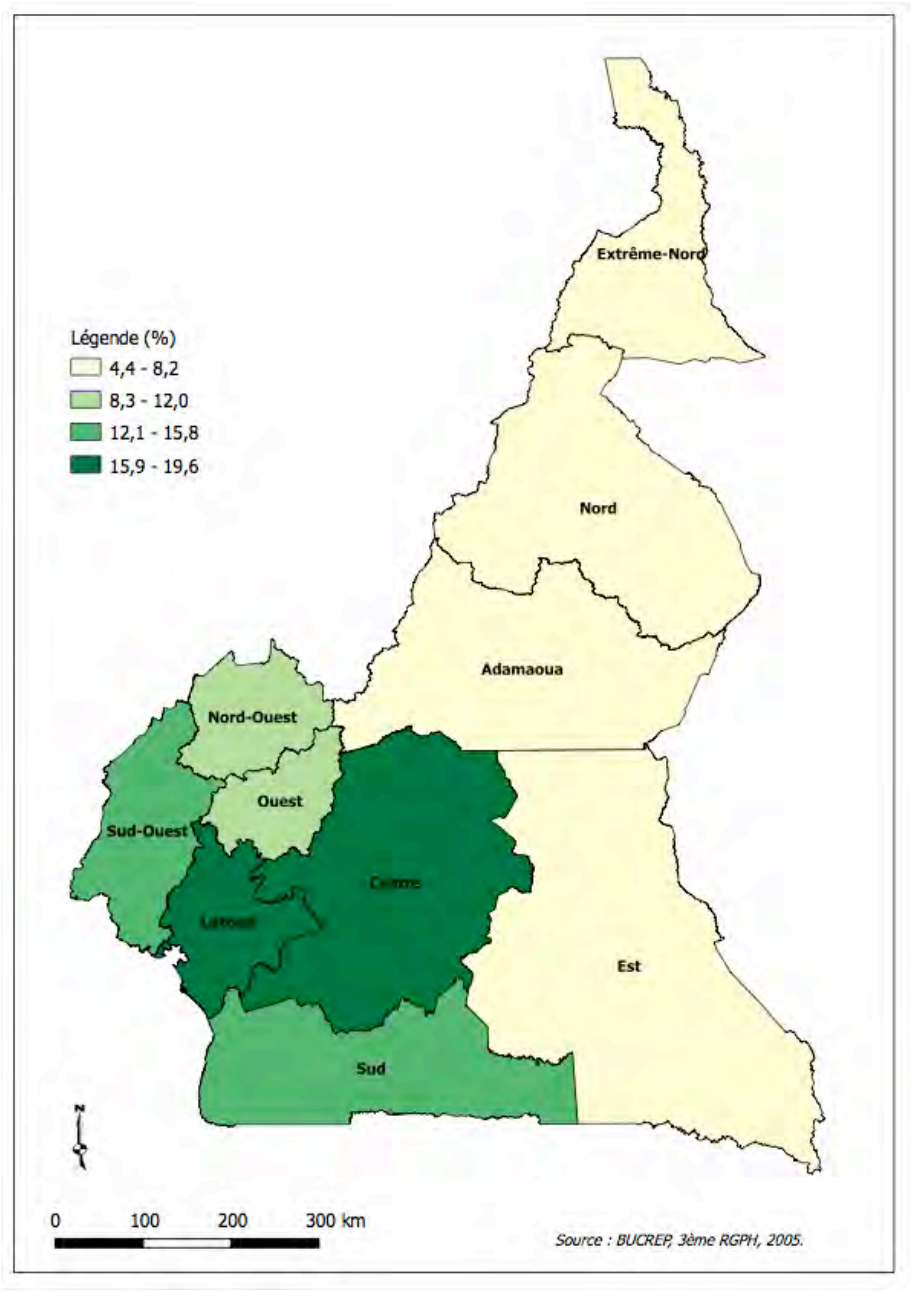

Le Centre (19,6 %) et le Littoral (18,2 %) se démarquent des autres régions par des proportions les plus élevées, du fait qu'elles abritent les deux métropoles et qu'elles brassent beaucoup de populations. Ensuite viennent les régions du Sud-Ouest (12,4 %), du Sud (12,1 %) et de l'Ouest (10,5 %), dont les proportions sont supérieures à 10 %. Si le niveau de scolarisation élevé

explique les valeurs relativement élevées du Sud et de l'Ouest, c'est davantage la propension naturelle des populations du Sud-Ouest et anglophones en général à s'exprimer en français, première langue officielle de la majorité des Camerounais, qui explique ce pourcentage. Ce classement régional est quasiment identique en ville et à la campagne, avec les mêmes régions en tête, même si le Sud et l'Ouest supplantent le Sud-Ouest en ville, ce qu'illustre le tableau 4.10. À la campagne, cependant, c'est le Sud-Ouest (9,8 %) qui affiche la plus forte proportion, suivi du Littoral (9,3 %) et du Sud (9,2 %).

En tout état de cause, la question du bilinguisme en langues officielles représente un enjeu tant du point de vue officiel (facteur d'unité et d'intégrité du territoire national) que de celui des individus, les deux langues étant d'abord perçues sous un angle utilitaire, car les francophones et les anglophones ne rechignent pas à se les approprier réciproquement, et même si assez souvent, dans les faits, se dégage une impression d'unilinguisme français. Dans la majorité des administrations, en effet, les hauts cadres et leurs subalternes travaillent régulièrement dans une seule langue officielle, le français. Ceux d'entre eux qui sont anglophones maîtrisent le français davantage parce que l'environnement sociolinguistique dans lequel le français est dominant facilite son apprentissage. Comme l'a relevé Mboudjeke (2006),

> Aujourd'hui, au Cameroun, il est parfois difficile de dire qui est anglophone et qui est francophone, car de plus en plus nombreux sont les « francophones » qui choisissent, par réalisme, la scolarisation en anglais. Quant aux « anglophones », leur exode vers les grandes villes francophones facilite leur apprentissage du français.

Au total, la situation de l'alphabétisation en langues officielles à partir des données du recensement démographique de 2005 se résume dans le tableau 4.11 ci-après.

TABLEAU 4.11 Répartition (en %) de la population résidente selon la langue officielle d'alphabétisation par milieu de résidence, 2005

Langue d'alphabétisation	Milieu de résidence					
	Urbain		Rural		Ensemble	
	%	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs
Anglais uniquement	**13,1**	761 308	**14,1**	747 984	**13,6**	1 509 292
Français uniquement	**56,6**	3 279 754	**34,4**	1 832 725	**46,0**	5 112 479
Français et anglais	**17,5**	1 014 293	**5,2**	279 209	**11,6**	1 293 502
Aucune langue officielle	**12,7**	738 707	**46,2**	2 460 514	**28,8**	3 199 221
Ensemble	**100,0**	5 794 062	**100,0**	5 320 433	**100,0**	11 114 495

En dépit du fait que la proportion d'analphabètes tant en français qu'en anglais, donc dans les deux langues officielles, demeure préoccupante (28,8 %), le niveau d'alphabétisation a progressé de manière importante entre les deux recensements de 1987 et de 2005, comme on peut l'observer sur le graphique 4.9. On y remarque également que cette évolution se fait dans une dynamique d'ensemble, pour les deux langues officielles, quel que soit le milieu de résidence.

GRAPHIQUE 4.9 Proportion (en %) des personnes alphabétisées en anglais, en français et dans les deux langues officielles selon le milieu de résidence, 1987 et 2005

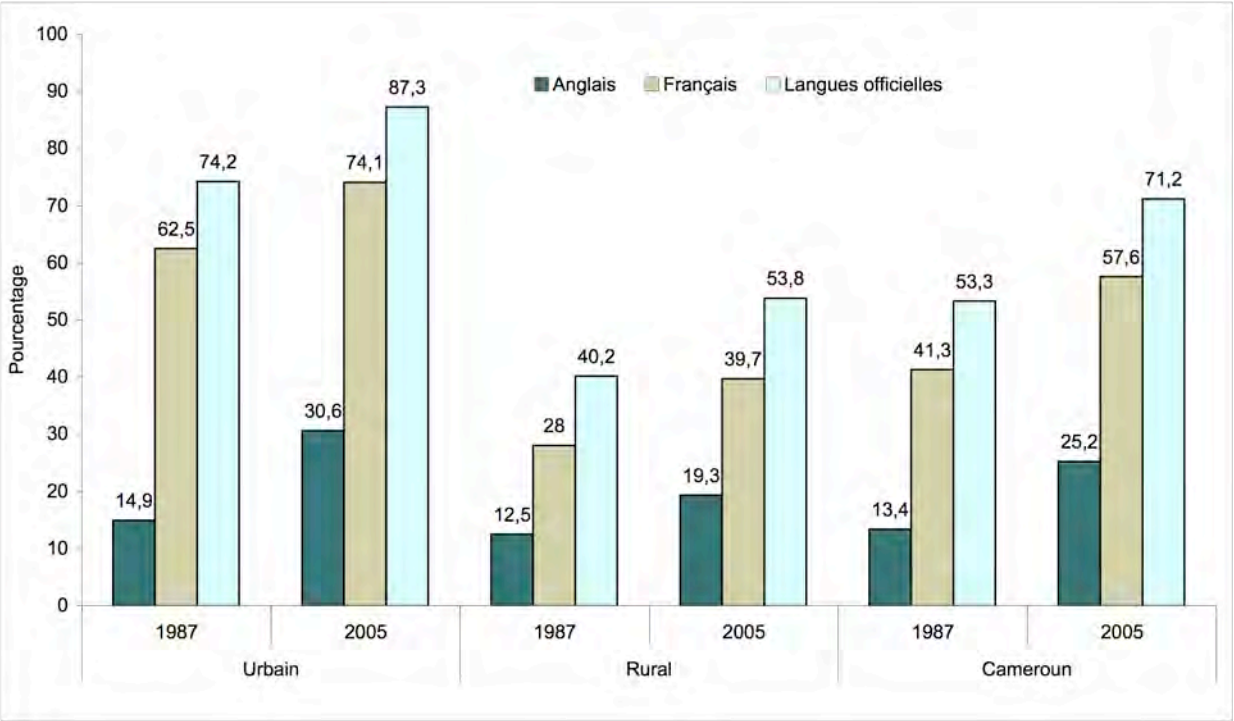

L'alphabétisation en langues officielles au Cameroun a connu un réel essor depuis l'indépendance, surtout avec l'avènement de l'État unitaire. Cette augmentation de la proportion d'alphabétisés est la résultante d'un ensemble de facteurs, partant de la volonté politique en passant par des initiatives individuelles et communautaires ainsi que fu fait d'organisations de la société civile. De manière générale, l'examen de l'alphabétisation dans l'une ou l'autre des langues officielles a permis de constater que la proportion d'alphabétisés était fortement influencée par la scolarisation différentielle (sexe, âge, région, etc.) et par le niveau d'instruction, et qu'elle présente d'importantes disparités spatiales en fonction de la région et du milieu de résidence.

CONCLUSION

La diversité linguistique actuelle du Cameroun est la résultante des effets conjugués de sa géographie et de son histoire, et en particulier de son histoire coloniale. Bien avant le déferlement des puissances coloniales européennes à la fin du XIXe siècle, les vagues migratoires des grands groupes ethniques qui constituent le Cameroun d'aujourd'hui se sont succédées, parfois au travers de violentes conquêtes, sur les régions qu'ils occupent pour l'essentiel actuellement. Les axes de pénétration, à travers les contraintes naturelles, ont, selon les cas, entraîné des adaptations spécifiques au milieu et surtout démultiplié les variantes ethniques, tribales et linguistiques. Cette exubérance ethnique et linguistique particulière a été assez souvent vectrice de domination (selon la célèbre formule « *divite ut impera* »), et parfois ferment de l'alphabétisation par le colonisateur.

Portugais, Hollandais, Allemands, Anglais et Français, tour à tour, vont en effet prendre pied sur le territoire avec des fortunes diverses. Les véritables empreintes seront laissées par les Anglais et les Français, qui vont s'atteler, après le traité de Versailles de 1919, à expurger le condominium, plus tard territoire sous-mandat et territoire sous-tutelle, de ses acquis germaniques. Certaines langues vernaculaires (nationales), notamment le duala, le bulu, le bassa, le bakweri, l'ewondo, le ngumba et le bali, dans lesquelles les enseignements généraux et religieux étaient dispensés par les missionnaires, vont ainsi connaître un statu quo au profit exclusif de l'anglais et du français, du moins jusqu'aux années post-indépendance.

À cet égard, la situation de l'alphabétisation en langues nationales au Cameroun, abordée également dans cette étude, revêt une certaine importance dans la mesure où elle constitue un socle démolinguistique pour des analyses des groupes linguistiques et de leurs évolutions futures. Les données du 3e RGPH de 2005 ont permis de constater que la proportion de personnes alphabétisées en langues nationales au Cameroun était de 5,6 % chez les personnes de 12 ans ou plus, soit 6,3 % parmi les citadins et 4,9 % chez les ruraux. De même, il a été dénombré 85 langues nationales dans lesquelles les personnes recensées déclaraient savoir lire et écrire. Par importance décroissante, les proportions des personnes alphabétisées en langues nationales se présentent ainsi : 0,87 % dans la langue bulu, 0,79 % en ewondo, 0,78 % en bassaa, 0,35 % en duala et 0,31 % en arabe. Cette proportion d'alphabétisés en langues nationales est de 7,2 % parmi les hommes contre 4,1 % chez les femmes, l'essentiel

des alphabètes en langues nationales se retrouvant au sein des plus anciennes générations, et ce, quel que soit le milieu de résidence. Les régions du Sud (22,2 %), du Centre (9,8 %) et du Littoral (7,5 %) sont celles ayant les plus fortes proportions d'alphabétisés en langues nationales.

Le niveau d'expression en langues officielles a également été abordé dans cette étude. Les données issues du 3e Recensement de 2005 situent la proportion des locuteurs de l'anglais au Cameroun à 24,1 % de la population des 12 ans et plus, et à 57,7 % celle des locuteurs du français. Ces proportions, pour les deux langues, sont plus élevées chez les citadins et chez les personnes du sexe masculin. L'aptitude à s'exprimer en ces langues est positivement associée à la jeunesse. Les régions du Sud-Ouest (76,6 %), du Nord-Ouest (67,3 %), du Littoral (23,7 %) et du Centre (20,6 %) sont celles qui affichent les plus fortes proportions de locuteurs de l'anglais, tandis que pour les locuteurs du français, le Centre (90,5 %), le Littoral (89,7 %), le Sud (88,3 %) et l'Ouest (76,9 %) viennent en tête.

Pour ce qui est de l'alphabétisation en langues officielles, les données des RGPH de 1987 et 2005 ont permis d'observer qu'elle est passée de 53,3 % à 71,2 %. Cette évolution s'est faite tant en ville qu'à la campagne, aussi bien chez les hommes que chez les femmes. Les jeunes générations s'en tirent avec les proportions les plus élevées d'alphabétisés aux deux recensements. De même, plus le niveau d'instruction est élevé, plus grande est la proportion d'alphabétisés en langues officielles. L'analyse régionale révèle que les régions abritant les plus fortes proportions d'alphabétisés en langues officielles sont le Littoral (93,5 %), le Centre (91,8 %) et le Sud (91,5 %). Les régions septentrionales, notamment l'Adamaoua (44,0 %), le Nord (37,4 %) et l'Extrême-Nord (33,4 %), apparaissent comme étant les moins alphabétisées. Entre les deux recensements, l'Ouest (de 59,7 % à 79,1 %), l'Adamaoua (de 25,0 % à 44,0 %) et le Nord-Ouest (de 56,7 % à 75,6 %) semblent avoir connu la plus forte augmentation de la proportion d'alphabétisés tandis que l'Est, le Littoral et le Sud-Ouest sont les régions dans lesquelles cette proportion aurait le moins augmenté.

L'examen séparé de l'alphabétisation en anglais et en français a permis d'observer que les proportions, pour chacune des deux langues, ont augmenté entre les deux recensements. Pendant que la proportion des personnes sachant lire et écrire en anglais a plus que doublé, passant de 12,2 % à 25,2 %, celle des personnes sachant lire et écrire en français a connu une augmentation de 16,5 points (41,1 % à 56,7 %). Cette augmentation a été plus élevée en milieu

urbain qu'en milieu rural pour les alphabétisés en anglais, l'écart urbain-rural étant resté quasiment le même chez les alphabétisés en français. Cette situation est à l'inverse de celle observée selon le sexe, où pendant que l'écart homme-femme en matière d'alphabétisation est resté presque constant chez les anglophones, il s'est trouvé en nette réduction chez les francophones. Au niveau des régions, les proportions d'alphabétisés les plus élevées se retrouvent en anglais au Sud-Ouest (78,3 %) et au Nord-Ouest (71,3 %), en français dans le Centre (88,8 %), le Littoral (88,1 %) et le Sud (88,2 %). Les régions septentrionales affichent les proportions les plus basses d'alphabétisés en anglais comme en français. Les régions du Sud-Ouest, du Nord-Ouest et de l'Ouest ont connu une augmentation importante de la proportion d'alphabétisés en français tandis que c'est le Littoral et le Centre qui ont enregistré une forte augmentation de la proportion d'anglophones.

En ce qui concerne le bilinguisme officiel, 11,6 % des personnes de 12 ans ou plus ont déclaré en 2005 savoir lire et écrire tant en français qu'en anglais. Cette proportion était de 17,5 % chez les personnes résidant en ville contre 5,2 % chez celles résidant à la campagne; de 14,1 % chez les hommes contre 9,3 % chez les femmes. Le Centre (19,6 %) et le Littoral (18,2 %) se démarquaient des autres régions par les proportions les plus élevées.

Au demeurant, une constante se dégage dans l'explication des niveaux différenciés d'alphabétisation en langues officielles, c'est la scolarisation différentielle selon le milieu de résidence, selon le sexe et selon l'âge. Les disparités régionales sont sous-tendues par des raisons historiques, des contraintes naturelles et par la survivance ou non des pesanteurs socioculturelles. La proportion d'analphabètes, toutes langues confondues, demeure en 2005 encore élevée (près de 3 personnes sur 10), le taux global d'alphabétisation étant de 71,6 %.

Dans ces conditions et dans un contexte multilingue comme celui du Cameroun, la dynamique d'ensemble observée au niveau des langues officielles va certainement continuer, mais les rythmes seront différenciés selon qu'on est anglophone ou francophone. En 2005, la probabilité d'être alphabétisé en français sachant qu'on est anglophone est de 0,46 alors que celle d'être alphabétisé en anglais sachant qu'on est francophone est de 0,20, ce qui découle du caractère majoritaire du français dans l'ensemble du Cameroun. De même, concernant le rapport des langues nationales aux langues officielles, alors qu'un alphabétisé en langues officielles a une chance sur dix de l'être en langues nationales, ce dernier a près de huit chances sur dix d'être alphabétisé en langues officielles, l'alphabétisation dans l'une au moins des langues officielles

étant beaucoup plus répandue que l'alphabétisation en langues nationales. Faut-il en déduire en filigrane une concurrence potentielle entre les langues nationales et les langues officielles d'une part, et entre l'anglais et le français d'autre part?

La perspective d'un aménagement linguistique réaliste, selon Aroga (1997), est envisageable et passe par « une politique consensuelle, qui doit contribuer à dissiper les appréhensions existantes par rapport aux langues officielles, tout en autorisant une valorisation des non officielles ne reposant pas uniquement sur l'affectation fonctionnelle ». Aussi le rôle des pouvoirs publics sera-t-il déterminant dans la reproduction linguistique, tant au niveau officiel qu'à celui des individus, à travers la promotion de l'alphabétisation fonctionnelle en langues nationales, mais également par la mise en œuvre de nouvelles stratégies d'incitation des différentes parties prenantes dans le domaine de la scolarisation, surtout dans les régions ayant des proportions d'analphabètes encore élevées.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

[ANONYME] (1979). *Atlas de la République unie du Cameroun*. Paris : Éditions Jeune Afrique, 72 p.

AROGA BESSONG, D.-P. (1997). « Le bilinguisme officiel (français-anglais) au Cameroun : un problème d'aménagement efficace ». *TTR. : traduction, terminologie, rédaction*, 10(1) : 219-244.

BITJA'A KODY, Z.-D. (1999). « Problématique de la cohabitation des langues ». Dans G. MENDO ZE (dir.), *Le français langue africaine : enjeux et atouts pour la francophonie*. Paris : L'Harmattan : 80-79.

BOUGMA, M. (2010). *Dynamique des langues locales et de la langue française au Burkina Faso : un éclairage à travers les recensements généraux de la population (1985, 1996, et 2006)*. Québec : Observatoire démographique et statistique de l'espace francophone/Université Laval, 61 p. (Rapport de recherche de l'ODSEF)

BOUM, M.-A. et E. SADEMBOUO. (1999). « L'atlas linguistique du Cameroun : les langues nationales et leur gestion ». Dans G. MENDO ZE (dir.), *Le français langue africaine : Enjeux et atouts pour la francophonie*. Paris : L'Harmattan : 67-79.

BRETON, R. et B. FOHTUNG. (1991). *Atlas administratif des langues nationales au Cameroun*. Paris : ACCT; Yaoundé : MESIRES/CERDOTOLA, 143 p.

BUCREP (2010). *La population du Cameroun en 2010, Publication des résultats du 3e RGPH*. Yaoundé : BUCREP, 9 p.

COMITÉ D'ACCOMPAGNEMENT DE LA DUDL. (1998). *Déclaration universelle des droits linguistiques*. Barcelone : Diputació de Barcelona, 79 p.

CRYSTAL, D. (1999). « The death of language ». *Prospect*, (novembre) : 56-59.

DIEU, M. et P. RENAUD (dir.). (1983). *Situation linguistique en Afrique centrale : inventaire préliminaire : le Cameroun*. Paris : Agence de coopération culturelle et technique; Yaoundé : CERDOTOLA/DGRST, 475 p.

ECHU, G. (1999). « Histoire du bilinguisme officiel au Cameroun ». Dans G. MENDO ZE (dir.), *Le français langue africaine : enjeux et atouts pour la francophonie*. Paris : L'Harmattan : 96-111.

ECHU, G. (2003). « Problématique de l'emprunt linguistique dans le contexte du bilinguisme officiel au Cameroun ». *TRANS. Internet-Zeitschrift für Kulturwissenschaften*, 15. Consultable à la page http://www.inst.at/trans/15Nr/07_2/echu15.htm

EPAH, F.-G. (2007). *The history of education in Cameroun, 1844-2004*. Lewiston (États-Unis) : The Edwin Mellen Press, 313 p.

GUIMATSIA, S.-F. (2010). *Cinquante ans de bilinguisme au Cameroun : quelles perspectives?*. Paris : L'Harmattan, 158 p.

KONATÉ, M.-K. (2010). *Dynamique des langues locales et de la langue française au Mali : un éclairage à travers les recensements généraux de la population (1987 et 1998)*. Québec : Observatoire démographique et statistique de l'espace francophone/Université Laval, 46 p. (Rapport de recherche de l'ODSEF)

LAROUSSE. (2011). *Le petit Larousse illustré, Dictionnaire de langue française*. Paris : Larousse, 1 972 p.

LE VINE, V.-T. (1984). *Le Cameroun : du mandat à l'indépendance*. Paris : Présence africaine, 285 p.

LEWIS, P. (dir.). (2009). Ethnologue: Languages of the World (16e éd.) [En ligne]. Consultable à partir de la page : www.ethnologue.com

LIZARZABURU, A. (1983). *Politique d'alphabétisation.* Paris : UNESCO, 24 p.

MARCOUX, R. et M.-K. KONATÉ. (2008). « Les sources de données démo-linguistiques en Afrique francophone ». Dans *Séminaire international sur la méthodologie d'observation de la langue française dans le monde : synthèse des ateliers et des contributions écrites, 12-14 juin 2008, Paris*. AUF-OIF : 351-367.

MBALA ZE, B. et R.-S. WAMBA. (2010). *Les langues de scolarisation dans l'enseignement fondamental en Afrique subsaharienne francophone. Rapport de recherche, Projet LASCOLAF.* Yaoundé, 103 p.

MBOUDJEKE, J.-G. (2006). « Bilinguisme, politiques et attitudes linguistiques au Cameroun et au Canada ». *Revue électronique internationale en sciences du langage SUDLANGUES*, 6 : 149-169. Canada : University of Regina; Dakar.

MENDO ZE, G. (1999). « Contexte du français au Cameroun ». Dans G. MENDO ZE (dir.), *Le français langue africaine : enjeux et atouts pour la francophonie*. Paris : L'Harmattan : 45-64.

MENDO ZE, G. (2009). *Insécurité linguistique et appropriation du français en contexte plurilingue*. Paris : L'Harmattan, 385 p.

MVENG, E. et D. BELING NKOUMBA (1977). *Manuel d'histoire du Cameroun.* Yaoundé : CEPMAE, 284 p.

NGOUFO, J. et Y.-P. BILO'O. (2010). *Scolarisation – Instruction – Alphabétisation, 3e RGPH 2005, Analyse thématique*, 2-II. Yaoundé : BUCREP, 204 p.

NIANG CAMARA, F.-B. (2010). *Dynamique des langues locales et de la langue française au Sénégal en 1988 et 2002*. Québec : Observatoire démographique et statistique de l'espace francophone/Université Laval, 61 p. (Rapport de recherche de l'ODSEF)

OIF (Organisation Internationale de la Francophonie). (2007). *La francophonie dans le monde 2006-2007*. Paris : Nathan, 320 p.

OIF (Organisation Internationale de la Francophonie). (2010). *La langue française dans le monde 2010*. Paris : Nathan, 384 p.

RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN (2006). *Stratégie Sectorielle de l'Éducation*. Yaoundé, MINEDUB/MINESEC/MINEFOP/MINESUP, Document de travail, 231 p.

SIL INTERNATIONAL (Summer Institute of Linguistics). (2007). *Rapport d'alphabétisation, Région Afrique.* 87 p.

STUMPF, R. (1979). *La politique linguistique au Cameroun de 1884 à 1960 : comparaison entre les administrations coloniales allemande, française et britannique et du rôle joué par les sociétés missionnaires*. Berne : Peter Lang, 157 p. et 61 p.

TABI MANGA, J. (1999). « Proposition pour un aménagement du plurilinguisme en Afrique francophone ». Dans G. MENDO ZE (dir.), *Le français langue africaine : enjeux et atouts pour la francophonie*. Paris : L'Harmattan : 31-44.

TABI MANGA, J. (2000). *Les politiques linguistiques au Cameroun : essai d'aménagement linguistique*. Paris : Karthala, 237 p.

UNESCO. (1958). « Qu'est-ce qu'un analphabète? ». *Le Courrier de l'Unesco*, 3(11) : 9.

UNESCO. (1972). *Institut de pédagogie appliquée à vocation rural Cameroun : rapport sur les résultats du projet – conclusion et recommandations*. Paris : UNESCO, 51 p.

UNESCO. (2003). *Language vitality and undangerment*. Paris : UNESCO, 25 p.

UNESCO. (2010). *Investir dans la diversité culturelle et le dialogue interculturel, Rapport mondial de l'Unesco*. Paris : UNESCO, 426 p.

WAKAM, J. (2002). « Relations de genre, structures démographiques des ménages et scolarisation des jeunes au Cameroun ». *Études de la population africaine*, 17(2) : 1-22.

YOUANA, J. et M. GUIFFO. (2010). *Mouvements migratoires, 3e RGPH 2005, Analyse thématique,* 9-II. Yaoundé : BUCREP, 193 p.

ANNEXES

Annexe 1 – Formulation des questions relatives au niveau d'instruction lors des RGPH de 1976, 1987 et 2005

TABLEAU A1.1 Questions relatives au niveau d'instruction, RGPH 1976

Formulation de la question	Modalités		Population cible
Avez-vous été à l'école ? Si non, inscrivez « NO » en colonne 17 et tirez un trait en colonne 18. Si oui, inscrivez en colonne 17 l'abréviation correspondant au type d'enseignement suivi selon les instructions et en colonne 18 la dernière classe suivie dans ce type d'enseignement.	**C17** (type d'enseignement) **NO**=N'est jamais allé à l'école. **MAT**=Jardin ou Maternelle. **COR**=École coranique. **PF**=École Primaire (système francophone). **PE**= École Primaire (système anglophone). **POST**=Post-primaire (SAR, SM, etc…). **EPS**=École primaire supérieure. **GEF**=Enseignement secondaire général (système francophone). **GEE**=Enseignement secondaire général (système anglophone). **TEF**=Enseignement secondaire technique (système francophone). **TEE**=Enseignement secondaire technique (système anglophone). **EN**=École normale. **ESS**=École supérieure spécialisée. **UNIV**=Université.	**C18** (classe) Voir les modalités ci-dessous.	Population de 4 ans et plus
Pour ceux qui ne sont jamais allés à l'école, tirez un trait. Pour les autres, demandez le diplôme le plus élevé. Inscrivez « SANS » si la personne n'a jamais eu de diplôme, le diplôme dans le cas contraire.	**C19** **CEPE**=Certificat d'études primaires élémentaires **FSLC**=First school living certificate **CAM**=Certificat d'art ménager **CAP**=Certificat d'aptitude professionnelle **RSA**=Royal Society of arts **BEPC**=Brevet d'études du premier cycle **BE**=Brevet élémentaire **GCEOL**=General certificate of education, ordinary level **CAFMEG**=Certificat d'aptitude aux fonctions de maître d'enseignement général **CAPE**=Certificat d'aptitude pédagogique élémentaire **PROB**=Probatoire **BAC**=Baccalauréat **CG**=City & Guilds **BTS**=Brevet de technicien supérieur **BSAEM**=Brevet supérieur d'aptitude à l'enseignement ménager **GCEAL**=General certificate of education, advanced level **BSC**=Brevet supérieur de capacité **MEP**=Maître d'enseignement populaire **MEPS**=Maître d'éducation physique et sportive **LIC**=Licence, Bachelor **DES**=Diplôme d'études supérieures, Master **CAPCEG**=Certificat d'aptitudes au professorat des CEG **ING**=Ingénieur **MED**=Médecin (docteur en médecine) **CAPES**= Certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement secondaire **CAPET**= Certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement technique **DOC**=Doctorat, Ph. D. **Autre=**à préciser		Population de 4 ans et plus

TABLEAU A1.2 Questions relatives au niveau d'instruction, RGPH 1987

Formulation de la question	Modalités			Population cible
Est-ce que…... a été à l'école ? Si non, tirez un trait dans les colonnes P15 (Type d'enseignement), P16 (Classe), P17 (Diplôme). Si oui, inscrivez en colonne P15 l'abréviation correspondant au type d'enseignement suivi, en colonne P16 la dernière classe suivie dans ce type d'enseignement et en colonne P17 le diplôme le plus élevé obtenu.	**P15** **MAT**=Jardin ou maternelle. **COR**=Enseignement coranique. **PF**= Enseignement primaire (système francophone). **PE**= Enseignement primaire (système anglophone). **POST**=Post-primaire (S.A.R. S.M. etc…). **GEF**=Enseignement secondaire général (système francophone). **GEE**=Enseignement secondaire général (système anglophone). **TEF**=Enseignement secondaire technique (système francophone). **TEE**=Enseignement secondaire technique (système anglophone). **EF1**=École de formation de niveau d'entrée CEPE. **EF2**=École de formation de niveau d'entrée BEPC. **EF3**=École de formation de niveau d'entrée Probatoire **EF4**=École de formation de niveau d'entrée BAC et plus **UNIV**=Université. **Autre** : à préciser	**P16** **MAT, POST, EF1, EF2, EF3** 1ère année 2e année 3e année 4e année **COR** 1 L (1 livre) 2 L (2 livres) 3 L (3 livres) **PF** SIL CP CE1 CE2 CM1 CM2 **PE** CL1 (class one) CL2 (class two) CL3 (class three) CL4 (class four) CL5 (class five) CL6 (class six) CL7 (class seven) **GEF** 6e 5e 4e 2nd 1re Tle **TEF** 1re A (première année) 2e A (deuxième année) 3e A (troisième année) 2nd T (seconde technique) 1re T (première technique) Tle T (terminale technique) **GEE, TEE** CL1 CL2 CL3 CL4 CL5 CL6 ou LW6 (lower 6th form) CL7 ou UP6 (upper 6th form) **EF4, UNIV** 1 A (un an) 2 A (deux ans) 3 A (trois ans) 4 A (quatre ans) 5 A (cinq ans) 6 A (six ans) 7 A (sept ans)	**P17** **SANS**=Sans diplôme **CEPE**=Certificat d'études primaires élémentaires **FSLC**=First school living certificate **CAM**=Certificat d'art ménager **CAP**=Certificat d'aptitude professionnelle **RSA**=Royal society of arts **BEPC**=Brevet d'études du premier cycle **BE**=Brevet élémentaire **GCE/OL**=General certificate of education, ordinary level **CAFMEG**=Certificat d'aptitude aux fonctions de maître d'enseignement général **CAPE**=Certificat d'aptitude pédagogique élémentaire **PROB**=Probatoire **BAC**=Baccalauréat **CG**=City & Guilds **BTS**=Brevet de technicien supérieur **BSAEM**=Brevet supérieur d'aptitude à l'enseignement ménager **GCE/AL**=General certificate of education, advanced level **BSC**=Brevet supérieur de capacité **MEP**=Maître d'enseignement populaire **MEPS**=Maitre d'éducation physique et sportive **LIC**=Licence, Bachelor **DES**=Diplôme d'études supérieures, master, DEA **CAPCEG**=Certificat d'aptitudes au professorat des CEG **CAPES**=Certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement secondaire **CAPET**= Certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement technique **Autre** à préciser	Population de 3 ans et plus

TABLEAU A1.3 Questions relatives au niveau d'instruction, RGPH 2005

Formulation des questions	Modalités		Population cible
Le recensé a-t-il déjà été à l'école?	**anglais** Oui/Yes Non/No	**français** Oui/Yes Non/No	Population de 3 ans et plus
Quel type d'enseignement suit-il?	01. Enseignement coranique 02. Jardin/École maternelle 03. Primaire 04. Secondaire général premier cycle 05. Secondaire technique premier cycle 06. Ecole de formation CEPE 07. Post primaire 08. Secondaire général 2ème cycle 09. Secondaire technique 2ème cycle 10. Ecole formation avec BEPC 11. Ecole formation avec probatoire 12. Enseignement supérieur		
Quel secteur d'enseignement suit-il ?	1. Public 2. Privé confessionnel 3. Privé laïc		Population de 3 ans et plus
Quelle est la dernière classe fréquentée avec succès ?	Voir les modalités ci-dessus		
Quel est son diplôme le plus élevé?	0. Sans diplôme 1. CEPE/CEP 2. DMI 3. BEPC/CAP 4. Probatoire 5. Baccalauréat 6. DEUG/BTS 7. License/DIPES 1/Ingénieur Travaux 8. Maitrise 9. DEA/DESS/DIPES 2/Ingénieur conception 10. Doctorat 3e cycle 11. Doctorat d'État/PhD		

Annexe 2 – Dernière classe achevée (RGPH 2005)

0 Sans niveau
11 Ens. coranique Année 1
12 Ens. coranique Année 2
13 Ens. coranique Année 3
19 Ens. coranique sans précision
21 École mat. Année 1
22 École mat. Année 2
23 École mat. Année 3
29 École mat. sans précision
31 École prim. Sil
32 École prim. CP1
33 École prim. CP2/Class 3
34 École prim. CE1/Class 4
35 École prim. CE2/Class 5
36 École prim. CM1/Class 6
37 École prim. CM2/Class 7
39 École prim. sans précision
41 Ens. sec. gén. 6e/Form 1
42 Ens. sec. gén. 5e/Form 2
43 Ens. sec. gén. 4e/Form 3
44 Ens. sec. gén. 3e/Form 4
45 Form. 5
49 Ens. sec. gen. sans précision
51 Ens. sec. techn. Année 1/Form 1
52 Ens. sec. techn. Année 2/Form 2
53 Ens. sec. techn. Année 3/Form 3
54 Ens. sec. techn. Année 4/Form 4
59 Ens. sec. techn. sans précision
61 École formation Année 1
62 École formation Année 2
63 École formation Année 3
69 École formation sans précision
71 Ens. post. primaire Année 1
72 Ens. post. primaire Année 2
73 Ens. post. primaire Année 3
74 Ens. post. primaire Année 4
79 Ens. post. primaire sans précision
81 Ens. secondaire gen Seconde
82 Ens. secondaire gen Première/Lower 6
83 Ens. sec. gén. Terminale/Upper 6
89 Ens. sec. gén. sans précision
91 Ens. techn. Seconde/Form 5
92 Ens. techn. Première/Lower 6
93 Ens. techn. Terminale/Upper 6
99 Ens. techn. sans précision
101 École form. BEPC Année 1
102 École form. BEPC Année 2
103 École form. BEPC Année 3
109 École form. BEPC sans précision
111 École form. Probatoire Année 1
112 École form. Probatoire Année 2
113 École form. Probatoire Année 3
119 École form. Probatoire sans précision
121 Ens. sup. Année 1
122 Ens. sup. Année 2
123 Ens. sup. Année 3
124 Ens. sup. Année 4
125 Ens. sup. Année 5
126 Ens. sup. Année 6
127 Ens. sup. Année 7
128 Ens. sup. Année 8 ou sup
129 Ens. sup. Année sans précision
999 Ens. non déclaré Année 1,2,3, etc

Annexe 3 – Langues nationales parlées (RGPH 2005)

0 Aucune langue
1 Akoose
2 Arabe
3 Bafaw-Balong
4 Bafia
5 Bafut
6 Baka
7 Bakossi
8 Bakweri
9 Bali
10 Bamoun
11 Bana
12 Bangolan
13 Basaa
14 Beti
15 Buduma
16 Bulu
17 Byep
18 Daba
19 Denya
20 Dii
21 Doyayo
22 Duala
23 Ejagham
24 Eton
25 Ewondo
26 South Fali
27 Fefe
28 Fufulde
29 Gbaya (north east)
30 Gbaya (south west)
31 Ghomala
32 South giziga
33 Gude
34 Gyele (Bagvele)
35 Haoussa
36 Hdi (xedi)
37 Kako
38 Karang (East Mbum)
39 Kenswe Nsei
40 Kenyang
41 Kera
42 Kom
43 Koozime
44 Kuo
45 Lamnso
46 Limbum
47 Mada
48 Mafa
49 Makaa
50 Mambila
51 Masana
52 Mazagway
53 Mbembe Tigon
54 Mbo
55 Medumba
56 Mefele
57 Mendankwe-Nkwen
58 Merey
59 Meta
60 Mofo Gudur (south mofu)
61 North Mofu
62 Mundani
63 Musgum
64 Ngiemboon
65 Nguemba
66 Nomade
67 Noone
68 Ntoumou
69 Nugunu
70 Oku
71 Prarkwa
72 Tikar
73 Tunen
74 Tupuri
75 Vengo
76 Vute
77 Wandala
78 Wawa
79 Wuziam
80 Yamba
81 Yambeta
82 Yemba
83 Mundang
84 Mbum
85 Péré
98 Autre langue
99 ND

Annexe 4 – Méthode d'estimation des anglophones et des francophones à partir du RGPH de 1987

L'alphabétisation a été saisie au Cameroun en 1987 à travers l'aptitude à lire et à écrire en une langue donnée par une variable à quatre modalités (voir chapitre 2). La distribution de la population selon la langue d'alphabétisation est la suivante :

TABLEAU A4. Pourcentage de personnes alphabétisées, 1987

Alphabétisation	Personnes alphabétisées (%)
alphabétisation anglais/français	**53,3**
alphabétisation seulement en langues nationales	2,2
alphabétisation en une autre langue seulement	3,1
analphabète	41,4
Total	**100,0**

Parmi les personnes alphabétisées dans l'une des deux langues officielles (53,3 %) en 1987, une première sous-catégorie l'était en français uniquement, l'autre en anglais uniquement et une dernière en français et anglais. Pour dissocier les anglophones des francophones au sein de la catégorie des personnes alphabétisées, nous procéderons en deux étapes (hypothèses complémentaires).

Pour chaque individu alphabétisé et âgé de 12 ans ou plus lors du recensement de 1987 :

- si la variable « type d'enseignement suivi » permet de déterminer le sous-système scolaire fréquenté pour la dernière classe suivie, alors on considérera cet individu comme *francophone* s'il s'agit du sous-système francophone, et s'il s'agit du sous-système anglophone, il sera considéré comme *anglophone*. En outre, les personnes ayant fréquenté un établissement de formation avec comme niveau d'entrée le BEPC, le Probatoire, le Baccalauréat ou un établissement d'enseignement supérieur seront considérées comme alphabètes en français et en anglais (1,4 % de la population âgée de 12 ans et plus), car l'alphabétisation dans les langues officielles était systématique dans ces établissements. Cette hypothèse permet ainsi de classer 51,8 % de personnes alphabétisées dans l'une des deux langues officielles sur 53,3 % au total.

- si l'hypothèse précédente ne permet pas de déterminer la langue d'alphabétisation (comme c'est le cas pour 1,5 % de personnes alphabétisées), alors on considérera cet individu comme *francophone* s'il résidait dans une des régions francophones lors du dénombrement de 1987 et *anglophone* s'il résidait dans une des régions anglophones lors de la même opération.

Modalité de la variable ayant permis d'opérer cette classification : Type d'instruction suivie

DICTIONARY CENSUS – 1987

01	N'EST JAMAIS ALLÉ À L'ÉCOLE
02	MAT– MATERNELLE
03	COR – CORANIQUE
04	PF – PRIMAIRE FRANCOPHONE
05	PE – PRIMAIRE ANGLOPHONE
06	PRIMAIRE (AUTRE)
08	GEF – ENSEIGNEMENT SECONDAIRE GÉNÉRAL FRANCOPHONE
09	GEE – ENSEIGNEMENT SECONDAIRE GÉNÉRAL ANGLOPHONE
10	ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL (AUTRE)
11	TEF – ENSEIGNEMENT SECONDAIRE TECHNIQUE FRANCOPHONE
12	TEE – ENSEIGNEMENT SECONDAIRE TECHNIQUE ANGLOPHONE
13	ENSEIGNEMENT TECHNIQUE (AUTRE)
14	EF1 – ÉCOLE FORMATION NIVEAU ENTRÉE CEPE
15	EF2 – ÉCOLE FORMATION NIVEAU ENTRÉE BEPC
16	EF3 – ÉCOLE FORMATION NIVEAU ENTRÉE PROBATOIRE
17	EF4 – ÉCOLE FORMATION NIVEAU ENTRÉE BAC ET PLUS
18	UNIV –
NR 99	NON DÉCLARÉ
NA	

TABLEAU A4.2 Classification des modalités observées lors du RGPH, 1987

Codes des modalités	Choix opéré selon le sous-système		Choix opéré selon la région de résidence
	francophone	anglophone	
1			x
2			x
3			x
4	x		
5		x	
6			x
7*			x
8	x		
9		x	
10			x
11	x		
12		x	
13			x
14			x
15	x	x	
16	x	x	
17	x	x	
18	x	x	
99			x
Proportion d'alphabétisés	40,2	13,0	1,5

*Correspondrait, au regard du questionnaire, à post-primaire (S.A.R., S.M., etc.)

Les deux hypothèses d'affectation ci-dessus sont vraisemblables, et ce, d'autant plus que :

- il n'existe pas de passerelle entre les deux sous-systèmes scolaires anglophone et francophone, vecteur d'alphabétisation en anglais et en français respectivement, pour les ordres d'enseignement primaire et secondaire;

- avant l'année 1972, le Cameroun était un État fédéral, la partie occidentale avait pour langue officielle l'anglais et la partie orientale le français.

Les principales limites de ce raisonnement sont les suivantes.

- La migration de la partie orientale à la partie occidentale, et vice-versa, des personnes alphabétisées dans l'une des deux langues officielles et dont le choix n'a pu être effectué par la première hypothèse (1,5 %), pourrait entraîner un biais dans l'affectation. Nous supposons que ces biais se compensent.

- La méthode de classification ne permet pas de déterminer toutes les personnes alphabétisées dans les deux langues officielles (anglais/français), mais en donne juste une estimation.

Annexe 5 – Tableaux des effectifs, 2005

TABLEAU A5.1 Répartition de la population selon la langue nationale d'alphabétisation par milieu de résidence, 2005

Langues nationales	Milieu de résidence				Ensemble	
	urbain		rural			
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Bulu	28 885	0,50	67 292	1,26	96 358	0,87
Ewondo	47 325	0,82	41 034	0,77	88 348	0,79
Bassaa	57 556	0,99	29 146	0,55	86 597	0,78
Duala	34 793	0,60	4 106	0,08	38 775	0,35
Arabe	21 794	0,38	12 417	0,23	34 178	0,31
Fufulde	19 572	0,34	11 887	0,22	31 432	0,28
Mundang	16 558	0,29	7 645	0,14	24 169	0,22
Bamoun	10 706	0,18	4 752	0,09	15 435	0,14
Eton	10 099	0,17	4 145	0,08	14 221	0,13
Beti	5 194	0,09	7 748	0,15	12 955	0,12
Tupuri	5 321	0,09	7 020	0,13	12 350	0,11
Fefe	9 229	0,16	1 404	0,03	10 602	0,10
Medumba	8 932	0,15	972	0,02	9 872	0,09
Gbaya (north east)	3 625	0,06	4 952	0,09	8 584	0,08
Yemba	7 780	0,13	628	0,01	8 379	0,08
Akoose	2 704	0,05	4 397	0,08	7 110	0,06
Lamnso	4 516	0,08	2 477	0,05	6 986	0,06
Bafia	5 754	0,10	1 129	0,02	6 865	0,06
Ghomala	5 718	0,10	942	0,02	6 641	0,06
Haoussa	5 486	0,09	940	0,02	6 407	0,06
Nguemba	5 442	0,09	969	0,02	6 393	0,06
Kako	2 017	0,03	3 432	0,06	5 457	0,05
Kenyang	2 382	0,04	2 935	0,06	5 320	0,05
Ntoumou	732	0,01	3 971	0,07	4 718	0,04
Bakweri	3 032	0,05	1 147	0,02	4 172	0,04
Masana	1 776	0,03	2 268	0,04	4 047	0,04
Makaa	2 041	0,04	1 549	0,03	3 589	0,03
Mbo	2 616	0,05	961	0,02	3 570	0,03
Ejagham	1 968	0,03	1 340	0,03	3 306	0,03
Mundani	1 947	0,03	1 091	0,02	3 035	0,03
Musgum	748	0,01	2 231	0,04	2 986	0,03
South giziga	1 348	0,02	1 628	0,03	2 979	0,03
Meta	1 530	0,03	1 439	0,03	2 969	0,03
Mafa	1 363	0,02	1 598	0,03	2 962	0,03

Langues nationales	Milieu de résidence				Ensemble	
	urbain		rural			
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Bafut	2 008	0,03	810	0,02	2 814	0,03
Bakossi	2 316	0,04	475	0,01	2 783	0,03
Kom	1 307	0,02	1 030	0,02	2 337	0,02
Bali	1 719	0,03	533	0,01	2 248	0,02
Ngiemboon	1 641	0,03	500	0,01	2 137	0,02
Limbum	1 039	0,02	1 015	0,02	2 054	0,02
Bana	1 527	0,03	486	0,01	2 009	0,02
Yamba	1 318	0,02	679	0,01	1 994	0,02
Koozime	361	0,01	1 535	0,03	1 901	0,02
Bafaw-Balong	1 261	0,02	580	0,01	1 838	0,02
Dii	1 061	0,02	745	0,01	1 804	0,02
Nugunu	488	0,01	1 043	0,02	1 533	0,01
Tunen	751	0,01	752	0,01	1 504	0,01
Oku	621	0,01	598	0,01	1 219	0,01
Bangolan	970	0,02	189	0,00	1 156	0,01
Tikar	648	0,01	321	0,01	967	0,01
Gbaya (south west)	546	0,01	320	0,01	865	0,01
Mambila	331	0,01	518	0,01	850	0,01
Daba	239	0,00	449	0,01	690	0,01
Vute	242	0,00	417	0,01	659	0,01
Yambeta	497	0,01	126	0,00	622	0,01
Baka	262	0,00	351	0,01	613	0,01
Karang (East Mbum)	267	0,00	340	0,01	608	0,01
Mbum	401	0,01	164	0,00	564	0,01
Doyayo	322	0,01	239	0,00	561	0,01
Mofo Gudur (south mofu)	348	0,01	207	0,00	555	0,00
Denya	183	0,00	364	0,01	548	0,00
South Fali	276	0,00	164	0,00	440	0,00
Buduma	281	0,00	116	0,00	396	0,00
Noone	211	0,00	177	0,00	388	0,00
Mbembe Tigon	174	0,00	209	0,00	383	0,00
Gyele (Bagvele)	38	0,00	331	0,01	371	0,00
North Mofu	113	0,00	228	0,00	342	0,00
Gude	147	0,00	190	0,00	337	0,00
Wandala	201	0,00	131	0,00	333	0,00
Mada	110	0,00	183	0,00	294	0,00
Mendankwe-Nkwen	173	0,00	63	0,00	235	0,00
Kera	144	0,00	87	0,00	230	0,00

Langues nationales	Milieu de résidence				Ensemble	
	urbain		rural			
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Nomade	77	0,00	106	0,00	183	0,00
Kenswe Nsei	63	0,00	111	0,00	174	0,00
Mazagway	96	0,00	59	0,00	155	0,00
Wawa	50	0,00	64	0,00	115	0,00
Vengo	49	0,00	55	0,00	104	0,00
Péré	69	0,00	32	0,00	100	0,00
Merey	65	0,00	28	0,00	92	0,00
Hdi (xedi)	26	0,00	62	0,00	88	0,00
Kuo	37	0,00	38	0,00	75	0,00
Byep	40	0,00	30	0,00	70	0,00
Mefele	47	0,00	18	0,00	65	0,00
Wuziam	23	0,00	27	0,00	49	0,00
Prarkwa	19	0,00	16	0,00	35	0,00
Total langues nationales	365 692	6,31	258 903	4,87	624 254	5,62
Aucune langue nationale	5 428 370	93,69	5 061 530	95,13	10 490 241	94,38
Population totale	**5 794 062**	**100,00**	**5 320 433**	**100,00**	**11 114 495**	**100,00**

TABLEAU A.5.2 Locuteurs de l'anglais selon certaines caractéristiques sociodémographiques par milieu de résidence, 2005

Caractéristiques sociodémographiques	Milieu de résidence					
	Urbain		Rural		Ensemble	
	%	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs
Sexe						
Masculin	32,2	933 596	21,6	541 723	27,3	1 475 319
Féminin	26,6	768 724	15,6	439 698	21,2	1208 422
Groupe d'âge						
12-14	26,5	164 067	21,4	139 113	23,9	303 180
15-19	30,5	333 863	23,6	203 131	27,4	536 994
20-24	31,5	306 483	22,4	152 078	27,8	458 561
25-29	32,2	248 937	21,9	130 054	27,7	378 991
30-34	32,7	192 110	21,0	104 379	27,3	296 489
35-39	31,8	144 965	19,6	76 842	26,2	221 807
40-44	29,6	107 973	15,4	53 655	22,7	161 628
45-49	28,5	83 058	14,5	41 197	21,5	124 255
50-54	24,7	53 051	10,9	27 798	17,2	80 849
55-59	22,8	29 230	11,2	19 902	16,1	49 132
60-64	16,7	17 029	7,3	13 477	10,7	30 506
65-69	14,2	10 190	6,7	9 059	9,3	19 249
70-74	10,4	5 616	4,6	5 444	6,4	11 060
75-79	9,8	2 821	4,5	2 709	6,2	5 530
80-84	8,1	1 549	3,1	1 402	4,6	2 951
85 et +	8,9	1 378	3,1	1 181	4,8	2 559
Région de résidence						
Adamaoua	13,3	29 193	5,8	18 133	8,9	47 326
Centre	24,6	376 963	9,4	52 650	20,6	429 613
Est	12,5	22 334	3,5	10 124	6,9	32 458
Extrême-Nord	9,8	42 856	3,1	41 170	4,7	84 026
Littoral	24,0	398 858	20,5	26 252	23,7	425 110
Nord	9,4	28 393	3,3	22 611	5,2	51 004
Nord-Ouest	80,6	351 748	58,7	392 618	67,3	744 366
Ouest	18,8	89 148	7,6	45 707	12,6	134 855
Sud	17,1	26 837	11,7	31 868	13,7	58 705
Sud-Ouest	85,1	335 990	69,8	340 288	76,6	676 278
Ensemble	29,4	1 702 320	18,4	981 421	24,1	2 683 741

TABLEAU A.5.3 Locuteurs du français selon certaines caractéristiques sociodémographiques par milieu de résidence, 2005

Caractéristiques sociodémographiques	Milieu de résidence					
	Urbain		Rural		Ensemble	
	%	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs
Sexe						
Masculin	78,2	2 267 623	44,6	1 117 391	62,6	3 385 014
Féminin	72,3	2 093 514	33,1	929 713	53,0	3 023 227
Groupe d'âge						
12-14	77,0	475 971	48,9	318 076	62,6	794 047
15-19	77,5	849 730	45,7	393 048	63,5	1 242 778
20-24	77,8	756 206	39,8	270 032	62,2	1 026 238
25-29	77,8	602 225	38,0	226 078	60,5	828 303
30-34	77,7	457 259	38,2	190 172	59,6	647 431
35-39	77,3	351 801	39,3	154 258	59,7	506 059
40-44	76,4	278 641	36,1	126 049	56,7	404 690
45-49	76,4	223 149	39,1	111 341	58,0	334 490
50-54	72,1	154 696	33,4	85 278	51,1	239 974
55-59	65,4	83 754	32,5	57 685	46,3	141 439
60-64	53,5	54 483	23,9	43 826	34,5	98 309
65-69	47,5	34 130	24,4	32 855	32,4	66 985
70-74	36,8	19 934	17,0	19 910	23,2	39 844
75-79	34,2	9 867	16,6	10 013	22,3	19 880
80-84	28,4	5 440	10,5	4 795	15,8	10 235
85 et +	25,0	3 851	9,7	3 688	14,1	7 539
Région de résidence						
Adamaoua	61,0	133 653	26,3	81 885	40,6	215 538
Centre	93,0	1 424 701	83,5	466 328	90,5	1 891 029
Est	83,6	149 978	64,0	184 825	71,5	334 803
Extrême-Nord	47,2	206 836	19,9	265 026	26,7	471 862
Littoral	91,0	1 512 361	72,7	93 082	89,7	1 605 443
Nord	59,0	177 599	23,3	157 408	34,3	335 007
Nord-Ouest	21,9	95 423	10,5	70 508	15,0	165 931
Ouest	85,2	403 121	70,4	422 019	76,9	825 140
Sud	95,6	150 308	84,1	228 417	88,3	378 725
Sud-Ouest	27,1	107 157	15,9	77 606	20,9	184 763
Ensemble	75,3	4 361 137	38,5	2 047 104	57,7	6 408 241